

2015

● POUR PAYER MOINS D'IMPOTS, ENRICHISSEZ-VOUS ! - Pages 8 et 9

LE MONDE diplomatique

N° 414 - 35^e année

SEPTEMBRE 1988

32 pages - 15 F
Algérie : 6 DA
Angleterre : 19,00 F
Belgique : 95 FB
Canada : 2,75 \$ C
C.F.A. : 1170 F C.F.A.
Espagne : 300 P
E.U. : 2,75 \$ US
Abonnements : voir tarif page 22

Gr.-Bret. : 1,50 £
Irlande : 1,70 £
Italie : 3 200 lire
Japon : 15,50 ¥
P.-Bas : 5,00 Fl.
Suède : 900 F C.F.A.
Suisse : 3,30 FS
Tunisie : 1 700 m

Publication mensuelle - 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Le Grand Maghreb sur le chemin des retrouvailles

(Pages 5 à 7.)

UNE CERTAINE IDÉE DE L'EUROPE

Ambition

Par CLAUDE JULIEN

UN signal fort clair fut donné l'an dernier par l'Union soviétique lorsqu'elle commença à rembourser ses dettes à l'égard des Nations unies. Près de trente ans plus tôt, elle avait refusé de participer au financement de la mission des « casques bleus » dans l'ancien Congo belge, car elle y voyait une manifestation de l'« impérialisme » occidental. En décidant de payer ses arriérés, Moscou amorçait le virage diplomatique qui devait nécessairement accompagner sa volonté de réformes à l'intérieur, et s'offrait du même coup la possibilité de faire appel aux « forces de paix » de l'ONU - en Afghanistan par exemple.

nales un cours nouveau. Depuis quarante ans, à travers « guerre froide », « détente » ou regain de tension, l'Europe, beaucoup trop préoccupée d'elle-même, pouvait se féliciter de vivre en paix. C'était oublier que les Deux Grands préféraient s'affronter, dans le tiers-monde, par petits pays interposés. Ce qui ne les empêchait pas d'accumuler simultanément, au-delà de toute raison, des engins de mort de plus en plus sophistiqués et onéreux, permettant de faire sauter plusieurs fois la planète. Les puissances ont tardé à comprendre que la guerre et la paix ne se jouaient pas selon deux axes plus ou moins autonomes - l'un Est-Ouest, l'autre Nord-Sud - mais au cœur d'une seule et même relation triangulaire Est-Ouest-Sud. Le règlement en vue de certains conflits régionaux offre une chance exceptionnelle de changer radicalement les rapports entre le monde capitalistes et le monde communiste.

L'effort entrepris pour revigorer une économie sclérosée ne peut porter ses fruits sans un allègement des charges militaires. Il requiert aussi une nouvelle approche des réalités mondiales dans le double but de limiter des engagements extérieurs excessifs et d'accéder aux capitaux et aux technologies dont dispose l'Occident. L'accord Reagan-Gorbatchev de décembre dernier sur les missiles nucléaires à portée intermédiaire n'entraîne que de bien modestes économies (1). Des coupes budgétaires franches ne peuvent être obtenues que par une importante réduction des armements stratégiques et conventionnels. Or cette étape passe inévitablement par la solution des conflits régionaux : évacuation des troupes soviétiques d'Afghanistan, règlements pacifiques amorcés entre l'Irak et l'Iran (voir, page 4, l'article d'Ahmad Salamati), en Namibie, au Cambodge (voir, page 3, les articles de Philippe Devillers et Claire Brisset), au Sahara occidental...

Des accidents de parcours restent toujours possibles, mais il n'empêche que l'élimination progressive des obstacles ouvre aux relations internatio-



Vladimir Velickovic

elle ? Croit-elle pouvoir laisser à d'autres le souci de résorber les foyers de violence qui depuis trop longtemps ensanglantent la planète ?

En tant que Communauté, mais aussi par certains des pays qui la composent, l'Europe dispose de nombreux atouts pour intervenir utilement dans la crise du Golfe, entre l'Afrique du Sud et les anciennes colonies portugaises, au Cambodge où reste vive une empreinte française, au Maghreb où s'estompent d'anciens contentieux (voir, pages 5 à 7, l'article de Sophie Bessis), en Amérique centrale. Elle peut, non sans une morbide complaisance, s'écarter des nerfs en de laborieuses tractations sur les aides financières - budgétaires, fiscales, techniques - qui doivent être réglés à bref délai pour que le grand marché unique devienne réalité. Elle peut aussi trouver, dans une ambition qui la dépasse, une raison supplémentaire de surmonter ses contradictions internes pour contribuer à l'éclatement d'un nouvel équilibre mondial.

(Lire la suite page 10.)

(1) Voir « Le prix des armes », le Monde diplomatique, juillet 1988.

Dans la jungle du grand marché

Par BERNARD CASSEN

LE ton était à l'euphorie aux lendemains du Conseil européen de Hanovre en juin dernier, qui couronnait six mois de présidence allemande à la CEE : « Un miracle » (M^{me} Simone Veil). « On en avait plus fait en six mois qu'en dix ans » (M. Jacques Delors, président de la Commission). Et si, à cet état de grâce, allait succéder un état de choc, quand les opinions nationales prendraient conscience que « 1993 » pourrait se traduire pour elles par une véritable « purge darwinienne (1) » ?

Comment, par exemple, le corps électoral français, qui au printemps dernier avait cru choisir souverainement en faveur du « mieux disant social » incarné par M. Mitterrand, acceptera-t-il que la dynamique enclenchée par l'Acte unique même tout droit chacun des Douze, sauf hypothétique et urgente correction de trajectoire, vers un type de société que ni M. Chirac ni M. Lottard, félicités par leur bref passage au pouvoir, n'oseraient même suggérer : la concrétisation de l'idéologie ultralibérale du raganisme et du thatchérisme du début des années 80.

Procs d'intention, diront certains. Car on peut faire valoir les décisions du Conseil européen de février. Il avait stabilisé les dépenses agricoles de la CEE à un niveau (27,5 milliards d'ECU (2)) permettant de sauvegarder les intérêts vitaux des agriculteurs allemands et français ; il avait pratiquement doublé (de 7 milliards d'ECU en 1987 à 13 milliards en 1992) l'enveloppe des fonds structurels destinés à corriger les disparités régionales au sein des Douze. Et, à Hanovre, les chefs d'Etat et de gouvernement ne viennent-ils pas de donner un coup d'envoi, certes timide, à la réflexion sur l'Europe sociale ?

Mais que pèsent ces décisions face à l'acte réellement inaugural qu'a été, le 13 juin dernier, l'adoption, par les douze ministres des finances, de la directive sur la libération totale des mouvements de capitaux au sein de la CEE à compter du 1^{er} juillet 1990 (l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande disposant d'un sursis jusqu'à la fin de 1992) ? Bientôt, tout ressortissant de la Communauté pourra donc ouvrir un compte en banque dans un pays membre autre que le sien, acquérir des titres étrangers, etc. Une grande victoire pour l'épargnant européen, et bruyamment présentée comme telle...

Ce qui est moins claironné, c'est qu'une telle mesure va entraîner « une course aux paradis fiscaux pour les produits d'épargne », comme l'écrivent Michel Albert et Jean Boissomat dans un ouvrage qui tient du pavé dans la mare. En soumettant la fiscalité de chaque Etat à un référendum quotidien des détenteurs de (gros) revenus, la libération des mouvements de capitaux, poursuivie nos deux auteurs, va déboucher sur une aggravation des inégalités : « La logique de la concurrence des fiscalités souveraines entre Etats européens aboutira à favoriser l'impôt fiscal dans des proportions telles qu'elle équivaudra à exonerer d'impôt sur le revenu la grande majorité des produits du capital, à commencer par les gros portefeuilles. Les charges que les revenus du capital ne paieront pas, il faudra bien les transférer sur les revenus du travail. Ce n'est pas tout.

(Lire la suite page 10.)

(1) Formule de Michel Albert et Jean Boissomat, dans *Crise, Krach, Boom*, Le Seuil, Paris, juin 1988, 251 pages, 89 F.

(2) 1 ECU = 7 F environ.

DANS CE NUMERO :

Les relations internationales sont en train de prendre un nouveau cours, les Nations unies retrouvent leur crédit : c'est le moment, pour l'Europe, de relancer le débat démocratique dans la concertation mondiale, écrit Claude Julien (pages 1 et 10). Mais de quelle Europe s'agit-il ? L'Acte unique engage la CEE dans les ombrages du libéralisme, source de nouvelles inégalités, alors qu'une ambition plus élevée devrait l'inciter à conforter chez elle la démocratie.

TOUJOURS L'ILLUSION

Faut-il rappeler où conduisit, il y a cinquante ans, la démission des démocraties européennes (« Munich ou l'illusion de la paix », page 28) ? Bernard Cassen dénonce une autre illusion aujourd'hui, qui risque d'emporter les Européens dans la « jungle du marché unique » (pages 1, 10 et 11). Tandis que persistent de criantes inégalités : « Pour payer moins d'impôts, enrichissez-vous ! » (pages 8 et 9).

L'enquête de Serge Halimi sur « les pauvres en Californie » (pages 14 et 15) schématiserait, s'il en était besoin, l'idéologie néolibérale de l'administration Reagan. Triste bilan, que compliquent les effets d'une riv-

Un nouveau cours

ité économique et financière non maîtrisée avec le Japon (voir pages 12 et 13 l'article de Jacques Decourmy).

PROCHES DÉNOUEMENTS

Sous l'effet de la crise économique, Moscou et Washington s'entendent désormais pour tenter de résoudre des conflits régionaux qu'ils n'avaient pas pu contribuer à entretenir. La Chine entend y participer, elle aussi, au Cambodge, où se dessine enfin un espoir de paix (page 3) ; tandis que l'embroglio de la situation au Proche-Orient assombrit les perspectives de la négociation entre l'Irak et l'Iran (page 4). Mais, déjà, l'annonce d'un règlement au Sahara occidental voit le Grand Maghreb, porté par son vieux rêve d'unité, s'acheminer vers les retrouvailles (lire pages 5 à 7 l'article de Sophie Bessis.)

JEUX MELÉS

Même si la Corée du Nord ne participe pas aux Jeux de Séoul, le grand événement olympique s'ouvre cette année dans un climat d'euphorie politique : c'est l'occasion d'autres enclaves, où l'on voit ressurgir l'appétit des milieux d'affaires, et les traditionnelles inégalités entre le Nord et le Sud (« La grande mêlée des Jeux olympiques », pages 17 à 20). A cette occasion, Philippe Poné est allé chercher dans la petite ville d'Andong les restes du passé coréen (pages 22 et 23). L'écrivain philippin Francisco Sison José parle, lui d'une autre Asie où se poursuit le combat contre l'injustice (pages 24 et 25).

Voir le sommaire détaillé page 32.

LA CHUTE DU KHOMEINISME

Ouverture démocratique, réconciliation avec les Arabes, normalisation avec l'Occident : c'est un véritable virage à 180 degrés que négocie l'Iran, au lendemain des revers militaires et du cessez-le-feu.

KADHAFI L'AFRICAIN

Entre le colonel libyen et le président tchadien, la hache de guerre va-t-elle vraiment être enterrée ? Pour le savoir, il faut saisir les fondements de la stratégie de Kadhafi en Afrique Noire...

OLP-ISRAËL :

DEUX LITS POUR DEUX RÊVES

Pourquoi le partage de la Palestine s'est imposé comme la seule solution de demain... Quelles sont les prochaines étapes d'un processus de paix...

TUNISIE :

LES 5 SOUCIS DE BEN ALI

Comment le chef de l'Etat a-t-il neutralisé les « dinosaures » qui bloquaient l'ouverture ? Qui sont les hommes du renouveau ? Quelles sont les tâches auxquelles ils vont s'atteler ?

NORD-SUD :

L'ÉNERGIE À L'HORIZON 2001

Jacques Fournier, P-DG de Gaz de France, Philippe De La Tour, délégué général du Centre géopolitique de l'énergie et des matières premières, et Georges Vendryes, conseiller du président du CEA, définissent les enjeux énergétiques de demain.

Dans le numéro de septembre d'Arabes le mensuel du monde arabe et de la francophonie.

En vente en kiosques et en librairies. Abonnement : 300 FF ; 250 FF étudiant.

78, rue Jouffroy, 75017 Paris

LE MENUEL DU MONDE ARABE ET DE LA FRANCOPHONIE

Arabes

M 2136 - 414 - 15,00 F



3792136015009 04140

Mois de juillet 1988 et est tiré à 163 000 exemplaires.



« Arrêtez la guerre au Vietnam », par J. Regnier (1970)

issent beaucoup trop dans l'armement et trop peu en faveur de l'économie et de l'homme. Notre situation planétaire est une suite de réajustements à la lumière d'une conception de la sécurité nationale très différente de celle qui prévaut aujourd'hui.

Dans les Eglises et les universités, d'autre part, les diplômés des années 60 sont en train de réinterpréter de façon radicale l'histoire et la culture américaines. Les vieux thèmes des progrès et des pertes de la solidarité se mêlent aux idées nouvelles sur le contrôle de la technologie et la responsabilité planétaire. L'incompétence et la rapacité des élites du monde des affaires ont rendu de semaines de millions d'Américains réceptifs à l'idée d'un contrôle politique de l'économie. Et la lettre pastorale écrite en 1985 au sujet de l'économie par les évêques catholiques fut rédigée par des théologiens formés dans les années 60.

En bref, les mouvements de cette époque n'ont pas disparu, pas plus qu'ils ne sont passés dans la clandestinité. Ils se pénètrent et mûrissent de manière délicate, courants majeurs de la vie politique américaine. Ils ont contribué à mettre fin à la guerre du Vietnam, mais furent temporairement rejetés. A leur retraite ils pourraient maintenant succéder de nouvelles victoires.

(1) Cf. Louis Michel-Arnaud, « Les Nations unies, la détermination morale et la dépense à l'échelle », le Monde diplomatique, juillet 1988.

PAGE 24 : La recherche scientifique, facteur de développement par Alain Renard.
PAGE 25 : La difficile conquête des espaces marins, par Louis Regnier-Gambres.
PAGES 26 et 27 : JOURNÉES DESTINÉES ET ENGAGEMENT POLITIQUE : Aventures individuelles dans l'histoire, par Philippe Videler. Les films qui réinventent le cinéma, par Louis Regnier.
PAGE 28 : « Le Type », une nouvelle de Mempo Gumbres.
PAGE 29 : « Notre siècle », de René Remond, par le philosophe, Boris... « Qu'est-ce que l'histoire », par F. M. Carr, par François Dese.
PAGES 30 et 31 : LES LIVRES DU MOIS : « Le Long Cours », par Yves Florenne... « Le pharaon », par Jean-Marie Goussard... « On frappe à la porte », par Louis Goussard...
Le Monde diplomatique du mois de juillet 1988 est tiré à 163 000 exemplaires.

La diplomatie de Jean-Paul II

Un lecteur polonais, M. Jozef Balcerak, de Varsovie, nous fait part de sa réaction à l'article de Peter Hebblethwaite paru dans le dossier sur la diplomatie de Jean-Paul II (le Monde diplomatique, mai 1988).

(...) M. Peter Hebblethwaite nous présente la nation polonaise comme inculte et fanatique, imbue d'un romantisme démodé et prête à servir d'instrument à un pape ambitieux, visant la domination de la chrétienté sur une humanité qu'elle devrait servir. « Déjà, en 1849, le poète polonais Juliusz Slowacki avait prédit qu'au vingtième siècle, un pape, polonais lui aussi, étendrait au monde entier le pouvoir de l'Eglise par ses seules armes spirituelles ».

La nation polonaise poursuit une lutte désespérée pour sa survie. L'une des manifestations les plus dramatiques de notre déclin est la fuite des cerveaux et l'exode de la jeunesse vers l'étranger, qui n'en veut plus, même au plus vil prix. Les humiliations que subissent nos compatriotes sont, pour les Polonais décidés à lutter chez eux jusqu'au bout pour leur survie, une source de souffrance, de doute et de désespoir. Il est donc facile de s'acharner sur la victime et même d'en faire un bouc émissaire machiavélique. Et il pouvait sembler que, dans de telles circonstances, la sollicitude d'un pape polonais à l'égard de son peuple d'origine ne susciterait que solidarité et compassion.

A l'encontre des affirmations de M. Peter Hebblethwaite, le peuple polonais qui, dans sa grande majorité, se solidarise avec « son » pape, n'a pas le sentiment que l'ostpolitik de Jean-Paul II vise la confrontation avec M. Gorbatchev, dans l'intérêt des éléments conservateurs aux Etats-Unis. Tout au contraire, c'est avec espoir qu'il observe les changements entrepris par M. Gorbatchev. Cependant, à croire M. Peter Hebblethwaite, toute modification d'attitude chez le pape est à exclure... « tant est profond son anticommunisme, enraciné dans sa conscience de chrétien et de Polonais ».

La visite du pape de Pologne en URSS, à l'occasion du millénaire du baptême de la Russie, apporte un apai-

sement notable dans les relations mutuelles entre la Pologne et l'URSS, que les Polonais, dans leur grande majorité, ont pleinement appréciée. Le grand dessin de Jean-Paul II d'être invité en URSS n'est-il pas une preuve de ce souci d'apaisement et de compréhension mutuelle ? Et n'est-il pas naturel qu'il ne puisse envisager un séjour en URSS sans penser aux catholiques de Lituanie, de Lettonie, de Biélorussie, du Kazakhstan et d'Ukraine, surtout à un moment où la liberté religieuse semble être petit à petit restaurée ? Tous ces faits démontrent que l'Eglise de Jean-Paul II change et que son attitude n'est pas aussi obtusée que le suggère M. Hebblethwaite (...).

A en croire M. Hebblethwaite, Jean-Paul II s'opposerait à la lutte des peuples pour leur libération et soutiendrait les dictatures dans le tiers-monde (Maroc aux Philippines et Finoche au Chili), tandis qu'il prêcherait la lutte des peuples pour la liberté et contre les dictatures uniquement dans les pays communistes. Et cette attitude, pour le moins ambiguë, serait due à ce qu'il déteste le marxisme de façon viscérale. De là viendrait son anticommunisme virulent et aveugle, plus aveugle même que celui de M. Reagan, dont M. Hebblethwaite fait l'éloge : « ... M. Reagan ne parle plus de l'URSS comme de l'empire du mal ».

Le pape polonais est en outre borné car - comme le soutient M. Hebblethwaite - à ses yeux « ... le marxisme est un bloc sans fissure ». Cependant, un lecteur tout soit peu attentif de l'encyclopédie *Laborem exercens* remarquera que le pape a su, dans son propre langage, apprécier la libération du travail humain tellement chère à Marx, et ses critères scientifiques permettent de distinguer - dans l'analyse des rapports socio-économiques dans les pays communistes - l'étatisation (et la disposition bureaucratique qui en découle) des moyens de production et leur socialisation authentique.

Quant à la libération des peuples, il est aujourd'hui officiellement admis que les abus de Staline et la théorie de la « souveraineté limitée » de Brejnev ne contribuaient nullement à l'établissement de rapports d'égalité entre pays communistes et que l'arbitraire bureaucratique était un frein à l'épanouissement des peuples. Il est donc naturel qu'un pape polonais appréhende mieux ces problèmes dans les pays communistes qu'ailleurs. Pourtant, ses encycliques *Laborem exercens* et *Sollicitudo rei socialis* démontrent qu'il tient à combler cette lacune. Pour M. Hebblethwaite, il reste toujours suspect, quelle que soit sa position (...).

« LIVRES-SOLIDARITÉ ». - A la suite de la publication du dossier « L'édition à l'encre » (le Monde diplomatique, avril 1988), l'association Livres-Solidarité nous informe qu'elle recherche des manuels scolaires récents, des dictionnaires, des ouvrages de référence, utilisables en collège et lycée, pour les envoyer à des centres de documentation en Afrique francophone. (Livres-Solidarité, Jeanne Bolon, Clos Saint-Vigor 1-118, F-78220 Viry-Jatay.)

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur: Hubert BEUVE-MÉRY
 Directeur: Claude JULIEN
 Rédaction en chef: Micheline FAUNET
 Ignacio RAMONET
 Rédaction: Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY, Alain GRESH
 Secrétaire de rédaction: Solange BRAND
 RÉDACTION
 7, rue des Italiens
 75427 PARIS CEDEX 09
 Tél.: MONDIP 8 630572 F
 Tél.: 42-41-91-27
 Publi-Info: le Monde Publi-Info S.A.
 Responsable: Antoine Guavin
 5, rue de Montesson,
 92007 Paris.
 Tél.: 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
 Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Recherches internationales

N° 27 - PRINTEMPS 1988

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Christian Klein, Jean-François Tournadre, Claude Cartigny, Maria Hansen
 Publié par l'Institut de recherches marxistes
 Le numéro: 65 F (France), 95 F (Etranger)
 Abonnement: 4 numéros par an, 200 F (France) 340 F (Etranger)

Bon de commande

Le numéro 27 de Recherches internationales
 Un abonnement à partir du numéro 27.

NOM Prénom

Adresse
 Ville Code postal

Profession Année de naissance

Bulletin à retourner à: SEPRIM, 64, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris
 Chèque à l'ordre de: SEPRIM.

COURRIER DES LECTEURS



« Le cri d'alarme des pays-poubelles »

M. Bassirou Bah, de Créteil, nous fait part de ses réflexions à propos du stockage des déchets toxiques en Afrique, dont il était question dans l'article d'Anne Meuschalk et Gérard de Selys sur « Le cri d'alarme des pays-poubelles » (le Monde diplomatique, août 1988):

Si de telles absurdités ne choquent pas, c'est que, quelque part, l'on s'est accommodé de l'idée de la dérive inexorable du continent. C'est que, aussi, l'exacerbation des égoïsmes s'est résolue en un abaissement du niveau de discernement du devenir de l'humanité. Les fermetures et les intolérances auxquelles on assiste manifesteraient ainsi une régression d'une idée de progrès et de la façon de résoudre la crise contemporaine. Parmi les ravages opérés par cette régression, il y a cette image sur l'Afrique que tout le monde assume. Les Africains en premier. Le refus de reconnaître que ce continent ne souffre pas d'une malédiction ni d'une incapacité

Stratégie nucléaire et défense européenne

A la suite des articles des généraux Georges Buis et Georges Fricaud-Chagnaud (le Monde diplomatique, février 1988), M. Dominique Barthes, de Lignan-sur-Orb, dans l'Hérault, souhaite mettre en valeur l'interdépendance de la capacité de riposte classique de l'alliance atlantique et de la doctrine française de dissuasion.

Peu de Français, même parmi les mieux informés et les plus influents, ont pleine conscience de l'étrange interdépendance de la défense des Etats-Unis, de la défense globale de l'alliance atlantique, de celle de l'Europe occidentale et enfin de la défense nationale de la France. Gardons à l'esprit que, plus que la menace de dommages majeurs en elle-même, c'est la perspective de se retrouver en position d'extrême faiblesse face à l'Amérique intacte, à la suite d'une frappe nucléaire stratégique ou préstratégique, qui dissuaderait l'Union soviétique de s'en prendre à la France ou à ses intérêts, dans le cas où elle y verrait un enjeu stratégique majeur ou envisagerait de stopper son attaque à la limite de ce qui entraînerait une riposte stratégique de notre part. De plus, la capacité de l'alliance atlantique à contraindre, voire à repousser, une attaque classique, en évitant à la France de recourir préférentiellement à ses armes nucléaires, renforce la valeur d'ultime avertissement - et donc de dissuasion en cours d'agression - d'une éventuelle frappe préstratégique, car celle-ci interviendrait alors vraiment à la limite de l'agression majeure contre nos intérêts vitaux et ne pourrait être prise pour un « coup de bluff ».

En fait, la doctrine française de dissuasion ne diffère pas autant qu'on le

croit de la « riposte flexible »: elle met simplement l'accent sur l'adaptation de la riposte au degré de menace ou d'agression contre nos intérêts vitaux, alors que la doctrine américaine insiste sur la gradation continue des moyens engagés, notamment au niveau des armes nucléaires de théâtre, par l'utilisation progressive d'armes de puissance et de portée croissantes, dans un objectif de victoire militaire. Mais, dans un cas comme dans l'autre, la défense classique de nos alliés reste un échelon capital dont l'efficacité conditionne la valeur de la dissuasion globale. Et c'est uniquement grâce aux efforts de nos alliés dans ce domaine que la France a pu faire l'impasse sur ses forces classiques et donner la priorité aux armements nucléaires.

Pour une « Arche d'Alliance »

M. Albert Jacquard, professeur de génétique à l'université de Genève, auteur de l'article sur « L'égalité comme source de richesse », paru dans le Monde diplomatique de mai 1988, propose une affectation originale du toit de l'Arche de la Défense, qui abrite la Mission du bicentenaire de la Révolution française:

Sur la carte de notre Terre tous les territoires sont aujourd'hui affectés: plus, ou presque plus, de ces zones en pointillés, si nombreuses sur les anciens atlas. Pourtant, les diverses nations acceptent de renoncer à leurs droits sur une portion de territoire lorsqu'il s'agit de construire une ambassade ou un consulat.

Pourquoi la France ne donnerait-elle pas l'exemple en abandonnant symboliquement quelques lieux prestigieux, non plus au profit d'une autre nation, mais au profit de la communauté des Terriens, créant ainsi un « ex-territoire » ? Ce concept mériterait d'être exploré, notamment par des juristes qui en précéderaient le contenu et imaginerait les solutions que ces « ex-territoires » pourraient apporter au sort de personnes persécutées ou encombrantes pour les Etats.

Pour retrouver l'esprit de 1789, pourquoi ne pas faire de l'Arche de la Défense, qui abrite l'organisme chargé d'en célébrer le bicentenaire, le premier « ex-territoire » où pourraient être discutées les solutions supranationales à apporter aux problèmes de triomphe de notre espèce ? A l'Arche de Triomphe, rappel de batailles et de victoires finalement dérisoires, répondrait, à la Défense, l'Arche d'Alliance, illustrant la nécessaire mise en commun, par-delà les frontières nationales, philosophiques ou idéologiques, des espoirs, des angoisses et des ressources de tous les hommes.

COLLOQUES ET RENCONTRES

● **PROBLÈMES ACTUELS DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE.** Table ronde du 6 au 10 septembre, à San-Remo, à l'initiative de l'Institut international de droit humanitaire. (IIDH, villa Ormond, Corso Cavallotti 115, 18038 San-Remo, Italia - Tél.: (184) 690.848.)

● **L'AGRICULTURE EUROPÉENNE EN TANT QUE FOURNISSEUR DE L'INDUSTRIE: UN MOYEN DE SORTIR DE LA CRISE ?** Conférence parlementaire à Munich, les 7 et 8 septembre, sous l'égide du Conseil de l'Europe. (Service d'information du Conseil de l'Europe, 67000 Strasbourg - Tél.: 88-61-49-61.)

● **LES PETITES « PUISSANCES » ONT-ELLES UNE CHANCE PARTICULIÈRE DE CONTRIBUER A UNE EUROPE DÉMILITARISÉE ?** Congrès organisé à Bâle, du 9 au 11 septembre, par le Groupe pour une Suisse sans armes. (GSSA, case postale 261, CH-8026 Zurich, Suisse.)

● **ÉCONOMIE DE LA MÉCANISATION EN RÉGION CHAUDE.** Séminaire organisé par le Centre de coopération en recherche agroéconomique pour le développement, du 12 au 16 septembre à Montpellier. (CIRAD, 42, rue Scheffer, 75116 Paris - Tél.: 47-04-32-15.)

● **LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE.** Session du Tribunal permanent des peuples à Berlin, du 26 au 29 septembre. (Via delle Dogane Vecchie, 5, 00186 Rome, Italia - Tél.: 65-41-468.)

● **LA COOPÉRATION EUROPÉENNE ET L'ALLIANCE ATLANTIQUE.** Colloque à Villeneuve-d'Ascq, les 29 et 30 septembre, à l'initiative de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'université de Lille-II. (UER Droit, domaine littéraire et juridique, « Pont de Bois », BP 169, 59653 Villeneuve-d'Ascq - Tél.: 20-91-10-26.)

● **FESTIVAL DES FRANCOPHONES.** Le cinquième Festival international des francophones aura lieu du 4 au 15 octobre à Limoges et dans une douzaine de villes de Haute-Vienne et du Limousin, avec la participation de cent trente-cinq artistes des pays francophones. (Renseignements: 8, place des Carmes, 87000 Limoges - Tél.: 55-32-32-66.)

● **FRANCE.** Colloque organisé par l'Association aéronautique et astronautique de France, du 25 au 27 octobre. (AAAF, 80, rue Lavrillon, 75116 Paris - Tél.: 47-04-80-68.)

● **L'EUROPE ET LES TERRITOIRES RECONNAÎTRE, CRÉER, ENTREPRENDRE.** Journées européennes de Rouen, organisées du 12 au 14 octobre par l'association pour la création de l'Institut européen d'aménagement et d'architecture (INEAA). (Z.I. rue Lucien-Fromage, 76160 Darnétal - Tél.: 35-08-56-07.)

● **L'EUROPE NOTRE MAISON COMMUNE - SÉCURITÉ SANS ARMES NUCLEAIRES.** Quatrième symposium d'International Physicians for the Prevention of Nuclear War, du 14 au 18 octobre, à Bâle, Strasbourg, Bonn et Rotterdam. (AMPPGN, 5, rue Les Cases, 75007 Paris - Tél.: 43-06-54-89.)

● **L'UTILISATION MILITAIRE DE L'ESPACE EN EUROPE ET EN**

« LECTEURS SOLIDAIRES »

Nous avons lancé, dans nos précédents numéros, un appel à des « lecteurs solidaires » afin de constituer un fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.

En réponse à cet appel nous avons reçu, à la fin du mois d'août 1988, la somme de 50 440 F. Le comité de gestion de ce fonds, constitué par Mme Claire Brisset, MM. Jacques Chanchol, Pierre de Charentenay, Achille Mbembe et Edmond Jouve, a établi une première liste de bibliothèques, centres de recherche, universités, instituts, groupements associatifs, organisations humanitaires, etc. auxquels nous avons envoyé gratuitement notre journal. Ont déjà été établis: 70 abonnements en Afrique, 10 en Amérique, 10 en Asie et 1 en Europe de l'Est.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous.

M. ou M^{me}

N° rue

à Code postal

lecteur du Monde diplomatique depuis ans, verse par

chèque bancaire chèque postal

la somme de :

250 F pour un abonnement en Afrique ou au Proche-Orient.

313 F pour un abonnement en Amérique latine.

343 F pour un abonnement en Asie.

ou de 50 F 100 F 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.

(Chèques libellés à l'ordre du Monde diplomatique et adressés au Monde diplomatique, « Lecteurs Solidaires », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.)

صكنا من الأهل

DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE AUX FRONTIÈRES SOVIÉTIQUES

Les gagnants de la guerre du Golfe

ENFIN s'achève, dans le Golfe, le plus meurtrier des conflits régionaux. Jamais les hostilités n'auraient pris une telle ampleur si les puissances extérieures n'avaient jeté de l'huile sur le feu, entretenant soigneusement les arsenaux des deux adversaires. Sans doute n'a-t-on pas mesuré encore toute l'étendue des ravages pour les deux peuples amenés à s'entre-tuer. Eux sont les vrais perdants. Tandis que l'hégémonie américaine a eu tout loisir de se renforcer, une nouvelle instabilité s'annonce, des rives orientales de la Méditerranée aux frontières de l'URSS.

Par AHMAD SALAMATIAN *

Sauvage, échappant à toute règle, même à celles que les sociétés dites « civilisées » avaient imposées à leurs folles sanguinaires, la guerre entre l'Irak et l'Iran ne fut pas un simple affrontement territorial. Ce fut aussi une guerre à mort entre deux régimes emportés par un entêtement suicidaire, dont les effets ont bouleversé tout le Proche-Orient, des rives orientales de la Méditerranée aux frontières de l'Union soviétique. Rude a été la tâche pour la ramener dans le cadre des organisations internationales et du droit.

Dès les premiers mois du conflit, les médiateurs de l'Organisation de la conférence islamique, du mouvement des non-alignés et Olof Palme - ancien premier ministre suédois qui depuis lors a été assassiné - mandatés par le secrétaire général de l'ONU, avaient proposé de mettre fin à la boucherie en des termes semblables à ceux de la résolution 598 adoptée le 20 juillet 1987 par le Conseil de sécurité. A l'époque, l'Irak avait rejeté cette offre, contestant les frontières internationales qu'il avait pourtant reconnues par le traité de 1975 signé avec le chah d'Iran - ce même traité que M. Saddam Hussein, chef de l'Etat irakien, dénonça et déchira symboliquement devant les caméras de télévision quelques jours avant de déclencher les hostilités. A l'époque, l'Iran de l'imam Khomeyni refusa lui aussi d'entendre l'appel à la raison des médiateurs, exigeant la punition de l'agresseur et la mise à bas du régime de M. Saddam Hussein.

Contestation territoriale, d'une part, exigence d'une enquête sur la responsabilité de l'agression, d'autre part : ces deux problèmes sont au cœur des difficultés que connaît depuis plus d'un an la résolution 598, sur laquelle aujourd'hui se fondent les négociations de paix. Cette résolution demande, outre le cessez-le-feu, un retrait des forces en présence « aux frontières internationalement reconnues », sans plus de précision (article premier). Bagdad pouvait-il si facilement se contenter de cet énoncé ? Existerait-il d'autres « frontières internationalement reconnues » que celles du traité irako-iranien de 1975, qui, au demeurant, reprenait le tracé de l'ancienne frontière séparant l'empire perse de la province de l'empire ottoman devenu royaume d'Irak sous le mandat britannique, puis République arabe d'Irak ?

L'Irak n'était pas mieux servi, puisque, dans son article 6, la résolution renvoie la désignation de l'agresseur aux calendes grecques : le secrétaire général est prié « d'explorer, en consultation avec l'Irak et l'Iran, la possibilité de charger un organe impartial d'enquêter sur la responsabilité du conflit et de faire rapport au Conseil de sécurité dès que possible ».

Pourtant, les deux belligérants ont fini par accepter le cessez-le-feu et ils ont entamé les négociations de paix dès le 25 août. On peut alors se demander s'ils ne se sont pas fait en vain huit années de guerre. Un conflit qui a fait plus d'un million de morts et deux millions de blessés ; qui a englouti l'équivalent de la totalité des revenus du pétrole encaissés par les deux pays

depuis la mise en exploitation de leurs gisements (1). Ni vainqueur ni vaincu ? Il y a pourtant des gagnants.

Dans cette région qui recèle les trois quarts des réserves pétrolières, la ligne de partage du monde entre les deux Grands n'a pas changé depuis la fin de la première guerre mondiale. Elle suit les frontières septentrionales de la Turquie et de l'Iran, comme au temps de Lénine. Alors que, en Europe et en Extrême-Orient, l'Union soviétique était parvenue, grâce à sa participation à la seconde guerre mondiale aux côtés des alliés, à briser le « cordon sanitaire » installé autour d'elle dans les années 20 pour contenir la révolution d'Octobre.



PRISONNIERS IRAKIENS, QUAND LES COMBATS FAISAIENT RAGE
Mitrailleuses et armes chimiques se sont répandues dans la région.

La démarcation entre les deux Allemagnes, en Europe, et le 38^e parallèle, en Asie, étaient ainsi devenus les nouvelles frontières de la « guerre froide ». Mais, au Proche-Orient, la rupture entre les vainqueurs de la guerre de 1939-1945 allait se faire en Iran, au printemps 1946, lorsque les Occidentaux contraignirent Staline à retirer ses troupes de l'Azerbaïdjan et du Kurdistan irakiens. L'Union soviétique abandonna ainsi au camp occidental les profits et risques de la domination régionale. Le cadenas n'était pas mince pour les Etats-Unis qui, contrôlant l'accès au pétrole, y détenaient en même temps la clé de la prospérité des économies de l'Europe occidentale et du Japon. Géographiquement éloignée de l'Amérique, la région n'en est pas moins l'épicentre de sa domination mondiale.

Les vrais vainqueurs sont les Etats-Unis, leur allié israélien, et les Etats arabes qui se sont prêtés à leurs calculs.

En Afghanistan, face à la résistance islamique soutenue financièrement et matériellement par les Etats-Unis, l'Union soviétique est contrainte de retirer ses troupes. En Irak, elle n'est plus la seule puissance présente. Elle n'a obtenu aucune position de force en Iran. En contrepartie de quelques gains diplomatiques avec les monarchies du Golfe, elle a dû s'accommoder du déploiement sans précédent des forces navales américaines et des autres pays de l'OTAN dans le Golfe. L'URSS avait espéré pouvoir jouer un rôle de médiateur entre l'Irak et l'Iran ; elle a dû finalement se contenter de coopérer avec les Etats-Unis au sein du Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre un terme au conflit.

Sur la scène arabe, d'une manière ou d'une autre, les Etats du front du refus ont « digéré » les accords de Camp David. L'Egypte, mise au ban de la communauté arabe après la signature de ces accords, a retrouvé sa place parmi elle. Sa puissance militaire se conjuguait à la puissance financière de l'Arabie saoudite pour former un axe de protection et de défense des intérêts régionaux des Etats-Unis et de leurs alliés. Et cet axe sera, au lendemain du nouvel équilibre régional dont l'Etat d'Israël demeure, lui, le pilier.

En février 1979, quelques jours après la victoire de la révolution iranienne, M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine, déclara devant plus d'un million de personnes réunies dans la ville sainte de Machhad, au nord-est de l'Irak :

« Aujourd'hui, la profondeur stratégique du front contre l'ennemi sioniste va du Jourdain aux montagnes du Khorassan. » Il prévoyait même que « l'explosion de Téhéran n'était que la première série d'éruptions volcaniques qui allaient engloutir les forces d'occupation en Palestine ». En septembre 1980, au moment du déclenchement de la guerre contre l'Iran, la propagande irakienne lançait ce slogan : « Aujourd'hui, le Chah-al-Arab, demain Jérusalem ! » En 1983, pour lancer les vagues humaines à l'offensive, la propagande khomeyniste proclamait : « La route de Jérusalem passe par Kerbela [Irak] ! »

Ces délires ont dû faire sourire les stratèges israéliens qui, en fournissant des armes à l'Irak, entendaient bien

couvrir pour que les deux belligérants continuent à se détruire le plus longtemps possible, chacun sur sa propre route de Jérusalem ! Ainsi s'épuisèrent l'une contre l'autre deux puissances qui, ensemble, auraient peut-être changé le rapport de forces en défaveur d'Israël. Ainsi se discréditèrent deux idéologies, le panarabisme et le panislamisme, qui dès la création de l'Etat juif s'étaient donnés pour objectif de la détruire. L'extraordinaire apathie de l'opinion publique arabe et musulmane devant les images de la répression de la révolte des pierres dans les territoires occupés, et jusque sur les esplanades les plus sacrées de l'Islam, est la preuve de cette lassitude et de cet émiettement qui sont, au fond, les meilleurs alliés des Etats-Unis et d'Israël.

Demain la paix ?

QUANT à la Syrie, alliée de la République islamique, elle aussi a su tirer parti de la guerre. Elle a consolidé sa position au Liban, tout en bénéficiant des divers aides et dons provenant à la fois des monarchies du Golfe et de l'Iran, entre lesquels elle jouait le rôle d'intermédiaire. Serait-elle menacée par la fin du conflit ? Le danger potentiel que représente l'Irak, militarisé à l'extrême et débarrassé de sa guerre contre l'Iran, pourrait inciter les monarchies du Golfe à soutenir plus activement la Syrie en contrepois. Au demeurant, le président Assad a déjà

exemple, les échanges de la Turquie avec l'Irak et l'Iran auraient atteint, depuis le début de la guerre, 4 milliards de dollars par an (2). Elle a obtenu un droit de suite en Irak contre les séparatistes kurdes, tout en organisant une politique de sécurité commune avec l'Iran dans ses zones frontalières. De telles initiatives ont renforcé les liens économiques, et même politiques, qui faisaient défaut au début des Cento.

Plus loin encore, l'Europe et le Japon, toujours dépendants du Golfe pour leur approvisionnement en pétrole et l'écoulement de leurs marchandises, voient avec soulagement la guerre s'achever. Les prix du pétrole sont en baisse (18 dollars par baril au cours officiel en août dernier). La reconstruction des deux pays ravagés ouvre d'allechantes perspectives à leurs hommes d'affaires. Encore que les Européens n'auraient pas tellement de raisons de se réjouir, puisque, à l'épreuve de la crise, ils se sont encore une fois montrés incapables de mener dans cette région du Proche-Orient une politique distincte de celle des Etats-Unis.

Durant toutes ces années de conflit, les armes les plus destructives et les plus sophistiquées ont été introduites dans la région. Missiles, armes chimiques (voir page 32 l'article de Paul-Marie de La Gorce), sont désormais aux mains d'Etats dépourvus de véritables structures de contrôle démocratique. Toute la région est en proie à la guerre n'a fait que renforcer les blocages sociaux et politiques. Dans les pays riverains du Golfe, plus de 45 % de la population ont entre dix et trente-quatre ans, et cette proportion va en augmentant : c'est cette jeunesse, espoir et force des sociétés, que l'on continue à coiffer de régimes politiques archaïques, qu'ils soient simplement conservateurs ou bien despotiques.

A Téhéran comme à Bagdad, les régimes restent en place alors qu'ils avaient juré de se détruire ; mais ils devront bientôt faire face aux transformations que leur guerre a engendrées. Le militarisme irakien en sort renforcé, tandis que la révolution iranienne a été détournée de son objectif principal, qui était l'instauration de la démocratie. Aucun des deux Etats n'a réglé ses problèmes internes, politiques ou économiques ; tout au contraire, les difficultés se sont aggravées et il leur faut maintenant payer le coût de la reconstruction. Il est à craindre que le despotisme en treillis ou en turban, aveugle aux nécessités de la participation démocratique, ait encore plus de mal à gérer la paix que la guerre.

Cherchant la victoire des Etats-Unis au lendemain de l'acceptation du cessez-le-feu par l'Iran, M. Robert McFarlane, ancien conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité - et qui fut directement impliqué dans le scandale de l'« Irangate », - écrivait dans un article intitulé : « Comment l'Amérique a gagné la paix » (3) : « Avec la capitulation de l'ayatollah Khomeyni [...] la plus dangereuse et la plus intraitable menace qu'a connue l'Occident à la fin du vingtième siècle a été mise en échec. » Mais la nouvelle pax americana qui s'installe dans la région serait une paix des puissances conservatrices, des possédants et des despotes, comme au temps du congrès de Vienne. Une paix fragile, car nous ne sommes plus en 1815 : la montée des pressions sociales et politiques, l'impatience d'une jeunesse privée d'avenir par des pouvoirs archaïques, ne laissent que peu de temps.

(1) Selon les estimations de l'Institut de Stockholm de recherches internationales sur la paix, cf. *Financial Times*, 18 août 1988.

(2) Estimations fondées sur les statistiques officielles iraniennes et diverses autres sources.

(3) « How America won the Peace », *Los Angeles Times* et *The Guardian* (Londres), 29 juillet 1988.

Convergence d'intérêts fort divers

C'EST cet ordre que menace la révolution islamique lorsqu'elle s'installe en Iran en février 1979. Ses ondes de choc ébranlent tout le monde musulman, mais surtout, au Proche-Orient, elle inquiète à la fois les monarchies tribales et les Etats-nations modernes issus de la lutte anticoloniale, dévoués pour la plupart en régimes autoritaires. Le pouvoir irakien se voit exposé en première ligne, lui qui s'était accommodé de la puissance militaire de l'Iran du chah.

Lorsque, le 22 septembre 1980, M. Saddam Hussein lance ses troupes à l'assaut du territoire d'un pays quatre

fois plus étendu et trois fois plus peuplé que le sien, il sait disposer d'une puissante armée équipée par l'URSS et la France, et de 35 milliards de dollars de réserves financières. Il bénéficie aussi de la conjonction des intérêts internationaux hostiles à la révolution islamique. Les Etats-Unis, en particulier, voient leur dispositif de domination régionale en danger d'éclatement, alors que la signature par l'Egypte des accords de Camp David avec Israël, en 1978, avait sonné le glas du nationalisme arabe unitaire.

L'Irak cherche une victoire militaire rapide pour abattre le pouvoir de Téhéran, modifier les frontières et annexer une partie du territoire iranien. Un des

* Ex-député d'Espagne, en exil à Paris.

Le Grand sur le des retrouv

Le rapprochement par la rencontre dernier, laisse enfin saharien qui, depuis événement le climat. Les va-et-vient d'un se multiplient, dans Pour une grande qui poussent à ce de ce Grand Mag l'espoir des peupl

Par SOPHIE BESSIS

ILS ne se reconstruisent jours, mais progressivement, qui devaient être leurs missions. Les hommes de confiance des régimes signent quelquefois un accord pour la construction d'un « Grand Mag » sans plus de détails. Depuis cinq ans, les sahariens n'ont plus de vie et lous dans l'émigration que l'on ne voit plus encore pour

En moins d'un an, la capitale a été bouleversée. Inévitablement survient un coup d'Etat nous ne connaissons pas. Une surprise, leur empereur le Maghreb de la région de M. Bourguiba. Depuis longtemps contesté, elle est un fait accompli. Le dernier et une nouvelle fois la relève dans cette région. Un projet fou : le Maroc algéro-marocain était comme inéluctable, elle a été le 16 mai dernier et, le 3

Les peuples ne sont pas leurs dirigeants : la région diplomatiques tant décembre 1987 a permis de faire frontiers entre les Libyens l'ont même arriver par dizaines de milliers. A l'ouest, Algérie franchissent à nouveau une frontière commune qui une barrière. Si l'on demeure prudemment sur la question, semble avoir trouvé les promesses sans lequel, aucun rapprochement n'est possible. Tant d'hypothèses ont été levées en si peu de temps. On se prend ici et là à rêver d'un avenir meilleur. L'Algérie, à croire, ne rêve maghrébin.

Rien n'est possible sans années d'avance et de reculs ont dominé

Journaliste.

	En millions (1987)
ALGERIE	23
MAROC	24,7
TUNISIE	24,7

(1) Estimations à partir de sources : Banque mondiale.

سازمان اطلاعات

15/09/1988

IN DONNERAI
e chemin

CORPS AU VIEUX RÊVE D'UNITÉ des retrouvailles

Maroc où, à partir de 1985, la dette par habitant dépasse le PNB par tête. Parallèlement, son service absorbe une part de plus en plus importante des recettes d'exportation, entraînant un ralentissement général de l'investissement.

Inaugurant une longue série de négociations, le Maroc est le premier à solliciter un rééchelonnement et, pour obtenir de nouveaux prêts, à se soumettre aux conditions du Fonds monétaire international (FMI). L'ère de l'ajustement structurel commence au Maghreb en 1983. Le gouvernement Mzali s'étant trop longtemps caché la gravité de la situation, la Tunisie s'y engage, timidement d'abord, à partir de 1984, puis résolument, en 1986, en se soumettant elle aussi aux exigences du FMI. On en connaît les conséquences : l'application de la politique de l'offre, chère aux experts de Washington, et la priorité absolue donnée au remboursement de la dette résultent plus que jamais l'appareil productif vers la satisfaction des marchés extérieurs, tandis qu'un sévère coup de frein est donné à la consommation intérieure par un blocage ou un ralentissement de la progression des salaires qui, de fait, de l'inflation, une diminution en termes réels.

Quant aux coupes dans les dépenses de l'Etat, elles concernent au premier chef les secteurs sociaux et les subventions aux produits de consommation courante : de 1979 à 1986, les prix du sucre, de la farine, du lait et du gaz ont augmenté de 133 % au Maroc tandis que les salaires ne progressent dans le même temps que de 53 %. En Tunisie, les prix des produits alimentaires

Dans un tel contexte, la relance du Maghreb n'a présente aux yeux des dirigeants la vertu d'être, grâce à son pouvoir mobilisateur et au mieux-être immédiat qu'elle peut apporter dans certains domaines, un exutoire commode au mécontentement sans compter que, pour l'Algérie et le Maroc tout au moins, le règlement prévisible de la question saharienne permettra de diminuer des dépenses militaires fatales à leurs économies rudement éprouvées. Car, si le Maroc a bénéficié pour financer sa guerre d'une aide massive des monarchies pétrolières, et en particulier de l'Arabie saoudite, celle-ci, à son tour affectée par la chute des prix pétroliers, a considérablement réduit depuis trois ans sa contribution au budget militaire marocain. On sait d'ailleurs les efforts déployés par le roi Fahd en faveur d'un rapprochement algéro-marocain, la rencontre Hassan II-Benjedid du 4 mai 1987 s'étant effectuée sous ses auspices.

Si le souci de conjurer la crise apparaît comme un facteur déterminant de la relance maghrébine, il n'est pas le seul et celle-ci n'aurait pu s'effectuer sans une remarquable évolution interne de l'Algérie. Non sans peine, puisqu'il s'attelle à la tâche depuis maintenant près de dix ans, M. Chadli Benjedid semble en effet être parvenu à enterrer son prédécesseur une seconde fois, et l'abandon - gradué en fonction des rapports de force à l'intérieur de l'appareil dirigeant - du « boumediénisme » a aujourd'hui les allures d'un phénomène irréversible.

Si l'Algérie demeure officiellement un pays « socialiste », l'évolution n'en est pas moins manifeste, touchant aussi

tion d'un marché aux potentialités non négligeables. S'il est une réaction à l'impasse politique et économique dans laquelle le pays s'était retrouvé enfoncé, la fin du splendide isolement d'Alger était également l'une des conditions du renouveau de l'idée maghrébine.

L'aggravation des contraintes économiques externes, la montée des périls internes, la pression d'opinions publiques hostiles à de suicidaires rivalités, ont ainsi préparé le terrain à une reprise de la coopération. L'accélération de la construction européenne paraît devoir jouer ce rôle et persuader, s'il en était encore besoin, les Etats maghrébins qu'il devient de plus en plus dangereux d'affronter en ordre dispersé un partenaire en train de renforcer singulièrement sa puissance.

En pleine renégociation - en position de faiblesse - des accords conclus par chacune d'elles avec la CEE, les trois capitales ont l'occasion de mesurer depuis le 1^{er} janvier 1986 les conséquences concrètes de l'entrée dans l'Europe de l'Espagne et du Portugal : industrie manufacturière portugaise directement concurrente de celles de la Tunisie et du Maroc, autosuffisance communautaire en produits agricoles méditerranéens comme les agrumes et l'huile d'olive et, sur le plan géopolitique, affirmation d'une entité européenne à la dimension méditerranéenne de plus en plus revendiquée. La demande d'adhésion à la CEE formulée en 1987 par le souverain marocain, pour symbolique qu'elle fût, était à la fois une reconnaissance de la dépendance quasi organique de son pays à l'égard de l'Europe et un constat d'échec de l'idée maghrébine. Le refus prévisible et sans appel de Bruxelles de prendre en considération la candidature marocaine oblige les Etats du Maghreb à repenser leur développement et leurs rapports avec l'extérieur dans un contexte régional, le seul en fait sur lequel ils peuvent avoir quelque maîtrise.

Que pèse en effet chaque Etat, quelle que soit sa puissance relative,

Le mouvement de l'histoire

- 1954 1^{er} novembre : Déclenchement de la lutte algérienne de libération nationale.
- 1956 2 mars : Indépendance du Maroc.
- 20 mars : Indépendance de la Tunisie.
- 1958 Avril : Conférence de Tanger réunissant les trois partis nationalistes maghrébins pour jeter les bases d'un Maghreb unifié.
- Juillet : Le Maroc revendique officiellement la Mauritanie.
- 1962 1^{er} juillet : Indépendance de l'Algérie.
- 1963 Mai : Le Maroc renonce à revendiquer la Mauritanie.
- Octobre : Guerre des sables algéro-marocain.
- 1969 Janvier : Traité de bon voisinage algéro-marocain d'Ifrane.
- 1^{er} septembre : Le colonel Kadhafi renverse la monarchie en Libye.
- 1974 12 janvier : Accord de Djerba proclamant l'union tuniso-libyenne.
- 1975 6-9 novembre : Marche verte marocaine sur le Sahara occidental.
- 14 novembre : Accords tripartites de Madrid (Maroc-Mauritanie-Espagne) sur le Sahara occidental.
- 29 décembre : La charte de Hassi-Messaoud conclue entre Boumediène et le colonel Kadhafi prône l'union entre les deux pays.
- 1976 27 février : Proclamation de la République arabe sahraïe démocratique.
- 6 mars : Alger reconnaît la RASD.
- 1977 27 janvier : Défaite algérienne devant l'armée marocaine à Angala.
- 1979 5 août : La Mauritanie renonce à sa partie de Sahara occidental, aussitôt occupée par le Maroc.
- 1980 27 janvier : Un commando d'opposants soutenus par la Libye et l'Algérie envahit la ville tunisienne de Gafsa.
- 1983 26 février : Première rencontre Hassan II-Chadli Benjedid.
- 19 mars : Traité tuniso-algérien de fraternité et de concorde.
- 1984 13 août : Traité d'Oujda marocco-libyen.
- 12 novembre : Le Maroc quitte l'OUA pour protester contre l'admission de la RASD en son sein.
- 1985 septembre : Rupture des relations tuniso-libyennes.
- 1986 août : Rupture de l'union marocco-libyenne.
- 1987 24 mai : Seconde rencontre Hassan II-Chadli Benjedid.
- 7 novembre : Déposition de M. Bourguiba.
- 23 décembre : Reprise des relations diplomatiques tuniso-libyennes.

face à la constitution, non seulement sur la rive nord de la Méditerranée mais sur l'ensemble de la planète, d'espaces socio-économiques intégrés qui sont les partenaires-concurrents de demain ? Or le Maghreb représente un ensemble territorial de plus de 3 millions de kilomètres carrés (et de plus de 6 millions de kilomètres carrés si l'on y ajoute la Libye et la Mauritanie). A supposer qu'il se résume à ses seuls pays centraux, sa population, qui est aujourd'hui légèrement supérieure à 50 millions d'habitants, atteindra 75 millions d'habitants à l'orée du prochain millénaire. Son PIB actuel frise les 80 milliards de dollars, soit, il est vrai, l'équivalent du PIB belge. Avec la Libye et la Mauritanie, il atteint 110 milliards de dollars. Son PNB par tête, qui s'est accru d'environ 3 % par an de 1965 à 1985, va de 2 550 dollars pour l'Algérie à 560 dollars pour le Maroc, en passant par 1 200 dollars pour la Tunisie.

qui pèse sur les pouvoirs en place, la relance en cours ressemble davantage à une fuite en avant devant l'accumulation des problèmes qu'à la véritable recherche d'un moyen de les résoudre.

Le Maghreb est loin d'en être arrivé à un point où tout retour en arrière se révélerait impossible. Pour la première fois en tout cas depuis qu'il est libre de toute occupation coloniale, il est le théâtre d'un phénomène inédit : alors que les intérêts à long terme et les sentiments des peuples qui le constituent ont toujours milité pour sa construction, le contexte immédiat, les divergences d'approche et les ambitions antagoniques des classes dirigeantes respectives ont en revanche représenté d'insurmontables obstacles à la poursuite d'un but pourtant reconnu par tous les protagonistes comme porteur de progrès.

Les deux registres ont cessé, semble-t-il, d'être contradictoires. Le Maghreb peut tirer profit de cette concordance, dont il est malaisé de prévoir la durée, pour passer de l'état de soufre à celui de projet structuré. De Tunis à Rabat, on commence à comprendre que, pour aborder l'avenir, il n'est pas beaucoup d'autres possibilités.

SOPHIE BESSIS.

L'intégration ou l'asphyxie ?

BREF, le Maghreb, s'il existait, sans être et de loin un miracle, aurait du poids face à un contexte économique mondial en voie de recomposition, où la balkanisation devient synonyme de marginalisation. A condition de réorienter son appareil productif en fonction de la nouvelle donne de l'intégration, il pourrait bénéficier de substantielles économies d'échelle grâce à une population égale, dans douze ans, à une fois et demi celle de la France. A moins d'aggraver une dépendance extérieure dont il a pu ces dernières années mesurer les dangers, le Maghreb constitue, pour chacun des Etats qui le composent, le seul ballon d'oxygène susceptible d'éviter l'asphyxie à leurs économies et à leurs sociétés.

On peut en mesurer les potentialités à la limite mais certaine relance provoquée par l'ouverture des derniers mois, qui n'était d'ailleurs pas, de la part des dirigeants, dépourvue d'arrière-pensées. La liberté de circulation restaurée entre la Tunisie et la Libye a permis en effet, du côté tunisien, d'atténuer les effets d'une sécheresse et d'une mauvaise récolte ayant frappé cette année tout le Sud du pays, grâce à la frénésie d'achats dont font montre les Libyens dès qu'ils franchissent leur frontière du nord.

La possibilité pour ces derniers de s'approvisionner en produits divers - des pièces de rechange automobiles aux fruits secs - qui font depuis des années cruellement défaut chez eux donne en outre un répit apprécié à un régime libyen en proie à de multiples difficultés. L'Etat tunisien voit quant à lui sans déplaisir croître un maletail de devises réduit depuis quelques années à sa plus simple expression.

Le phénomène est analogue à la frontière algéro-marocaine, même si les choses ne vont pas aussi vite que d'aucuns pourraient l'espérer : les Algériens de l'Ouest commencent à s'approvisionner chez un Maroc redevenu voisin et qui voit là s'ouvrir un nouveau marché, tandis qu'on satisfait ainsi partiellement à Alger une demande à

laquelle l'économie nationale est pour l'heure incapable de répondre.

Dans une couche d'entrepreneurs autrement plus importante et dynamique, dans les trois pays, qu'elle ne l'était il y a vingt ans, on élabore des stratégies industrielles et commerciales en fonction du marché maghrébin naissant. Pour des raisons différentes, les Etats, les classes moyennes et populaires et le capital privé national trouvent chacun son compte dans l'édification d'un ensemble intégré. Pour les uns comme pour les autres, il constitue à la fois un palliatif et une perspective d'issue à la crise, une réponse possible à l'Europe, un moyen de consolider des complémentarités longtemps masquées mais qui se font jour désormais.

Il y a, cela dit, fort à faire pour rendre l'évolution irréversible. Car, si elle se contente de répondre à des préoccupations purement conjoncturelles et à dépasser momentanément l'étreinte



ENTRE LA TRADITION ET LA MODERNITÉ
La même aspiration croissante et ambiguë au changement.

connaissent une augmentation continue tandis que les salaires ont diminué de 15 % en termes réels entre 1983 et 1987 (3). Le ralentissement de la croissance a enfin provoqué partout une accélération du chômage qui frappe en premier lieu une jeunesse constituant désormais l'immense majorité de la population.

Pour n'avoir pas sollicité l'intervention du FMI, l'Algérie n'en connaît pas moins une évolution similaire : l'investissement public n'a cessé de chuter depuis 1979 et n'est guère relayé par l'investissement privé. Officiellement, le taux de chômage a atteint 17,5 % de la population active en 1986 mais, comme chez les voisins, le sous-emploi sous toutes ses formes y est massif.

On comprend dès lors que cette récession généralisée ait provoqué de graves frustrations, non seulement dans les couches populaires les plus gravement affectées mais également chez les classes moyennes, jusque-là les plus constants soutiens des régimes en place, et qui en subissent aussi les effets. L'atrait exercé dans les trois pays par l'intégrisme islamique sur une partie de plus en plus importante de la jeunesse est un des symptômes les plus spectaculaires de la montée générale de l'insatisfaction et de la perte de crédibilité de régimes qui n'ont plus grand-chose à promettre à leurs peuples.

bien la politique extérieure, marquée par un spectaculaire rapprochement avec les Etats-Unis et les pays arabes modérés, que l'économie, restructurée selon les critères maghrébins iconoclastes du « moins d'Etat » et de la rentabilité. La priorité nouvelle donnée à l'agriculture et à ce qui reste du monde rural, où l'âge moyen de la population active est de cinquante ans, s'est traduite par un abandon de la révolution agraire et un début de démantèlement des fermes d'Etat, rétrogradées sous certaines conditions à la paysannerie dans l'espoir de freiner un exode rural devenu incontrôlable. Dans l'industrie, les entreprises du secteur public, après avoir été restructurées en fonction d'imprévisibles de rentabilité financière et d'efficacité économique, sont fermement priées d'obéir à des critères de production et de productivité jadis considérés comme secondaires. Dans maints domaines d'activité, comme le commerce, le tourisme et les industries de biens de consommation courante, le secteur privé, auquel on accorde désormais de substantielles facilités, est instamment sollicité d'intervenir tandis que l'appel à l'investissement privé étranger se fait de plus en plus pressant. L'Algérie, dans bien des domaines, change incontestablement de visage et, ce faisant, se rapproche de ses deux partenaires maghrébins.

Hommes d'affaires tunisiens et marocains l'ont d'ailleurs bien compris qui multiplient les initiatives en direc-

LE COMMERCE EXTERIEUR

	Exportations (en millions de dollars, 1985)	Importations (en millions de dollars, 1985)	Taux de couverture (1985)
ALGERIE	13 634	9 861	143 % (1)
MAPOC	2 156	3 885	64 %
TUNISIE	1 738	2 757	63 %

(1) Le taux de couverture des importations algériennes a considérablement baissé depuis la chute des prix du pétrole.
Source : Banque mondiale, budgets économiques nationaux.

LES ECHANGES AVEC LA CEE

	Importations (1987, en millions d'ECUS)	Exportations (1987, en millions d'ECUS)	Saldo
MAROC	2 233	1 929	- 324
ALGERIE	3 884	5 383	+ 1 499
TUNISIE	1 782	1 542	- 240
LIBYE	2 338	5 239	+ 2 901

N.B. - Grâce à leurs ventes d'hydrocarbures, l'Algérie et la Libye ont un solde excédentaire qui toutefois s'est réduit considérablement depuis la baisse des prix pétroliers.
Source : Commerce économique européen.

nées de vache maigre...

depuis l'indépendance, la Tunisie connaît, après plusieurs années de récession, une croissance négative : 1986 ; celle de l'Algérie et de la Libye se situent en deça de 3 % par an depuis 1985, ce dernier pays connaissant en 1986 seulement une légère reprise. La chute des recettes d'exportation a également spectaculaire : la valeur des exportations algériennes d'hydrocarbures chute de 12,5 milliards de dollars en 1985 à moins de 8 milliards de dollars en 1986, la diminution de la valeur des exportations tunisiennes correspond pour l'instant à un manque à gagner de 70 milliards de dollars (2).

Les dépenses de l'Etat ne diminuent pas dans les mêmes proportions : le poids des importations demeure considérable, les dépenses militaires restent élevées, les dépenses sociales, dépassant 50 milliards de dollars en 1987. En deux ans, le déficit extérieur de la Tunisie s'est accru d'un tiers pour dépasser aujourd'hui 7 milliards de dollars. Celle de l'Algérie se situe aux environs de 25 milliards de dollars contre 10 milliards pour

(2) 1 dinar tunisien = 11 francs jusqu'en 1986. Depuis lors, une unité officielle, pesé un glissement constant de valeur, lui est fait perdre près de 10 % de son rapport au franc. Valeur officielle : 100 francs.

**AUDIOVISUEL
SPECTACLE
NOVOCOM INFORMATION**

**NOUVELLES TECHNIQUES
DE LA COMMUNICATION
DES METIERS CHANGENT**

**SIX FILIÈRES
DE FORMATION SUPÉRIEURE
CONDUISANT
À UN DIPLOME DE SPÉCIALITÉ**

- Gestion / Administration / Marketing des entreprises audiovisuelles.
- Exploitation et maintenance des équipements audiovisuels.
- Arts et techniques du son.
- Conception et réalisation.
- Journalisme audiovisuel.

**Documentation détaillée
sur simple demande écrite
à NOVOCOM,
28 bis, rue Kléber, 93100 MONTREUIL.**

DOMAINES D'INTÉRÊT :

- Gestion / Marketing
- Exploitation / Maintenance
- Journalisme audiovisuel
- Arts et techniques du son
- Arts et techniques de la vidéo
- Conception et réalisation

NOM : _____
Prénom : _____
Niveau d'études : _____
Adresse : _____
Tél. : _____

NOVOCOM
Institut d'Etudes
et de recherches internationales
sur les nouvelles communications

Siège social :
28 bis, rue Kléber, 93100 MONTREUIL.
Association loi 1901

CES INÉGALITÉS QUI SAPENT

Pour payer moins d'impôts,



Dans la tradition démocratique, l'impôt devrait être l'instrument d'une redistribution des revenus et des fortunes, un rouage de cette machine égalitaire dénoncée sans relâche par les néolibéraux. Mais aux mains d'une élite politique et économique, l'Etat est surtout la providence des plus riches. Loin de corriger les disparités sociales, la fiscalité privilégie une petite minorité de nantis, pesant toujours plus lourdement sur les autres citoyens.

Par CHRISTIAN DE BRIE

QUI oserait imaginer que les plus démunis, les « nouveaux pauvres » sans ressources, vont être lourdement taxés sur le modeste revenu minimum d'insertion - 2 000 francs par mois environ (1) - qui doit leur être prochainement attribué ? C'est pourtant ce qui va se passer. A un taux de 50 % environ, cin-

quante à cent fois plus élevé que celui que supporteront les plus riches au titre du nouvel impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Et tandis que ceux-ci et leurs porte-parole emplissent l'arène politique et la presse de clameurs avant même d'avoir été touchés, ceux-là paieront dans l'indifférence générale, sans bruit et sans même en avoir conscience.

Telle est la réalité d'une fiscalité profondément, structurellement, inégalitaire. A un degré tel qu'une complexité tacite, intéressée ou résignée, de presque tous les responsables s'est depuis longtemps établie pour taire une situation sinon explosive du moins en complète contradiction avec le discours dominant.

Certes, la France n'est pas seule concernée. Pour des raisons similaires, l'inégalité fiscale se retrouve dans les autres pays de niveau comparable, membres de la Communauté européenne ou de l'OCDE. Mais nulle part elle n'y est poussée à ce point.

Deux siècles après la Révolution, où la haine de l'impôt injuste et des privilèges fiscaux avait joué un rôle si important dans la mobilisation populaire, tout reste à faire ou presque. L'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : « Une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés » figure toujours au panthéon des grands principes.

ment de président de sociétés multinationales ou allocation de revenu minimum d'insertion de « nouveaux pauvres », même tarif. Aussi choquant qu'elle soit, cette inégalité ne suffit pas. Deux phénomènes l'aggravent sensiblement.

D'une part, les revenus les plus modestes sont intégralement affectés à la consommation, dépensés pour satisfaire les besoins les plus vitaux. Au fur et à mesure qu'ils s'élèvent, une part de plus en plus importante est épargnée et échappe au prélèvement massif sur la consommation, lequel est donc inversement proportionnel au revenu disponible et aux facultés contributives (8).

D'autre part, à un certain niveau de la hiérarchie sociale, on acquiert le moyen d'échapper partiellement, et parfois presque totalement, à l'impôt sur la consommation. Pour les cadres supérieurs, les dirigeants d'affaires, grandes, petites et moyennes, les hauts fonctionnaires et dignitaires de l'appareil

relever le pays jeté à terre par son prédateur. Avec ce simplisme écoulé - avant nous le chaos, avec nous la sécheresse - que n'ont même plus utilisé les publicités pour les dons capitulaires ou médailles miraculeuses. Ce sont les deux ministres sont le plus fier, c'est d'avoir, au-delà des engagements électoraux, réussi à baisser les impôts de 70 milliards de francs en deux ans. Le document qu'ils diffusent fournit le décompte (12) : « Ces allègements bénéficient : aux ménages pour 27,1 milliards de francs ; aux

entreprises pour 33,5 milliards de francs (...), à l'ensemble de l'économie à travers l'abaissement des taux de TVA qui porte sur un montant total de 8,5 milliards de francs. Or quelques pages plus loin, le même document révèle que les recettes fiscales de l'Etat passent de 1 091 milliards de francs en 1986 à 1 120 milliards de francs en 1987 et 1 180 milliards de francs prévus pour 1988, soit une augmentation de ... 89 milliards de francs, plus de 8 % en deux ans. Et les impôts « allégés » rapportent un peu plus chaque année. De 1987 à 1988, l'impôt sur le revenu des ménages passe de 212 milliards de francs à 220 milliards de francs, celui sur les sociétés de 115 milliards à 121 milliards, et la TVA de 498 milliards de francs à 523 milliards de francs. Bref, plus ça baisse, plus ça augmente.

Les deux ministres se seraient-ils trompés dans leurs calculs ? Certes pas. Leurs services savent compter.



L'anesthésiste anesthésié

CETTE « contribution indispensable » communément appelée aujourd'hui « prélèvement obligatoire global » (POG) (2), représente en France, chaque année, environ 45 % - près de la moitié - du produit intérieur brut (PIB), soit pour 1986 2 225 milliards de francs sur 5 000 milliards ; approximativement 100 000 francs par ménage. Nettement plus que la moyenne des pays de la CEE (39,8 %) ou de l'OCDE (37,2 %) ; beaucoup plus qu'au Japon (28 %) ou au Etats-Unis (29,2 %) ; à un niveau comparable à celui de la Belgique (46,9 %) ou des Pays-Bas (45 %), inférieur à celui de la Suède (50,5 %) ou du Danemark (49,2 %) (3).

Une part massive de cette contribution (voir l'encadré page 9) - entre les deux tiers et les trois quarts, selon les méthodes d'évaluation - est prélevée indirectement, pratiquement à l'insu du citoyen qui l'acquitte. Elle est intégrée, diluée dans le prix des milliers de produits, de biens et de services vendus aux consommateurs. Ainsi, le contribuable paie l'essentiel de l'impôt au fur et à mesure de ses achats et dépenses, sans s'en rendre vraiment compte. Cette ponction représente pourtant environ la moitié de la consommation des ménages. Autrement dit, chaque fois que l'on dépense 100 francs pour l'achat d'un quelconque bien, 50 francs en moyenne, qui n'ont rien à voir avec la valeur d'usage de ce bien, servent en fait à financer les budgets de l'Etat et des collectivités locales ainsi que le budget social de la nation.

An-delà de cette moyenne, c'est le mystère. Impossible de calculer le montant exact des impôts, taxes et cotisations contenus dans le prix d'un bien de consommation déterminé (4). Aussi incroyable que cela puisse paraître, personne ne sait précisément comment se répartit entre les contribuables cette énorme masse immergée qui représente l'essentiel du prélèvement fiscal. Ni ceux qui le perçoivent ni ceux qui le

supportent. Aucun Français n'est donc en mesure de dire combien il paie d'impôts. Même s'il croit le savoir, il n'en sait rien (5). Le ministre des finances non plus. Malgré l'énorme appareil statistique et les nombreux organismes d'évaluation et d'études qui l'assistent (6). Faire payer le contribuable sans qu'il s'en aperçoive, opérer la ponction fiscale sans douleur, a toujours été considéré comme une sage règle de gouvernement. Mais ici l'anesthésiste lui-même est anesthésié.

Si l'on ignore tout de la répartition des deux tiers aux trois quarts des impôts, il n'y a aucune chance qu'elle s'effectue équitablement, à moins de croire à une bien improbable justice fiscale immanente. La seule chose dont on est à peu près sûr, c'est que les prélèvements indirects sur la consommation sont aveugles. Ils frappent les personnes et les ménages sans tenir compte de leurs facultés contributives, de leurs revenus, de leur fortune, de leurs situations professionnelles, sociales ou familiales. A la différence des autres impôts, ils sont donc, par nature, inévitablement injustes. D'autant plus injustes qu'ils représentent une part plus importante de l'ensemble des prélèvements obligatoires. Or dans aucun pays de la CEE ou de l'OCDE ils n'atteignent une proportion aussi élevée qu'en France (7).

Ainsi le revenu disponible affecté à la consommation, qu'il soit faible ou élevé, supporte indistinctement une charge fiscale d'en moyenne 50 %. Riches et pauvres confondus. Traite-

reil d'Etat, une bonne part de ce qu'ils consomment, souvent le meilleur et le plus coûteux : nourriture, logement, déplacements et jusqu'aux loisirs, est prise en charge et payée par l'entreprise ou le service public. Et, bien évidemment, le tout sera répercuté sur les autres contribuables (9).

Clergé et noblesse de jadis n'auraient pas osé rêver à des privilèges si subtilement établis qu'aucune mit de 4 soit ne menace de les abolir. Massif, dissimulé, injuste, le prélèvement indirect sur la consommation est d'abord, et surtout, l'impôt des pauvres, des petites gens, des ménages et familles aux revenus modestes sur lesquels il pèse le plus lourdement.

Ignorance et injustice

CERTES, plus de la moitié du prélèvement global est redistribuée sous forme de prestations sociales diverses (10) et l'on peut raisonnablement penser que cette redistribution s'effectue au profit des catégories sociales les plus faibles. Encore que la preuve n'en soit pas solidement établie, il ne faudrait y voir que la manifestation d'une solidarité surtout interne, s'exerçant entre les membres de ces mêmes catégories qui en ont payé l'essentiel.

Ignorance et injustice, on s'étonne moins que le prélèvement indirect sur la consommation des ménages soit pratiquement passé sous silence. Pour les détenteurs du pouvoir et de l'argent, mieux vaut n'en pas parler. La question de savoir comment se répartit entre les

Français une ponction représentant à elle seule, rappelle-le, des deux tiers aux trois quarts des impôts, est escamotée du débat sur la justice fiscale. Dans l'arène politique, celui-ci se limite à ce que l'on connaît un peu mieux et à quoi les classes privilégiées détentrices de la parole sont le plus sensibles : l'imposition du revenu et celle du capital. Peu importe que la première ne représente que 10 % de l'ensemble des prélèvements et la seconde, tout confondus, moins de 5 % (11). Seraient-elles équitablement réparties, ce qui est loin d'être le cas, cela ne changerait pas grand-chose quand les 85 % restants ne le sont pas. En attendant, elles envahissent la scène et font tout le spectacle. Le terrain s'y prête. La fiscalité est une immense jungle de textes et règle-

(Publicité)

PEUPLES NOIRS - PEUPLES AFRICAINS
GRAND NUMÉRO SPÉCIAL
LE CAMEROUN DE PAUL BIYA
AUTOPSE D'UN CHAOS ANNONCÉ

EXTRAIT DU SOMMAIRE

- L'« ethnocentrisme », offensive tous les continents contre les Birmois.
- L'Eglise catholique en proie au tribal confessionnalisme.
- La folle retombée des technocrates barés de diplômes.
- Un rapport accablant de la banque mondiale.

832 pages - 200 F
 (joindre règlement à la commande)
 82, avenue de la Porte-des-Champs
 76000 ROUEN (France)
 Tél. (16) 36-99-31-97

Politis
CHAQUE JEUDI
 chez votre marchand de journaux

Directeur : Bernard Langlois (1) 46 36 24 24

- (1) 2 000 F pour une personne seule, 3 000 F pour un ménage, selon le projet en cours d'élaboration (Conseil des ministres du 13 juillet 1988).
- (2) Le POG est le total des recettes fiscales - impôts, taxes et cotisations sociales - payées à titre obligatoire pour le compte de l'Etat, des collectivités locales et des organismes de Sécurité sociale.
- (3) Chiffres de 1985, *Statistiques des recettes fiscales des pays membres de l'OCDE*, OCDE, Paris, 1987.
- (4) A l'exception de la TVA et de certaines taxes spécifiques. Pour le reste, il faudrait être en mesure de calculer le montant des impôts et cotisations transférés dans les prix tout au long du cycle de production et de commercialisation, et cela pour chacun des produits et services offerts sur le marché.
- (5) Si le conseil général estime que le montant de son impôt sur le revenu, voire de ses cotisations sociales et de ses taxes locales.
- (6) Institut national de la statistique et des études économiques, Conseil national des impôts, Conseil économique et social, Centre d'études des revenus et des coûts, en particulier.
- (7) Au minimum 63 % en France, contre 44,6 % en RFA, 37,1 % au Danemark, 35 % aux Etats-Unis, selon les méthodes d'évaluation de l'OCDE in *Statistiques des recettes publiques des pays membres*, op. cit.
- (8) Si 30 % du revenu disponible est épargné, l'impôt sur la consommation au taux moyen de 50 % porte sur 100-30. Le taux réel est alors ramené à 35 % du revenu disponible (50 % de 70).
- (9) Sous forme de frais généraux, en principe déductibles du bénéfice imposable.
- (10) Allocations familiales, pensions et retraites, assurances et allocations chômage, maladie et hospitalisation, principalement ; pour un total de 1 185 milliards de francs en 1986 ; voir : *Comptes de l'évolution récente des revenus en France*, Centre d'études des revenus et des coûts, La Documentation française, Paris, 1987.
- (11) Y compris des impositions qui, payées par l'entreprise, sont en fait supportées par le consommateur (une fraction des contributions locales et des droits d'enregistrement).

Simplement, ce ne sont pas les mêmes qui bénéficient des allègements et qui supportent l'augmentation générale. En l'occurrence, les hauts revenus, les détenteurs de capitaux et les grandes entreprises ont été les premiers et les mieux servis. Une avalanche de bienfaits s'est déversée sur eux (13). Certes, deux millions de « petits contribuables » ont été exonérés d'impôt sur le revenu, ce qui permet aux ministres d'affirmer très abusivement que leur pression fiscale a été ramenée à zéro, comme s'ils ne payaient pas d'autres

(12) Projet de loi de finances pour 1988. *Notes bleues du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation*, n° 351, octobre 1987.
(13) Cf. Christian de Brie, « Avalanche de bienfaits pour les privilégiés de la crise », *Le Monde diplomatique*, février 1987.

Calendrier des fêtes nationales
 1^{er} - 30 septembre

1 ^{er} LIEUVE	Fête nationale
2 ^{ème} SEP. SOCIAL	Fête nationale
DU VIETNAM	Fête nationale
3 ^{ème} SAINT-MARIN	Fête nationale
3 ^{ème} QATAR	Fête nationale
7 ^{ème} SWAZILAND	Fête de l'indépendance
7 ^{ème} BRESIL	Fête nationale
9 ^{ème} BULGARIE	Fête nationale
12 ^{ème} ETHIOPIE	Fête nationale
15 ^{ème} COSTA-RICA	Fête nationale
15 ^{ème} EL-SALVADOR	Fête de l'indépendance
15 ^{ème} GUYANAMA	Fête de l'indépendance
15 ^{ème} HONDURAS	Fête de l'indépendance
16 ^{ème} MEXIQUE	Fête nationale
18 ^{ème} CHILI	Fête de l'indépendance
22 ^{ème} MALI	Fête nationale
23 ^{ème} ARABIE SAOUDITE	Fête nationale
26 ^{ème} REP. ARABE DU YEMEN	Fête nationale
30 ^{ème} BOTSWANA	Fête de l'indépendance

Edité par la SARL Le Monde
 Gérant : André FONTAINE,
 directeur de la publication.
 Administrateur général : Bernard WOUTES

Imprimerie
 du « Monde »
 7, rue des Italiens
 75009 PARIS

Commission paritaire des journaux
 et publications : n° 57 438
 ISSN : 0026-9395

A la disposition des diffuseurs de presse
 pour modifications de service, demandes de
 réimpression ou autre, utiliser votre numéro de
 téléphone vert : (16) 1 05-36-11-11.

صكنا من الأصل

LA DÉMOCRATIE (III)

enrichissez-vous !

taxes. En réalité ils paieront davantage, la seule augmentation des cotisations sociales retenues sur les salaires étant supérieure aux réductions d'impôts sur le revenu. Seuls les gros revenus voient leur charge fiscale baisser de façon notable (14).

Il est vrai que les tranches les plus élevées du barème avaient augmenté au cours de la période précédente pour atteindre 65 %, et même 70 % (en 1983). Le taux maximum a été ramené à 56,8 %. Encore qu'il ne doive pas faire illusion. Pour payer un tel pourcentage sur l'ensemble de son revenu imposable, il faut que celui-ci dépasse... 20 millions de francs par an pour un ménage (15), beaucoup plus s'il a des enfants à charge. Et le revenu imposable est toujours inférieur au revenu déclaré (16), lequel à ce niveau peut être très éloigné du revenu effectif perçu, les possibilités de fraude et d'évasion augmentant généralement avec les moyens financiers. Les 1 milliard ou 2 milliards de francs disparus, pas pour tout le monde, dans la bijouterie des frères Chaumont sont une récente illustration des pratiques financières des gens d'argent, qui se déroulent, quand faire se peut, à l'abri du fisc. S'il se trouve des fraudeurs dans toutes les catégories de contribuables, l'avantage procuré croît avec les capacités de dissimulation. En pratique, au-delà d'un certain montant, l'on a des chances raisonnables de bénéficier d'une discrète transaction amiable tandis que la juste sévérité de la loi n'épargne pas les petits débutants maladroits.

Non contents de conforter les inégalités par l'impôt, les démocrates bourgeois et ploutocrates ont inventé une nouvelle version des fermiers généraux : l'entreprise (privée ou publique) a hérité de la fonction. Avec un pouvoir, des privilèges et des abus très comparables. Si elle n'est pas le seul pays à avoir restauré cette pratique, la France se trouve parmi ceux où elle est la plus développée. Contrairement à une idée commune, c'est en effet l'entreprise, et non le percepteur, qui collecte l'essentiel des impôts auprès des contribuables et les reverse ensuite aux différents destinataires publics. Près de 85 % du prélèvement obligatoire transitent par elle. Il n'y a guère que l'impôt sur le revenu, ceux sur le

capital et la taxe d'habitation qui lui échappent (17).

Elle en tire quelques avantages. Tout d'abord, un délai plus ou moins long s'écoule entre la collecte et le reversement, pendant lequel l'entreprise garde les sommes à sa disposition. A titre gratuit, si l'on peut dire. C'est en quelque sorte le prix de l'affermage et du service rendu. L'affaire n'est pas mince qui porte bon au mal au sur quelque 2 000 milliards de francs en trésorerie. Le délai peut même être utilisé pour des opérations de spéculation boursière, cela se voit : avec le produit des cotisations sociales retenues sur les salaires !

Ensuite, ayant abandonné la maîtrise du recouvrement direct de l'impôt auprès des contribuables, l'Etat se retrouve en situation de dépendance à l'égard de son unique fournisseur, soumis à toutes sortes de pressions qui prennent parfois la forme de chantages. Ainsi en période de difficultés, lorsque l'entreprise retarde le versement des cotisations sociales ou de la TVA, menaçant de mettre la clé sous la porte, et d'augmenter le nombre de chômeurs.

Enfin, elle profite de sa position pour obtenir un statut de faveur en invoquant inlassablement « les charges fiscales et sociales écrasantes qui pèsent sur les entreprises » - en réalité sur les prix des biens et services payés par les consommateurs - menaçant leur compétitivité face à la concurrence étrangère. L'argument fait toujours mouche, quels que soient les enseignements beaucoup plus nuancés que l'on puisse tirer des comparaisons internationales (18). Au fil des ans, la fiscalité des entreprises est devenue un extraordinaire catalogue de mesures incitatives spécifiques, de dérogations et d'exceptions qui profitent surtout aux sociétés les plus importantes et les plus performantes, tandis que les autres se voient appliquer la règle commune. Là aussi, loin de corriger les inégalités produites par la loi du marché, la fiscalité vient au secours des plus forts. Pour eux, la majeure partie des profits - qui composent le cash-flow (19) - est dérogée en franchise d'impôt, lequel tend à ne toucher que la fraction des bénéfices distribués aux actionnaires ou placés en réserve. La baisse progressive de l'impôt sur les sociétés compte avantageusement le dispositif (20).

Le prix de la régate est dans son assiette. Verra-t-on un jour l'enseignement sponsorisé dans les écoles et l'Institut, couvert de badges, annoncer que la leçon d'arithmétique est « offerte » par une marque de jeux électroniques et la récréation par une boisson gazeuse au goût d'aventure ? L'expérience du prélèvement fiscal aurait bien préparé le terrain.

Les nouveaux émigrés de Coblenze

Le projet de rétablir en France un impôt sur la fortune est l'occasion de grandes manœuvres. Le CNPF ne rate pas une occasion de manifester son hostilité (26). M. Périgot lâche l'argument : « C'est la pénalisation de la réussite ! (26) » relayé par M. Alain Juppé et la droite politique : « Un risque de voir l'épargne s'enfuir vers les autres pays (27) ». Lesquels ? L'Allemagne toute proche, où, paraît-il - cela reste à prouver - l'imposition serait moins lourde. Mais ni les Etats-Unis, ni le Royaume-Uni, où la fortune est nettement plus imposée (28). Ainsi, pour garder leurs privilèges, gagner quelques milliers de francs, nos riches familles de notables si bien intégrées au paysage et à l'histoire nationale seraient prêtes à faire franchir le Rhin à leurs capitaux, abandonner les plus beaux coins de la douce France où ils possèdent châteaux, résidences et hôtels particuliers. Pour une petite poignée d'or ! Les nouveaux émigrés de Coblenze vont sur les traces de leurs aînés.

Il faut revenir à l'essentiel, contenu dans la Déclaration des droits de l'homme. Que les cent mille à deux cent mille Français les plus fortunés, qui sont aussi ceux qui disposent en général des plus gros revenus (29) paient 6 ou 7 milliards d'impôts supplémentaires, sur un prélèvement global de 2 500 milliards de francs - pour venir en aide aux cinq cent mille à six cent mille personnes les plus démunies ne devrait même pas prêter à discussion. L'écart des fortunes est tel qu'il en sera à peine modifié. Dix pour cent

La perspective du grand marché unique de 1993 va être pour l'entreprise et ceux qui contrôlent le pouvoir économique l'occasion d'un nouveau bond en avant. Depuis longtemps, ils s'y préparent. Leur objectif : l'harmonisation fiscale par le bas pour les sociétés, les détenteurs de capitaux et les titulaires de hauts revenus. Que les autres se débrouillent.

taire, c'est prioritairement abaisser progressivement et sensiblement la part du prélèvement indirect sur la consommation, le plus injuste, le moins démocratique aussi, puisqu'il prive le citoyen de la conscience de le payer. C'est augmenter, parallèlement, l'impôt progressif sur le revenu, plus faible dans ce pays que partout ailleurs (31). C'est étendre la progressivité aux cotisations de Sécurité sociale retenues sur les salaires et rémunérations, autre prélèvement sur le revenu, plus important que le premier.

C'est aussi taxer les profits effectifs de l'entreprise en imposant non plus le bénéfice fiscal, cette fiction comptable, mais le cash-flow. Un taux très faible suffirait pour un rendement majoré. L'échéance de 1993 pourrait être l'occasion de mettre à plat les situations, en France et chez ses partenaires - les instruments d'analyse le permettent - et d'engager une harmonisation conforme aux idéaux de l'Europe et non aux seuls intérêts d'une petite minorité. Si la voix des peuples parvient à se faire entendre.

CHRISTIAN DE BRIE.

- (14) Ceux qui dépassent 30 000 F par mois pour un ménage avec deux enfants en 1987.
- (15) « Projet de loi de finances pour 1988 », op. cit.
- (16) Compte tenu des nombreuses déductions que la loi ouvre aux contribuables.
- (17) Dans certains pays, Etats-Unis, Royaume-Uni, l'impôt sur le revenu est retenu à la source par l'entreprise.
- (18) Voir « Statistiques de base de la communauté », Office statistique des Communautés européennes, 1987.
- (19) Il comprend essentiellement les dotations aux comptes d'amortissement et de provisions passées en franchise d'impôt et qui, avec le bénéfice disponible après impôt sur les sociétés, mesurent l'ensemble des profits effectifs.
- (20) Réduit de 50 % en 1985 à 42 % en 1988 pour les bénéfices non distribués ; de 25 % à 13 % pour les bénéfices distribués, par le jeu de l'impôt fiscal.
- (21) Voir Christian de Brie et Pierre Charpentier, *Comment fraude fiscale, éditions Alain Moreau, Paris, 1975.*
- (22) Voir, entre autres, André Beauchamp, *Guide mondial des paradis fiscaux*, Grasset, Paris, 1983.
- (23) Cf. *Rapport de la Cour des comptes sur l'ajout de dix années rentifères*, La Documentation française, Paris, 1983.
- (24) Cf. le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la même affaire (J.O. du 15 novembre 1984).
- (25) Voir Bernard Cassen, « Un nouveau maître à penser : l'entreprise », in *Mesures de voir*, « Des sociétés malades de leur culture ».
- (26) Colloque de Nantes, 25 mai 1988.
- (27) M. Juppé à Dijon, le 13 juillet 1988 ; cité dans *le Monde* du 15 juillet 1988.
- (28) 4,6 % du PIB au Royaume-Uni, 2,9 % aux Etats-Unis, contre 2,1 % en France.
- (29) Voir Denis Clerc, « Premiers des inégalités, les disparités de revenus », *le Monde diplomatique*, juillet 1988.
- (30) Jules Lepidi, *la Fortune des Français*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1988.
- (31) 5,8 % en France ; environ deux fois moins que dans la moyenne des autres pays de l'OCDE : 11,7 %, Cf. OCDE, op. cit.

Le mois prochain :

IV. - LOGEMENT ET POLITIQUE URBAINE

Déjà publiés : les revenus (juillet 1988) ; la justice (août 1988).

LES QUI SAPENT d'impôts

entreprises pour 33,5 milliards de francs (...), à l'ensemble de l'impôt TVA qui porte sur un montant de 2,5 milliards de francs. Ce chiffre révèle que les recettes fiscales de 1987 à 1 091 milliards de francs, 1987 et 1 180 milliards de francs prévus pour 1988, soit une augmentation de... 89 milliards de francs, de 8 % en deux ans. Et les dépenses - rapportées au pourcentage du revenu des ménages payés de francs, celui sur les sociétés TVA de 115 milliards à 121 milliards, de 498 milliards de francs, de 523 milliards de francs. Bref, plus de baisse, plus ça augmente.



Supplément, ce ne sont pas les seuls qui bénéficient des allègements et supportent l'augmentation plus. En l'occurrence, les hauts revenus détenteurs de capitaux et les grandes entreprises ont été les premiers à mieux servir. Une avalanche de faits s'est déversée de ces derniers : deux millions de « petits et moyens » ont été exonérés d'impôt le revenu, ce qui permet sans cesse d'affaiblir très abominablement que la pression fiscale a été ramené à ce comme s'ils ne payaient pas d'impôt.

- (12) « Projet de loi de finances pour 1988 », Notes Sésam du *Monde diplomatique*, des finances et de la politique n° 33, octobre 1987.
- (13) Cf. Christian de Brie, « Amalgame bureaucratique pour les privilégiés de la loi », *le Monde diplomatique*, février 1987.

Calendrier des fêtes nationales

1 ^{er} - 30 septembre	Fête nationale
1 ^{er} MAI	Fête nationale
2 ^e MAI	Fête nationale
3 ^e MAI	Fête nationale
4 ^e MAI	Fête nationale
5 ^e MAI	Fête nationale
6 ^e MAI	Fête nationale
7 ^e MAI	Fête nationale
8 ^e MAI	Fête nationale
9 ^e MAI	Fête nationale
10 ^e MAI	Fête nationale
11 ^e MAI	Fête nationale
12 ^e MAI	Fête nationale
13 ^e MAI	Fête nationale
14 ^e MAI	Fête nationale
15 ^e MAI	Fête nationale
16 ^e MAI	Fête nationale
17 ^e MAI	Fête nationale
18 ^e MAI	Fête nationale
19 ^e MAI	Fête nationale
20 ^e MAI	Fête nationale
21 ^e MAI	Fête nationale
22 ^e MAI	Fête nationale
23 ^e MAI	Fête nationale
24 ^e MAI	Fête nationale
25 ^e MAI	Fête nationale
26 ^e MAI	Fête nationale
27 ^e MAI	Fête nationale
28 ^e MAI	Fête nationale
29 ^e MAI	Fête nationale
30 ^e MAI	Fête nationale

Édité par la SARL de l'Annuaire du Monde
Gérant : André FONTAINE
Directeur de la publication : Bernard DEBRIE
Administrateur général : Bernard DEBRIE
Imprimerie du « Monde »
7, rue des Italiens
75009 PARIS
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 48
ISSN : 0026-0985
A la disposition des abonnés et pour modifications de service, adressez vos lettres au service des abonnés : (16) 1 05 34 11 11

A l'ombre des paradis fiscaux

TOUT cela s'effectue en parfaite légalité. Mais l'entreprise a aussi le moyen, plus que tout autre, de tourner ou violer la loi, de pratiquer l'évasion de capitaux et la fraude fiscale. Des secteurs entiers ne s'en privent pas qui pratiquent allègrement fausses factures et abus de biens sociaux, alimentant ces réseaux parallèles d'argent secret et de caisses noires qui ont tant contribué au développement de la corruption et de l'enrichissement sans cause (21). A un niveau plus élevé, celui des grands groupes et des multinationales, on utilise ouvertement l'immense réseau mondial des paradis fiscaux et des sociétés fictives pour la circulation de l'argent et le transfert des profits (22). Procédé plus élégant, par ailleurs compatible avec le précédent. Dans la gigantesque escroquerie révélée par la diffusion du rapport de la Cour des comptes sur l'affaire dite des « avions renifleurs » (23), on a pu vérifier qu'une société comme Elf-Erap - premier groupe français à l'époque - avait en permanence à sa disposition une panoplie complète de sociétés fictives, domiciliées dans des paradis fiscaux, lui permettant de transférer des

profits n'importe où dans le monde à l'insu de son conseil d'administration et du fisc (24).

Insatiable, l'appétit de l'entreprise n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Déjà candidat à reprendre du projet culturel de nos sociétés (25) et collecteur et fermier général de l'impôt, elle aspire en outre à dépouiller l'Etat et la collectivité qu'il est censé représenter de leurs fonctions traditionnelles et à être, à elle seule, toute la société civile. L'explosion du prétendu mécénat et du « sponsoring » sportif, culturel ou éducatif en est le signe le plus visible. « Prétendu », car si l'entreprise entend bien s'attribuer la direction et le bénéfice des opérations, sans aucun contrôle démocratique, elle fera intégralement payer la facture aux citoyens, jusqu'au dernier centime, en intégrant au prix des produits et services qu'elle vend au consommateur client, selon une pratique qu'elle maîtrise parfaitement. Le téléspectateur qui, grignotant son jambon-purée, suit la course-poursuite entre deux magnifiques voiliers aux armes d'un fabricant de charcuterie et d'un spécialiste de la pomme de terre conditionnée, ne doit avoir aucune illu-

L'iceberg

Sur un total de 2 089 milliards de francs perçus en France en 1985 (1), les recettes fiscales peuvent être ventilées en quatre grandes catégories :

1. - POUR 63 % : IMPOTS INDIRECTS SUR LA CONSOMMATION, soit 1 317 milliards de francs qui comprennent essentiellement :
 - Les impôts sur les biens et services : 684 milliards de francs (dont TVA : 410 milliards de francs) ;
 - Les cotisations sociales et taxes sur les salaires des entreprises : 633 milliards de francs.
2. - POUR 28 % : IMPOTS SUR LES REVENUS DES MENAGES, soit 587 milliards de francs qui comprennent essentiellement :
 - Les impôts sur le revenu des personnes physiques : 286 milliards de francs (dont impôt sur le revenu : 211 milliards) ;
 - Les cotisations sociales des salariés : 255 milliards de francs et celles des travailleurs indépendants : 66 milliards.
3. - POUR 4,7 % : IMPOTS SUR LE PATRIMOINE, soit 95 milliards de francs qui comprennent essentiellement : les droits de succession : 12 milliards de francs ; l'impôt sur les opérations de Bourse : 14 milliards et l'IGF (encore en vigueur en 1985) 5 milliards.
4. - POUR 4,3 % : IMPOT SUR LES SOCIETES, soit 89 milliards de francs.

(1) Année de référence (chiffres de l'OCDE).
N.B. - Certains impôts sur le capital, sur le revenu et sur les sociétés pourraient être classés dans les impôts sur la consommation dans la mesure où ils sont répercutés dans le prix des produits et services, ce qui porterait la part de ceux-ci à près de 75 % du total.

PEUGEOT - CD - TT - SODEXA

Quand le lion présente ses lettres de créance

Quand on est en poste, le choix d'un véhicule requiert réflexion. Une marque réputée, un réseau compétent et dense, un passé historique dans la production comme dans la compétition sont autant de quartiers de noblesse. Pour le personnel diplomatique, Automobiles PEUGEOT a mis en place une organisation spécialisée. PEUGEOT SODEXA qui apporte une expérience et un savoir-faire internationaux : tarif préférentiel, facilités de règlement personnalisées, gamme de véhicules conformes aux normes en vigueur sur le territoire d'affectation, reprise du véhicule d'occasion, expédition dans le monde entier, formalités. Autant de lettres de créance qui font de PEUGEOT SODEXA un partenaire fiable, sérieux, discret et efficace sur toutes les routes étrangères où le lion PEUGEOT est l'expression du rayonnement de la technique française.

PEUGEOT - CD - TT - SODEXA - SERVICE VENTES DIRECTES AUX DIPLOMATES
magasin d'exposition PEUGEOT
Bureau SODEXA - CD - TT - 136 Champs-Élysées - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42 25 20 98
Siège social SODEXA - 115 rue Danton - 92400 COURBEVOIE - Tél. : (1) 47 88 50 83 - Télex 615 072 F
SODEXA - Filiale Automobiles PEUGEOT

UNE CERTAINE IDÉE

Dans la jungle

Ambition

(Suite de la première page.)

QUELLE Europe veut-elle donc les Européens? Force est de constater qu'ils ne sont guère consultés sur ce point. Le renouvellement du Parlement européen leur fournira-t-il, l'an prochain, une occasion de s'exprimer avec clarté? Ou bien les candidats effaceront-ils les diverses options ouvertes aux électeurs en se réfugiant dans le flou d'un trompeur consensus? S'il fallait encore recueillir le lyrisme européen n'en serait pas moins caduc en raison des intérêts essentiels remis en cause par le marché unique.

La libre circulation des capitaux et des personnes peut donner son essor à une Europe marchande qui jamais ne suffira à définir une identité européenne. Comment peut-elle s'esquisser une nouvelle forme de patriotisme européen largement ouvert sur le reste du monde? Ce surgissement embrasse par nécessité tous les aspects de la vie en société. Le premier jalon d'une réflexion est ici posé (voir ci-contre l'article de Bernard Cassen), et l'exploration sera poursuivie dans chacun des prochains numéros. Pas de saut aveugle dans l'avenir.

Dès le départ, une certitude: l'Europe porte en elle-même une aspiration sans laquelle elle n'aurait pas envisagé de s'unir. Voilà quelques décennies, certains crurent trouver dans leur crainte de l'URSS le moteur de la cohésion. Maigre bilan: ni défense ni véritable diplomatie communes, une politique agricole dont chacun connaît les graves inconvénients, un marché si peu « commun » qu'il faut maintenant instaurer le marché « unique ».

L'EUROPE ne s'édifiera pas sur la base d'une hostilité à quelque puissance que ce soit. Son avenir réside tout entier dans l'affirmation de ce qui lui est primordial: une pratique démocratique axée sur la volonté de renforcer les libertés dont elle jouit, de les faire rayonner au profit des peuples qui n'en disposent pas, de lutter chez elle et dans le reste du monde contre les injustices et les inégalités qui constituent autant d'insultes à la dignité de l'être humain (2). L'absurde fascination exercée par le « modèle » libéral repose sur une imposture (3). Une analyse serrée du rapport économique présenté au Congrès par le président Reagan met en lumière les illusions et les écueils dont doit se garder toute politique économique et sociale en Europe (4). La Commission de Bruxelles et chacun des pays membres de la Communauté peuvent bien savoir, à deux mois de l'élection présidentielle américaine, que l'ère du libéralisme reaganien est déjà terminée.

Cette Europe qui n'en finit pas de chercher sa voie dispose d'un moyen de faire connaître ses po-

sitions et de peser sur l'évolution d'un monde auquel son propre sort est intimement lié. Longtemps frappée d'un certain discrédit, l'Organisation des Nations unies est en train de reconquérir sa crédibilité grâce à l'efficacité dont elle fait preuve dans le règlement des conflits régionaux. En Afghanistan comme dans la guerre Irak-Iran, en Namibie comme au Sahara occidental, l'intervention du secrétaire général de l'ONU ou de son représentant a été déterminante. En dépit de tels succès, et bien que l'URSS règle ses dettes à leur égard, les Nations unies se trouveraient en cessation de paiement si les Etats-Unis ne leur versaient avant novembre au moins une part des quelque 600 millions de dollars qu'ils leur doivent (5).

En dépit de toutes les critiques qui ont pu lui être adressées, l'Organisation internationale reste l'indispensable lieu de recherche de solutions acceptables par les parties en conflit. Elle a entrepris en son sein un effort de réforme qui laisse bien augurer de l'avenir. L'URSS a cessé de transformer l'Assemblée générale en arène d'affrontements idéologiques. L'Europe peut éviter à l'ONU d'être financièrement paralysée à un moment où elle s'affirme plus utile que jamais.

MAIS cette vieille Europe doit encore aller plus loin. Si M. Reagan accepte une intervention des Nations unies dans le Golfe ou en Namibie, il ne souhaite pas voir l'Organisation se mêler du conflit israélo-arabe, de la politique d'apartheid en Afrique du Sud, ou de l'Amérique centrale. A l'égard de ces trois conflits, les Européens ont manifesté des intentions qui ne rejoignent pas celles de Washington. Que ne donnent-ils plus de poids à leurs appréciations en s'exprimant d'une seule voix? L'Europe voit s'offrir à elle une occasion de se faire écouter aux Nations unies en agissant avec une tranquille fermeté sur ces points chauds du globe. Non pas par vaine gloire, non pas pour se donner l'impression de peser sur le destin du monde. Mais parce que là se jouent les valeurs démocratiques qui sont sa raison d'être et qui légitiment son ambitieux effort d'unification.

CLAUDE JULIEN.

(2) « Sociétés écartelées, planète disloquée », le Monde diplomatique, mai 1988, et la série d'articles intitulée « Ces inégalités qui sapent la démocratie », à partir du numéro de juin 1988. (3) Voir l'article de voir 2, « Le libéralisme contre les libertés », le Monde diplomatique, Paris 1988. (4) Cf. Emma Rothschild, « The Real Reagan Economy », The New York Review of Books, 30 juin 1988. (5) Voir « Getting Some Respect - A Revived UN is Finding its Role in the World », Newsweek, 8 août 1988, et « Steering a sure course at last », Financial Times, 5 août 1988.

CENT SOIXANTE RÉGIONS

Terrains de jeu sans équipes entraînées

Le Centre géographique de l'Europe des Douze se situerait quelque part dans la France profonde, entre Riom et Vichy dans le Puy-de-Dôme. Les régions françaises sont pourtant loin d'être le point de mire de leurs quelque cent soixante concurrentes et voisines européennes, en majorité infiniment mieux armées institutionnellement et financièrement pour affronter le marché unique. Tel est le constat dressé par Jean-François Drevet, chargé de mission à la DATAR, dans un ouvrage (1) qui, au-delà du bilan des politiques régionales européennes, constitue un précieux inventaire des forces et faiblesses de l'Hexagone. La Commission de Bruxelles pèse de plus en plus dans les initiatives économiques régionales, tant comme pourvoyeuse des aides du Fonds européen de développement régional (FEDER) que comme gendarme sanctionnant les « dopages » incitatifs trop voyants à l'installation d'entreprises. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de rappeler que les gouvernements néolibéraux, comme ceux de M^{me} Thatcher ou de M. Kohl, accordaient, en 1985, un volume d'aides régionales quatre à cinq fois supérieur à celui de la France. Nul ne conteste aujourd'hui que la revitalisation économique est avant tout une affaire locale, comme en témoignent notamment les réussites américaines (2) en matière de partenariat où le dispositif de recherche, grâce aux technopoles (3), joue désormais un rôle-clé.

D'où la nécessité d'une véritable politique concertée sur le plan européen, certes votée par la Commission, mais qui, jusqu'ici, a échoué sur l'absence de consensus au sein du Conseil. Comme le dit fort bien Jean-François Drevet, filant une métaphore sportive, on a aplani et équipé le terrain de jeu de l'économie européenne sans se soucier de former et d'entraîner des équipes...

B. C.

(1) Jean-François Drevet, 1992-2000. Les régions françaises entre l'Europe et le déclin, Souffles, Paris, 1988, 253 pages, 125 F. (2) Voir à ce sujet Pierre Dommergues (sous la direction de), La Société de partenariat. Economie-territoire et revitalisation régionale aux Etats-Unis et en France, AFNOR-Antropos, Paris, 1988, 439 pages, 180 F. (3) On lira à ce sujet le très stimulant ouvrage de Michel Bernadé de Sigoyer et Pierre Boisgontier sur la technologie grenobloise, « Point de rencontre d'un territoire déjà très intellectuel et de la révolution micro ». Grains de Technopole. Micro-entreprises grenobloises et nouveaux espaces productifs, Presses universitaires de Grenoble, 1988, 258 pages, 95 F.

(Suite de la première page.)

Pour inciter, malgré tout, les salariés à « épargner au pays », la législation fiscale aura tout naturellement tendance à exonérer d'impôt les sommes investies, donc à introduire un impôt négatif sur l'épargne, et à défavoriser, parmi les salariés, ceux qui, n'ayant pas de revenus suffisants pour épargner, ne pourront bénéficier de ces exonérations.

Certes, la directive comporte quelques dispositions annexes ou de sauvegarde - d'ailleurs adoptées non sans mal, en raison de l'intransigence britannique. Entre autres, des mesures

« visant à supprimer ou à atténuer les risques de distorsion, d'évasion et de fraude fiscale liés à la diversité des régimes nationaux concernant la fiscalité de l'épargne et le contrôle de son application (3) ». Mais son entrée en vigueur n'est pas subordonnée à l'adoption de telles mesures. Et, si le Conseil européen doit trancher (à l'unanimité, comme il se doit), on peut prévoir qu'il fera la part belle au Luxembourg, où les capitaux réfractaires à l'impôt trouvent depuis longtemps refuge, et au gouvernement de Londres, vigoureusement hostile à toute fiscalité commune de l'épargne.

que si le gouvernement de leur pays accorde un traitement idéologique aux banques de la Communauté. De l'autre, les gouvernements et la presse financière des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Japon ont déjà haro sur une « forteresse Europe » qui n'existe pas.

M^{me} Thatcher, adversaire résotée de la réciprocité sur le plan européen, n'hésite pourtant pas à s'en prévaloir à l'égard de Tokyo, pour le compte des établissements financiers britanniques (12). L'hédonisme américain Business Week, voyant déjà se dresser la « grande muraille d'Europe (13) », incrimine la clause de réciprocité pour les services financiers, ainsi que pour les travaux publics. Dans le même temps, M. Reagan, passant, lui, aux actes, vient de promulguer une loi sur le commerce d'inspiration protectionniste, mettant ainsi les Européens au pied du mur. On attend avec curiosité la réaction des Douze...

L'inquiétude des Japonais, dont les investissements en Europe (6,78 milliards de dollars en 1987, 90 % de plus que l'année précédente) sont principalement concentrés dans les services, tient au fait que c'est là un domaine qui ne peut, pour l'instant, faire l'objet d'aucun recours auprès de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), la question étant actuellement débattue dans le cadre des négociations dites de l'Uruguay round (14).

Il est de bonne tactique, les enfants le savent bien, de commencer à hurler de douleur avant de s'installer dans le fauteuil du dentiste. Aussi, à la lumière de l'expérience passée de la CEE, notamment en matière agricole où, comme le dit M. Claude Cheysson, « les extra-Européens [formule diplomatique pour désigner les Etats-Unis] bénéficient de conditions aberrantes de pénétration sur le Marché commun (15) », on ne prendra guère au tragique les cris d'orfraie préventifs de Washington ou de Tokyo. Verra-t-on la Communauté, par la libre prestation de services, « avantage généralement accordé par la CEE aux établissements financiers de pays tiers », fournir à ces derniers « l'équivalent d'une subvention indirecte et sans réciprocité... : un marché unique au double sens du mot (16) ».

Déréglementation et refus d'identité

POURQUOI faudrait-il, d'ailleurs, aller à contre-courant d'un grand mouvement, devenu le credo de la majorité des élites au pouvoir, social-démocratie comprise, et qui a pour lui « toutes les forces du progrès technique, de la réduction des coûts et de l'internationalisation du marché financier (4) »? En France, M. Michel Rocard, dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, s'est d'ailleurs employé à dédramatiser le danger : « Je suis inquiet des difficultés de l'harmonisation fiscale mais moins que je ne suis heureux d'être titulaire d'un passeport européen (5) ». Il convient, par la même occasion, de dédramatiser également les enjeux du débat parlementaire sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), destiné à financer une partie du revenu minimal d'insertion en France (voir pages 8 et 9 l'article de Christian de Brie).

En fait, la libération des mouvements de capitaux est bien le symbole - et le « noyau dur » - d'une idéologie triomphante dans la CEE, et qui prend forme dans cette trilogie : déréglementation, refus d'identité et déficit démocratique.

Déréglementation, c'est le mot-clé et pas seulement en matière financière. Il vaut également pour la normalisation : les produits conformes aux normes industrielles en vigueur dans l'un quelconque des Douze auront accès de plein droit - sauf veto de Bruxelles et sous réserve de respect des exigences essentielles de sécurité - aux autres marchés communautaires (6). Et aussi pour les marchés publics : les appels d'offres portant sur l'énergie, les eaux, les transports et les télécommunications seront désormais ouverts à la concurrence internationale.

On ne saurait contester les effets positifs de la suppression de ces barrières dites « non tarifaires », de l'abolition des rentes de situation et des chasses gardées, si elles ont pour effet de diminuer les coûts pour le consommateur. La Commission ne s'est d'ailleurs pas fait faute de rappeler ces bienfaits, dans deux documents qui ont eu un très large écho (7) : des économies susceptibles d'atteindre 200 milliards d'ECU (8), la création de deux millions à cinq millions d'emplois, avec des baisses de prix particulièrement spectaculaires pour les produits pharmaceutiques (de 52 % en RFA et de 40 % au Royaume-Uni), ou pour les téléphones (20 % d'économie en Belgique, 39 % en RFA, 43 % en France)...

Avant de crier victoire, il serait cependant prudent de songer à la face cachée des choses. On met aujourd'hui l'accent sur le « coût de la non-Europe ». Mais qui parle des centaines de milliers, voire des millions, de postes de travail qui disparaîtront avec les « canards boiteux » industriels? Car les entreprises non compétitives sur le plan européen devront fermer - et, à cet égard, la situation des PME françaises (9) devrait alarmer les pouvoirs publics - condamnant ainsi au déclin de vastes régions. Le quasi-doublement des fonds structurels, largement destinés à assurer le service « après casse » du grand marché, risque de se révéler très insuffisant : les 7 milliards d'ECU actuellement disponibles à cette fin ne représentent guère que 10 % des sommes que les gouvernements nationaux consacrent à la dynamisation de l'activité économique de leurs régions (10), et l'ensemble des sommes redistribuées au sein de la Communauté par les services de la Commission atteint tout juste un quartième des dépenses publiques des Douze.

M. Claude Cheysson, commissaire européen particulièrement au fait des ressorts qui régissent la mise en œuvre de l'Acte unique, estime pour sa part que « l'ouverture, en 1993, de la chasse libre dans les terrains communautaires donnera aux bons fonds l'occasion de beaux tableaux, sans avoir à se préoccuper exagérément des problèmes sociaux (11) ». Telle est la loi du marché. Mais il y aurait une sin-

gulière imposture intellectuelle à faire de la règle du « chacun pour soi » le passage obligé vers une « communauté » qui, si les mots ont un sens, repose avant tout sur la solidarité. Or, dans les décisions des conseils européens, l'esprit du marché l'emporte de très loin sur l'esprit de communauté, même si la Commission, pourtant à majorité conservatrice, pousse en général dans l'autre sens.

Cette communauté, qui existe seulement à l'état embryonnaire chez les Douze, est-elle au moins une réalité au regard des pays tiers? Sur cette question fondamentale quant à l'existence d'une identité européenne spécifique, la directive sur la libération des mouvements de capitaux - pour ne citer qu'elle - n'est pas entièrement rassurante. Elle prévoit en effet la possibilité d'étendre cette libération aux pays tiers, « à des conditions éventuelles de réciprocité dans les domaines de l'établissement, de la prestation de services financiers et d'admission des titres sur le marché national ». Le thème de la réciprocité est ainsi devenu, depuis quelques semaines, un terrain de bataille entre partisans et adversaires d'une Europe diluée dans une zone mondiale de libre-échange.

D'un côté, M. Willy de Clercq, commissaire européen aux relations extérieures, soutenu principalement par la France, considère que les banques non européennes de la CEE, même déjà installées, ne devraient bénéficier du marché unique des services financiers

Déficit démocratique

REDISTRIBUTION fiscale à rebours, grand chambardement industriel avant d'éventuels jours meilleurs, désarçonnement économique et financier unilatéral, telles sont les principales lignes de force d'une Europe d'un grand marché qui semble pourtant bénéficier des faveurs de l'opinion.

Mais pour combien de temps? Et surtout, s'agit-il bien de la même Europe?

Selon le dernier sondage eurobaromètre (17), 69 % des Italiens, 61 % des Français, 58 % des Belges et 51 % des Espagnols se prononcent pour une « unification fédérale de l'Europe ». Sans doute et voient-ils un corollaire de l'Acte unique et non pas un projet distinct, voire, comme c'est le cas pour M^{me} Thatcher, totalement inutile - puisque à ses yeux la régulation par les lois de l'offre et de la demande ne nécessitent aucune intervention gouvernementale, nationale ou supranationale.

Le malentendu est complet, signe de l'absence d'un véritable débat sur les voies, moyens et finalités de l'unification européenne. Dans le cas particulier de la France, on ne saurait, en effet, qualifier de « débat » l'incantation à 1993 qui a tenu lieu d'argumentation aux principaux candidats à

l'élection présidentielle. Ignorance ou tactique à courte vue des responsables de la politique et des médias? Cette carence pourrait bien se transformer en bombe à retardement.

Il faut dire que, dans une démarche parfois qualifiée de pragmatique, la Commission n'a pas agi très différemment en proposant non pas un débat d'idées mais une simple liste d'environ trois cents directives pour parachèver le marché intérieur, assortie d'un calendrier. « L'intelligence de cette approche », commente The Economist, réside dans l'absence de priorités - qui favorisera toujours les intérêts d'un Etat membre au détriment d'un autre - et dans la préférence donnée aux objectifs concrets [...] plutôt qu'aux conséquences (18) ».

Si une telle tactique s'est jusqu'ici montrée payante, rien ne garantit qu'elle le restera lorsque les effets d'un tel pragmatisme apparaîtront au grand jour. Et The Economist se demande, à ce propos, si la perspective de législations nationales en concurrence permanente, ce « marché libre » des législations, ne conduira pas à ce que « le vainqueur non désiré soit la liberté sans la responsabilité ». Et de relever également que « 1992 a réussi à produire une dérive vers une Europe tota-

(8) Dans un rapport fait au nom de la commission institutionnelle du Parlement européen sur « Les conséquences institutionnelles du coût de la non-Europe », Sir Fred Catherwood, qui arrivait originellement à un total de 170 milliards d'ECU, fait monter ce chiffre à 250 milliards en incorporant des postes mentionnés dans le rapport Coccini et non pris en compte dans le sien (Parlement européen, Documents de séance, 7 avril 1988, série A, document A 2.39/88, et 27 avril, série A, document A 2.39/88 amendé 4).

(9) Voir Eric Le Boucher, « Une PME sur cinq en bonne position », le Monde, 10 mai 1988.

(10) Voir Hazel Duffy, « Brussels plays for high stakes in battle over regional aid reform », Financial Times, 9 juin 1988.

(11) Claude Cheysson, « L'Europe des uns, l'Europe des autres », le Monde, 5 mai 1988.

(12) Financial Times, 22 juillet 1988.

(13) « Laying the foundation for a Great wall of Europe », Business Week, 1^{er} août 1988.

(14) Voir Patrick J. Smith, « But Tokyo Forces New Barriers », International Herald Tribune, 1^{er} août 1988.

(15) Claude Cheysson, op. cit.

(16) Michel Albert et Jean Boissonnat, op. cit.

(17) Voir le Monde du 21 juin 1988.

(18) Dossier « Europe's Internal market », The Economist, 9 juillet 1988.

DE L' du



ment étranger, de traditions réputée norme est attaché comme seigneur

Cette remise en lité - de valeurs à ces libertés prises dans le démocrati ont soulevé aux gouvernements - plément inform les mieux placés dans la mesure où tique - est d'abord

Dans son rapp Parlement europ

OR l'Europe urgent bes serait-ce que pos ques communes, ble débat, par ext d'une monnaie co que centrale ou citoyens sont sans avisés et nourris ambitions que ne gouvernent, mais moude que le gr ions en tout ge « donner de les v main, et au gré parfaitement lé transcendés par a ble, se retourner la loi de la jungle simple - ou bien pouvant - au prix ques et sociale Etats à une « gae nique (22) ; i accélération des pour assurer le bi Les thèmes m le plus urgent cette « initiative tance » que des tendances jugent ble (23), et qui d'une Europe f interne, par la d'emploi, par la

J.P. Vico 20

RTAINE IDEE a jungle

DE L'EUROPE du grand marché

que si le gouvernement de... accordé un traitement... banques de la Communauté... l'autre, les gouvernements... financière des Etats-Unis... Royaume-Uni et du Japon... haro sur une « forteresse Europe » n'existe pas.

M. Thatcher, adversaire... la réciprocité sur le plan... n'hésite pourtant pas à s'en... l'égard de Tokyo, pour le... établissements financiers... ques (12). L'hébergement... Business Week, voyant déjà... la « grande muraille d'Europe »... merimine la clause de réciprocité... les services financiers, ainsi que... travaux publics, ainsi que... temps, M. Reagan, passant... actes, vient de promouvoir... le commerce d'inspiration... protectionniste, mettant ainsi... péens au pied du mur. On attend... curiosité la réaction des Douze.

L'inquiétude des Japonais... investissements en Europe (47)... milliards de dollars en 1987, 90 %... que l'année précédente) sont... lement concentrés dans les... tient au fait que c'est il y a... qui ne peut, pour l'instant, faire... d'aucun recours auprès de l'Org... général sur les tarifs douaniers... commerce (GATT), la question... actuellement débattue dans le... des négociations dites de l'Urge... round (14).

Il est de bonne tactique, les... le savent bien, de commencer à... de douleur avant de s'installer dans... fauteuil du dentiste. Aussi, à la... de l'expérience passée de la CEE... notamment en matière agricole... comme le dit M. Claude Cheysson... « les extra-Européens (forme... manique pour désigner les Etats... bénéficiant de conditions abnorm... pénétration sur le Marché... commun (15) », on ne prendra... tragique les cas d'orfraie prévus... Washington ou de Tokyo. Venant... Communauté, par la libre prestation... services, « avantage général... accordé par la CEE aux... ments financiers de pays tiers... n'ir à ces derniers « l'équivalent... subvention indirecte et sans... visé... un marché unique ou... sens du mot... ».



VLADIMIR VELICKOVIC - HOMME DE MUYBRIDGE, VARIATION

democratique

l'élection présidentielle. Ignorance... tactique à courte vue des respons... de la politique et des médias? Ce... carence pourrait bien se transformer... barbe à retardement.

Il faut dire que, dans une... parfaite maîtrise de pragmatisme, la... Communauté n'a pas agi très différemment... en proposant non pas un... d'idées mais une simple liste d'inter... trois cents directives pour parvenir... le marché intérieur, assortie d'un... d'accompagnement, assortie d'un... d'accompagnement. The Economist, de... dans l'absence de projets... financiers toujours les industries... Etat membre au détriment d'un... et dans la préférence donnée... objectifs concrets [...] plutôt qu'aux... conséquences (18).

Si une telle tactique n'est... montrée payante, non en grand... qu'elle le restera lorsque les efforts... pragmatisme apparaitront au... jour. Et The Economist se demande... ce propos, si la perspective de... nations nationales en concurrence... ments, ce « marché libre » des... tions, ne conduira pas à ce que... vainqueur non désiré soit la... sans la responsabilité. Et de ré... gèrement que « 1992 » a risqué... d'être une dérive vers une Europe...

(8) Dans un rapport fait au... institutionnelle du Parlement... sur « Les conséquences... de la non-Europe ». Sir Fred... qui arrivait officiellement à un... 170 milliards d'ECU, fait mention de... 250 milliards en incorporation... compte dans le son (Parlement... Document de séance, 7 avril 1988, vol... document A.2.39/88 annexé 4).

(9) Voir Eric Le Bouchard, « Une... en une bonne position », Le Monde, 10... 1988.

(10) Voir Hazel Duffy, « British... high stakes in battle over... return », Financial Times, 9 juin 1988.

(11) Claude Cheysson, « L'Europe... l'Europe des années », Le Monde, 10... 1988.

(12) Financial Times, 22 juillet 1988.

(13) « Laying the foundation for a... of Europe », Business Week, 7 août... 1988.

(14) Voir Patrick L. Smith, « The... Farouque New Barriers », International Herald Tribune, 1^{er} août 1988.

(15) Claude Cheysson, op.cit.

(16) Michel Albert et Jean Boissonnat, op.cit.

(17) Voir le Monde du 21 juin 1988.

(18) Dossier « Europe's internal... The Economist, 9 juillet 1988.

lement étrange à des esprits français... ou allemands ». Car l'Hexagone a ses... traditions réputées dirigistes et l'Alle... magne est attachée, par exemple, à des... normes soigneusement élaborées.

Cette remise en cause - non formu... lée - de valeurs culturelles nationales, ces... libertés prises à l'égard des procé... dures démocratiques traditionnelles... n'ont soulevé aucune objection chez les... gouvernements - les seuls à être com... pètement informés. Sont-ils d'ailleurs... les mieux placés pour en formuler, dans... la mesure où le « déficit démocratique... » est d'abord le leur ?

Dans son rapport approuvé par le... Parlement européen - ce parent pau...

L'avenir des hommes

OR l'Europe a aujourd'hui un... urgent besoin de politique. Ne... serait-ce que pour élaborer des politi... ques communes, fondées sur un véritable... débat, par exemple pour la création... d'une monnaie commune ou d'une ban... que centrale européenne (21). Les... citoyens sont sans doute beaucoup plus... avisés et nourrissent de plus hautes... ambitions que ne le croient ceux qui les... gouvernent, mais si l'on ne leur donne à... mouder que le grain des dérégléments... en tout genre, il ne faudra pas... s'étonner de les voir, du jour au lende... main, et au gré d'intérêts catégoriels... parfaitement légitimes s'ils ne sont... transcendés par aucune vision d'ensem... ble, se retourner contre une Europe de... la loi de la jungle. D'où une alternative... simple : ou bien un désenchantement... pouvant, au prix de convulsions politi... ques et sociales, conduire certains... Etats à une « guerre de sécession » éco... nomique (22) ; ou bien une puissante... accélération des politiques communes... pour assurer le bien de tous.

Les thèmes ne manquent pas, mais... le plus urgent est indiscutablement... cette « initiative européenne de crois... sance » que des économistes de toutes... tendances jugent aujourd'hui non... seulement possible mais indispensable... (23), et qui assoit la crédibilité... d'une Europe plus unie. Crédibilité... interne, par la création de millions... d'emplois, par la réalisation de grands

travaux (TGV, tunnels, télécommuni... cations) ; crédibilité externe, par la... coopération industrielle avec le Magh... reb, les pays de l'Est, l'Amérique latine... ou encore en entreprenant de lutter... contre la pollution en Méditerranée.

Viendrait en complément la création... d'un véritable « espace social » euro... péen, d'une Europe des salariés et pas... seulement des hommes d'affaires... même si, comme le rapporte The Eco... nomist, « M. Thatcher ne voit pas la... différence (24) ». Les propositions de... la Commission, exposées par... M. Delors (25) devant le congrès de la... Confédération européenne des syndi... cats représentent un strict minimum :... socle de droits sociaux garantis, droit à... la formation permanente, création d'un... modèle juridique de société européenne... incorporant, sous une forme ou sous... une autre, un droit de regard des sala... riés. Mais un minimum qui suscite... l'hostilité du gouvernement britanni... que, entre autres, et qui n'enthousiasme... guère le patronat français. Ainsi... M. François Périgot, président du... Conseil national du patronat français... (CNPF), évoquant les risques de... l'espace européen unifié, écrit sans... détours : « L'un de ses risques se situe... sur le plan social. Si, en effet, on... devait céder à la tentation d'harmoniser... les conditions de travail dans un... espace social uniforme, tout ce que

nous aurions réussi à moderniser... serait remis en cause (26). »

On sait l'idée d'un « modèle euro... péen de développement social » chère à... M. Mitterrand, mais on ne voit pas... pourquoi il faudrait attendre que la... France assume la présidence du conseil... européen (au deuxième semestre de... 1989) pour la faire avancer. Une propo... sition, en particulier, mériterait... d'être rapidement explorée, tant ses... effets seraient multiples : l'instauration... d'une « clause sociale » qui lierait les... échanges commerciaux au respect des... normes internationales de travail... (salaire minimum, horaires, liberté... syndicale, conditions d'hygiène et de... sécurité).

Cette proposition a été présentée par... M. Johnny Vanderveken, secrétaire... général de la Confédération internatio... nale des syndicats libres (CISL), lors... de la conférence annuelle réunie par le... Bureau international du travail (BIT)... en juin dernier. Elle a été reprise par... M. Francis Blanchard, directeur... général du BIT, qui s'est déclaré prêt à... en discuter avec le GATT (27). Voilà... une initiative qui, permettant de réconcilier... les intérêts des travailleurs des pays... développés et ceux des pays en voie... de développement, donnerait au monde... une certaine idée de l'Europe. On... imagine la levée de boucliers qu'elle soule... verait. On voit aussi son extraordinaire... capacité de mobilisation.

Parmi les autres priorités, figurent... les grands programmes scientifiques et... technologiques proposés par la Com... mission et dont, au sein du conseil, les... gouvernements néolibéraux se sont... souvent acharnés à réduire les enveloppes... budgétaires. La liste - et c'est heureux... - en est longue, mais on doit particu... lièrement signaler ESPRIT (technologies... de l'information), qui entre dans sa... deuxième phase, BRUTE (Isers, matériaux, génie industriel), RACE... (télécommunications), SCIENCE... (échanges de chercheurs entre labora... toires de pays différents), FAST... (talentueux effort de prospective et... d'évaluation des grands enjeux scienti... fiques et technologiques). Sans parler,... débordant du cadre communautaire, d'Eu... rEka (dix-neuf Etats) qui comprend, à ce jour, deux cent quatorze... projets ni du développement des... réseaux de laboratoires impulsés par le... Conseil de l'Europe. C'est par la prat-

que quotidienne de la coopération entre... ses chercheurs et ses industriels que... l'Europe peut se constituer en un pôle... autonome - ses ressources humaines et... financières le lui permettent ample... ment - capable d'entretenir des rela... tions égalitaires avec les Etats-Unis et... le Japon (28).

Les programmes d'échanges d'étu... diants ERASMUS et COMETT... connaissent déjà un succès qui dépasse... leurs capacités de financement. Avec... la directive du 22 juin dernier sur la... reconnaissance mutuelle des diplômes... sanctionnant trois années au moins... d'études supérieures, ils sont le ferment... d'une réelle européanisation des men... talités et de la prise de conscience d'un... destin commun.

L'environnement et le cadre de vie... devraient aussi faire l'objet de pro... grammes de grande envergure, à la fois... très populaires et créateurs d'emplois... Une fois n'est pas coutume, ce genre de... projets pourrait compter sur le soutien... du gouvernement de Bonn, très sensible... à la vigueur du mouvement écologiste... en RFA. Ce serait du même coup... l'occasion de prendre à bras-le-corps le... problème du déclin du monde rural, de... la mise en friche forcée de 5 millions à... 6 millions d'hectares (la surface de la... Belgique), voire de 15 millions à... 16 millions d'hectares, si la CEE ne se

donne pas les moyens de stopper ses... importations - exemptes de droits de... douane - de produits de substitution... aux céréales et de soja en provenance... des Etats-Unis (29).

« Mais qui se soucie de l'avenir des... hommes et des espaces ainsi margina... lisés ? », demande M. Cheysson. Et il... ajoute : « Il y a pourtant possibilité, parfois... nécessité, d'y promouvoir des... industries et des services nouveaux. Il... faudrait former les jeunes générations, multiplier les incitations à ces... nouvelles activités, financer les infrastruc... tures correspondantes, j'oserais écrire... planifier la reconversion d'une partie... du monde rural en dehors de la pro... duction alimentaire (30). »

D'autre part, la négociation de la... prochaine convention de Lomé... (Lomé IV), conjointement avec la... proposition française du 8 juin dernier... d'alléger le poids de la dette des pays... les plus pauvres, devrait aussi être... l'occasion de formuler une politique... ambitieuse et généreuse de la Commu... nauté à l'égard du tiers-monde qui lui... est associé (et pourquoi pas au-delà ?). En... vue, comme il disait le ministre de... la coopération, M. Jacques Pelletier, de... « se doter d'une véritable capacité de... dialogue avec la Banque mondiale et... le Fonds monétaire international » et... « de prendre même des décisions auto... nomes ».

Sans commandes ni pilote

RESTE enfin le domaine culturel, absent... des dispositions du traité de Rome... et de l'Acte unique. L'avis de... de la Fondation européenne, destinée... à créer une conscience européenne... commune et à promouvoir une meilleure... connaissance du patrimoine culturel du... vieux continent, vient d'être notifié... par le gouvernement néerlandais (31). Le... projet MEDIA d'aide à la création... audiovisuelle européenne, présenté... comme industriel et non pas culturel, doit... être mis en route au plus vite. Mais... dans l'article de Business Week déjà... cité (voir la note 13), il figure comme... un des outils du futur « protectionnisme... » européen. Gageons qu'il se... trouvera bien un gouvernement parmi... les Douze pour reprendre cet argu... ment.

Les chantiers d'une Europe réelle... ment communautaire et démocratique... sont légion. Dans leur diversité, ils... peuvent mobiliser l'imaginaire et les... énergies de la quasi-totalité des Euro... péens, créer un enthousiasme hors de... portée d'un quelconque « grand marché ». Ce... serait ainsi jeter les bases d'une... avancée de l'Europe politique qui, pour... pousser sa logique d'autonomie

jusqu'au bout, devra bien un jour... prendre en charge sa défense.

Encore faudrait-il que ces dossiers... soient réellement mis sur la place... publique, amplement débattus à l'échelon... européen, sans crainte de contourn... ner les gouvernements trop frieux. Si... la notion de service public avait un... sens pour les chaînes de télévision, on... imagine à quels programmes ils pour... raient donner naissance. Des programmes... dont tout porte à croire qu'à l'Audimat... ils réaliseraient d'aussi bons scores que... toutes les séries américaines et tous les... « Jeux sans frontières ».

« Il m'est arrivé de dire qu'on était... en train de construire et d'embarquer... tous dans l'inconnu européen... sans se... préoccuper qu'il ait des commandes et... un pilote », déclarait M. Michel... Rocard, peu de temps avant d'être... nommé premier ministre (32). Quoi... d'étonnant, puisque, pour les forces... néolibérales qui font aujourd'hui la loi... en Europe, la « main invisible » du... marché tient lieu de pilote automati... que. Aux trois cent vingt millions de... passagers embarqués, il convient... aujourd'hui de donner de toute... urgence, et pour prévenir la catastro... phe, la possibilité de fixer eux-mêmes... leur cap et leur destination.

BERNARD CASSEN.

(19) Voir Bernard Cassen, « Les... socialistes français et la contrainte... européenne », Le Monde diplomatique, juin 1988.

(20) Sir Fred Catherwood, op.cit.

(21) C'est lui, en filigrane, le mandat... confié par le Conseil européen de Hanovre à... une commission comprenant les douze... gouvernements ou présidents des Banques... centrales, et à trois experts, sous la présidence de M. Jacques... Delors. Cette commission devra, en... temps utile pour le conseil européen de Madrid, en... juin 1989, « étudier les moyens et les... étapes pour parvenir à la réalisation... progressive de l'union économique et... monétaire ».

(22) Selon l'excellente formule de Michel... Albert et Jean Boissonnat, op.cit.

(23) Une telle initiative est précisée, sous... des formes diverses, par les experts... américains de la Brookings Institution (Robert Z... Lawrence, Charles L. Schultz, eds, Barriers... to European Growth, The Brookings Insti... tution, Washington, 1987) ; par Michel Albert... et Jean Boissonnat, op.cit. ; par Alain Lipietz, « L'Europe, dernier recours pour une... relance mondiale », Le Monde diplomatique, août 1988.

(voir à ce sujet la prise de position de... M. Edmond Maire, secrétaire général de la... CFDT, « La social, faille de l'Europe »,... Le Monde du 23 août 1988).

(24) The Economist, 23 juillet 1988.

(25) Voir le Monde, 14 mai 1988.

(26) François Périgot, « L'Europe, ardeur... obligatoire », Politique industrielle, n° 10, hiver 1988.

(27) Voir l'article d'Isabelle Violante dans... Le Monde du 25 juin 1988.

(28) Voir le dossier « L'Europe de la... science et de la technologie » dans la Lettre de... la République moderne, février 1988, et « La... science en Europe », numéro spécial de la... Recherche, juin 1988.

(29) Voir l'article de Philippe Lemaitre... dans le Monde du 22 juillet 1988.

(30) Claude Cheysson, op.cit.

(31) Bino Olivé, « Le glas de la Fondation... européenne », Le Monde, 17 août 1988.

(32) Déclarations aux Echos, reproduites... dans le Monde du 12 mai 1988.

ENJEUX INTERNATIONAUX TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'IFRI (ifri) POUR UNE NOUVELLE ENTENTE CORDIALE La science de l'histoire franco-britannique en matière de sécurité MASSON CHEZ VOTRE LIBRAIRE 1988, 224 pages, 175 F TTC au 7.09.1988.

COEUR DE LA CRISE Les intérêts

transpacifiques est à la fois formidable car il est une des clés du vingtième siècle, et boursé de par son poids au Japon de faire des affaires considérables pour permettre à l'Europe d'autre part, ils dépendent en grande partie de la puissance financière américaine pour leur survie. Un expert américain affirme : « Si se profilaient le moindre signe de la Banque de Japon et la Bundesbank n'avaient plus intérêt à soutenir le dollar, le dollar japonais monterait en flèche, Wall Street s'effondrerait et une récession serait inévitable (7). »

Commercial sans merci

Fujitsu s'est vu refuser le droit d'être Fairchild Semiconductor. Le problème de l'entrée au Japon des agrumes de la viande de bœuf américains est l'objet de durs tractats. Une compagnie de fret aérien de Los Angeles dénonce les pratiques de concurrents japonais sur la ligne Tokyo-Francfort. Un officiel japonais se plaint que, en dépit d'un accord conclu en août 1987, le gouvernement japonais n'ait pas acheté le matériel informatique aux Etats-Unis, préférant les machines locales (10).

Les récriminations sont d'autant plus nombreuses que les Japonais ne restent pas inactifs à Washington : ils sources données des chiffres qu'ils ont fournis mais qui ne modifient en rien la situation.

(7) Déclaration de M. Stephen M. Leonard, International Economics, 16-17 juillet 1987. Pour la première fois, le Japon a été représenté à Tokyo par une banque de la stratégie des firmes américaines occupées de rechercher la coopération et de négocier les exportations (Financial Times, 15 juillet 1988).

(10) International Herald Tribune, 14 juillet 1988.

(11) Business Week, 18 juillet 1988.

(12) Les Américains sont à la mer depuis le 15 août 1987. Le prix du dollar a chuté de 10% en juillet 1988.

(13) International Herald Tribune, 13 juillet 1988.

ECONOMIQUE MONDIALE américains et japonais

ont en permanence cent trente-trois lobbyistes dotés d'un budget de 60 millions de dollars (11).

« Nombre d'économistes l'ont observé, notait le Financial Times, les économies américaine et japonaise sont devenues complémentaires de façon perverse. Le Japon, par son financement du déficit budgétaire américain, fournit aussi aux Etats-Unis des devises grâce auxquelles ils continuent d'acheter de grosses quantités de produits japonais (12). » Cette « perversité » peut, si elle est poussée à son paroxysme théorique, aboutir à cette situation que décrit M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor français : « Aux Etats-Unis, l'insuffisance d'épargne est, bon an mal an, de 140 milliards de dollars, alors que l'excédent japonais est de 100 milliards de dollars. Cela veut dire qu'en vingt ans le Japon peut virtuellement racheter la totalité des sociétés cotées à Wall Street (13). »

De fait, les Japonais achètent : « Ils ont commencé par des bons du Trésor américain. Puis ils ont investi dans les grates-ciel new-yorkaises. La troisième étape de la politique des investissements japonais vient de commencer : l'achat de sociétés américaines (14). » L'analyse est juste et les trois « étapes » se superposent désormais. Les achats de grates-ciel prestigieuses, d'hôtels, de casinos ont fait grand bruit en raison de l'importance des sommes déboursées et du côté spectaculaire et symbolique de l'opération, mais il s'agit

d'une part infinitésimale du patrimoine immobilier américain.

Autrement significatifs sont les achats de firmes ou les prises de participation dans l'industrie et les banques d'investissement : Sumitomo Bank à hauteur de 12,5 % de Goldman Sachs ; Nippon Life Insurance, à hauteur de 13 % de Shearson Lehman Brothers. Fin juillet, Nomura Securities a acquis 20 % de Wasserstein Perella ; Yamashi Securities a conclu un accord avec Lodestar. Et les Japonais ont su mettre à profit le cours élevé du yen et la chute des cours boursiers d'octobre 1987 : Sony a acquis CBS, Danippon a avalé Reichol Chemical, comme Ajinomoto l'a fait de Knorr Foods, Bridgestone de Firestone, Akiki de Westin Hotels, etc. Après l'automobile notamment, les Japonais s'intéressent à des secteurs à la fois multiples et bien « ciblés » : santé, pharmacie, biotechnologie, chimie, institutions financières. La direction des investissements de l'Industrial Bank of Japan est submergée de demandes : en avril, sur sept mille clients, cinq cents voulaient placer leurs capitaux à l'étranger, et notamment aux Etats-Unis (15).

Les Japonais multiplient leurs investissements directs. Alors que leur portefeuille américain s'élevait en 1987 à 110 milliards de dollars (soit une augmentation de presque 50 % par rapport à 1986) leurs investissements directs atteignent 30,9 milliards de dollars (en augmentation d'un tiers). S'agit-il pour autant d'une « invasion » ?

Capacité financière et dépendance technologique

Il convient en effet de relativiser ce phénomène. Certes, il y a une croissance rapide des investissements directs (ils étaient de 16 milliards en 1984), mais ils représentent seulement 11,6 % du total des investissements étrangers aux Etats-Unis (16). D'autre part, ces placements, s'ils reflètent en partie la volonté des Nippons de contourner d'éventuelles mesures protectionnistes de Washington et les effets du cours élevé du yen, sont aussi souvent sollicités par les Américains désireux de voir créer des emplois ; ils incitent, par des mesures fiscales et grâce à de coûteux travaux d'infrastructure, les Nippons à venir chez eux (le « péril jaune » répond ici à une invite blanche...). Rares sont les Etats de la Fédération qui n'ont pas envoyé à Tokyo une mission chargée d'attirer l'argent japonais (17).

Et, s'il est beaucoup question des investissements japonais aux Etats-Unis, les investissements américains dans l'archipel, pour faire oublier moins d'encore, n'en sont pas moins importants : 6,4 milliards de dollars en 1984, 11,3 milliards en 1986. En 1985, 185 sociétés américaines vendant ou fabriquant des armements étaient implan-

tées au Japon, contre 70 en 1980 (18).

Un autre phénomène inquiète certains secteurs de l'opinion américaine : la dépendance technologique, au-delà même de la lutte pour la conservation ou la conquête de marchés. Si les Etats-Unis continuent de dominer dans le domaine des microprocesseurs, le Japon occupe depuis trois ans la première place dans celui des semi-conducteurs (19). 80 % des semi-conducteurs utilisés par l'industrie de l'armement proviennent d'outre-Pacifique, et le Japon fournit certains matériaux vitaux pour la mise au point - il est vrai ralentie pour des raisons budgétaires - du programme de « guerre des étoiles ». Le Pentagone a tiré la sonnette d'alarme, d'autant que les Etats-Unis s'attendent à voir poindre d'autres défis, notamment dans les secteurs de la biotechnologie, des nouveaux matériaux et de l'intelligence artificielle.

D'où la multiplicité en Amérique des débats sur les moyens mis en œuvre au Japon dans la recherche fondamentale (en retard), et la recherche appliquée (très poussée). D'où, aussi, les comparaisons fouillées entre les systèmes de formation en vigueur des deux côtés du

Pacifique : 70 000 ingénieurs formés chaque année au Japon (deux fois plus par habitant qu'aux Etats-Unis) ; 473 000 chercheurs japonais au travail (50 % du total des Américains, mais 30 % de ceux-ci sont employés par l'armée) (20). D'où, encore, les polémiques très vives concernant l'ouverture des universités et des centres de recherche aux étrangers, et les difficultés pour les Américains de pénétrer les laboratoires nippons. Les négociations bilatérales ouvertes pour régler ce problème traînent en longueur. A vrai dire, certains se demandent si l'association massive de chercheurs extérieurs ne donnerait pas un coup de fouet supplémentaire à l'industrie japonaise, si prompt à mettre à profit les découvertes et à les commercialiser. En attendant, les Américains n'hésitent pas à isoler certains symposiums du regard asiatique, et le professeur Robert Reich, de Harvard, a pu parler de « technonationalisme ».

Ce débat est assurément capital : le Japon veut-il ajouter une suprématie scientifique à une très grande puissance industrielle et financière ? Ce pays qui était, voilà vingt ans, un pays emprunteur (le second après l'Inde), a vu, en quatre ans, ses avoirs bruts à long terme et à long terme à l'étranger passer de 227,27 milliards de dollars à 727,3 milliards (21). Ses avoirs nets ont bondi de 10,9 milliards de dollars en 1981 à 180,4 milliards à la fin de 1987. L'autorisation donnée aux institutions financières de porter jusqu'à 30 % pour les usages, 50 % pour d'autres leur part d'avoirs extérieurs a accéléré le mouvement. Le Nomura Research Institute estime que les avoirs nets extérieurs seront en 1995 de 550 milliards de dollars, soit trois fois plus qu'aujourd'hui.

Cet extraordinaire pouvoir financier, basé sur une industrie dynamique et une épargne considérable, permet au Japon d'augmenter sa part du marché global et de mordre de plus en plus sur des marchés régionaux (l'aide...



DE L'HUMILIATION DE LA DÉFAITE (1945, dans un camp de prisonniers)...



... A LA REVANCHE PACIFIQUE (pose pour la photo, aujourd'hui, devant un immeuble new-yorkais acheté par des Japonais)

aidant). Cela est vrai de l'Amérique latine, de l'Afrique, de l'Asie du Sud-Est. Cela risque d'être vrai aussi, dans l'avenir, de la Chine : un mouvement s'opère de transfert d'activités japonaises des nouveaux pays industrialisés vers le géant du continent (22). Cela est vrai aussi de l'URSS. Les exportations japonaises en direction de l'Union soviétique ont été, au cours des cinq premiers mois de cette année, supérieures de 23 % à ce qu'elles étaient pendant la même période de 1987. A la fin de 1988 se rendra à Moscou la plus grosse mission économique envoyée par le Japon depuis une décennie ; de nombreux projets sont à l'étude, soit de joint-ventures, soit de rénovation des industries existantes (23).

capables de gagner tous les paris. Elles peuvent opérer à l'étranger et le cours du dollar est bas, dans le pays s'il est élevé », dit M. Yutaka Kawai, président du Centre de recherches économiques du Japon (30). Cependant, Tokyo s'attend à une forte baisse du dollar après les élections de novembre 1988 si le nouveau président décide de toute urgence une très substantielle réduction du déficit budgétaire (31).

Question-elle évidemment. Le déficit du budget fédéral - un aspect parmi d'autres de l'endettement américain - est passé de 1 000 à 2 500 milliards de dollars en huit ans. Or ni M. Bush ni M. Dukakis ne semblent avoir de plans sérieux pour redresser la situation - en tout cas pas par le biais de la fiscalité directe (32). Quant à M. Lloyd Bentsen, engagé aux côtés du candidat démocrate dans la course à la Maison Blanche, il a demandé le 15 juin, en tant que président de la commission des finances du Sénat, qu'une étude soit menée sur la possibilité de créer... une zone de libre-échange américain-japonaise - projet étrange, note un commentateur, et qui ne pourrait qu'humilier les autres pays d'Asie. Une idée qui, de toute façon, n'a guère de chances d'être prise au sérieux aussi longtemps que les relations bilatérales seront aussi malades (33).

Seule une foi à toute épreuve peut laisser espérer que les échanges entre les Etats-Unis et le Japon sont en voie d'amélioration et, étant donné l'enjeu, que l'économie mondiale a pris le bon cap.

JACQUES DECORNOY.

Une grande puissance d'adaptation

LA question fondamentale qui se pose n'est pas de savoir si le Japon va croître encore ; elle porte sur la viabilité du très instable équilibre global actuel, qui, d'ailleurs, fragilise aussi le Japon. Et force est, à ce propos, de se demander si les Etats-Unis continueront de faire financer leurs déficits divers... tout en exigeant de leurs bailleurs de fonds (japonais, notamment) des efforts en direction de leur marché intérieur, de leur monnaie et de leur politique d'armement (le budget militaire de Tokyo est le troisième du monde). Or la preuve est faite que le Japon a réussi à s'adapter très vite à un cours élevé du yen, que les investissements qu'il peut réaliser sur l'archipel n'éprouveront pas ses surplus, qu'il est capable de supporter une part croissante d'importations sans être autrement gêné dans sa stratégie de « constituer progressivement (avec les pays de la région) un bloc économique asiatique » (24). » Son pouvoir financier peut s'affirmer également si, comme le suggère M. Yoshio Yatsushiro, déjà cité, le yen devient monnaie de réserve, les pays créditeurs du Japon étant, de ce fait, protégés contre une possible dépréciation du dollar (25).

Le pallier atteint au cours des derniers mois par le déficit extérieur américain paraît rassurant, mais le déficit cumulé continue de croître de toute façon. Commentant les « bons » résultats de mai, M. William T. Archey, vice-président international de la chambre de commerce américaine, disait : « L'appétit des Américains pour les importations (...) est demeuré intact, même si les importations de produits manufacturés ont baissé de presque 7 % par rapport au mois précédent (26). » On a calculé que, si la dette nationale américaine croît au rythme actuel au cours des années à venir, ses intérêts seront en l'an 2000 supérieurs au budget fédéral de 1988 (27). D'autre part, même si le déficit commercial disparaît en 1990, la dette extérieure sera encore de 700 milliards de dollars alors que le

Japon aura des avoirs extérieurs nets de 400 milliards, estime de son côté le Nomura Research Institute (28).

Quant aux variations en hausse du dollar, elles inquiètent nombre de paritaires des Etats-Unis mais ne semblent guère émouvoir les responsables japonais : ils estiment en effet que le candidat républicain à la Maison Blanche se trouve de la sorte conforté, une victoire démocrate étant redoutée à Tokyo dans la mesure où elle pourrait renforcer les courants protectionnistes aux Etats-Unis (29). En fait, « les sociétés japonaises sont maintenant

(11) Far Eastern Economic Review, Hongkong, 5 novembre 1987.

(12) « Economies Perverse Relationships », Financial Times, 14 mars 1988.

(13) Cité par le Tribune de l'Expansion, Paris, 6 juillet 1988.

(14) International Herald Tribune, 29 avril 1988.

(15) Ibid. Sur le renouveau des investissements japonais dans les institutions financières américaines, lire « The eastern promise of Wall Street », Financial Times, 29 juillet 1988.

(16) Far Eastern Economic Review, 5 novembre 1987. Le Tribune de l'Expansion du 26 juillet 1988 écrit que, en 1987, les Japonais ont investi 7,4 milliards de dollars, mais les Britanniques, 19,1 milliards.

(17) US News and World Report, 9 mai 1988 (reportage sur le Tennessee). Après quoi, les élus se lamentent : « Le Japon possède l'Alaska », déclare un sénateur local (Newsweek, 30 mai 1988).

(18) Far Eastern Economic Review, 5 novembre 1987, et US News and World Report, 24 août 1987.

(19) Wall Street Journal repris par Le Tribune de l'Expansion (7 juillet 1988), et le dossier « US Technology in Asia », Far Eastern Economic Review du 7 juillet 1988, ainsi que le même magazine du 5 novembre 1987.

(20) Fortune, 30 mars 1987. Voir aussi Fortune, 11 octobre 1986. « The high-tech race », et 21 décembre 1987. « How Japan picks America's brains ».

(21) Far Eastern Economic Review, 3 décembre 1987 et 10 mars 1988.

(22) Far Eastern Economic Review, 10 mars 1988. Sur les relations entre le Japon et l'Asie, le Monde diplomatique, mars 1988.

(23) The Economist, Londres, 25 juin 1988 ; Far Eastern Economic Review, 23 juin 1988.

(24) Déclaration du ministre japonais des affaires étrangères, M. Sosuke Uno (Financial Times, 11 juillet 1988). Voir aussi l'article de François Godement, « Vers un bloc économique asiatique ? », dans IFR-Information, Paris, n° 45, juin 1988.

(25) Liberal Star, 10 juin 1988. Le président de la Bundesbank a demandé la création d'une « zone yen » (IFRI-Information, n° 45). Lire aussi Christian Sautter, « Le yen, souverain de l'ombre », le Monde diplomatique, février 1988.

(26) International Herald Tribune, 16-17 juillet 1988.

(27) Newsweek, 22 février 1988.

(28) Far Eastern Economic Review, 17 décembre 1987.

(29) Analyse de Reuters, Tokyo, reprise par l'International Herald Tribune, 14 juillet 1988, qui cite notamment des responsables de la Bank of Tokyo et de Merrill Lynch Japan Inc.

(30) Newsweek, 18 juillet 1988.

(31) Le déficit budgétaire actuellement prévu officiellement pour l'année fiscale 1989 est de 140 milliards de dollars (Financial Times, 29 juillet 1988).

(32) Leonard Silk, « Bush, Dukakis have yet to grapple with deficit », International Herald Tribune, 16-17 juillet 1988.

(33) « Free Trade : no needs for fortune », Hobart Rowen, International Herald Tribune, 16-17 juillet 1988. Le déficit du commerce américain-japonais était de 60 milliards de dollars en 1987 en faveur du Japon ; Washington espère le réduire à 10 milliards en 1988.

INTERIEUR

nippone

«... un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. « En principe, dit un de ses collègues, nous travaillons en secret sur des projets très importants, mais il est difficile de ne pas voir que l'essentiel du service est au bureau. »

C'est dans l'industrie que s'accroissent les fortes résistances au changement. L'unité d'impulsion est : argumenter à Tokyo les tentatives européennes et américaines de travail de longue haleine, pour respecter les délais de livraison des objets de travail, et la diversité des emplois ? « Je ne leur demande pas : les services de ma recherche ou non. Je vous prie de leur dire que l'entreprise n'est pas forcément adaptée à cet aspect. »

Les ouvriers devront choisir. Dans les secteurs très affectés par la hausse du yen, la tentation est encore plus grande de ne pas appliquer une législation sur le temps de travail qui traduit par de nouvelles méthodes, des styles de production. M. Haruo Matsuda, sous-gouverneur de la Banque du Japon et ancien directeur des rapports de la société des études de la réduction du temps de travail sans augmentation de la productivité. Les ouvriers devront choisir entre réduction du temps de travail et augmentation de celui-ci. Or, explique M. Toshimasa Tamagaki, président du syndicat JPUC-Rengo, c'est la réduction qui est la solution. Elle permet de 40 % pour compenser les effets de la hausse du yen. De toute façon, affirme le député socialiste, la réduction du temps de travail ne peut être qu'une œuvre de longue haleine. Et, sur ce point, les autorités fondent les plus grands espoirs. Les autorités fondent les plus grands espoirs sur les professeurs et les ouvriers ; il faut que les professeurs et les ouvriers aient une question pour eux, nous dit un observateur japonais, de travailler sans heures par jour comme les Américains.

Part de toutes ces certitudes, le Japon avance l'année avec une assurance et une confiance qui rappellent fort à l'arrogance. Si nous nous souvenons les effets du boom pétrolier et de la France, de-on volontiers à Tokyo, c'est que les Japonais disposent de « quelques exceptions

PRENEZ LA JUSTE MESURE DE L'ECONOMIE

TOUTE l'économie en 18 domaines

84 mots clés

Le guide indispensable pour comprendre les chiffres qui font l'actualité

TABLEAUX DE L'ECONOMIE FRANCAISE

TEF 81 192 pages

Format : 16 X 24

DECouvrez LE VRAI VISAGE DES FRANÇAIS

Cette véritable encyclopédie sociale mesure les changements survenus dans la France des années 80, chiffres et commentaires à l'appui, par les meilleurs spécialistes.

Format : 21 x 29,7

INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

BON DE COMMANDE à retourner au CNCP-INSEE, BP 2718, 80027 AMIENS Cedex.

Veuillez m'adresser : "Tableaux de l'Economie Française 1988" à 48F l'un. "Données sociales 1987" à 220F l'un.

* Ci-joint en règlement la somme de _____ F par : [] mandat, [] chèque bancaire, [] chèque postal, à l'ordre de l'INSEE.

Nom : _____ Activité : _____

Adresse : _____

(1) Perspectives économiques de l'OCDE, n° 14, 1988.

(2) Ministère du commerce international et de l'énergie (MITI). « Les progrès de l'ajustement économique et les perspectives pour l'industrie », mai 1988.

(3) Far Eastern Economic Review, Hongkong, 1988.

(4) Asahi Daily News, Tokyo, 29 mai 1988.

Pauvreté à l'américaine dans l'autre Californie

La Californie : l'Etat d'où viennent les présidents (Nixon, Reagan), celui où ils prennent leur retraite (Eisenhower, Ford). Le plus peuplé et le plus riche des Etats-Unis, celui qui, plus que tous les autres, attire les immigrants d'Amérique centrale et d'Extrême-Orient. Hollywood et la Silicon Valley, bien sûr, mais aussi, autour et partout, des pauvres par milliers. Ils n'ont pas de travail ou sont sous-payés ; ils vivent dans des ghettos ou dorment dans des voitures ; ils sont mal nourris, mal soignés, mal défendus ; ils se retrouvent premières victimes du crime et de la drogue, premiers candidats aux gangs et à la prison. Ils sont près de quatre millions (1), sur un total de vingt-sept millions d'habitants. A supposer qu'ils se mobilisent pour aller aux urnes lors des élections générales de novembre prochain, le poids de leurs suffrages pourrait faire pencher la balance en faveur des démocrates.

Par SERGE HALIMI

CHACUN connaît Watts, le ghetto noir de Los Angeles qui explosa de frustration et de violence en 1968. Watts, image tragique du « Dark Ghetto », avec son cycle de foyers brisés, de délinquance et de violence ; image confortable pour la droite d'une « pathologie » d'échec, d'une « culture de pauvreté » dans lesquelles se seraient enclavées toute une communauté dénuée du sens de l'économie, de l'effort, de la morale. La pauvreté expliquée par la « culture » ou les caractéristiques individuelles, explication à l'américaine, explication à l'occidentale. Trop commode. Car à Watts, où sont les bons emplois, où sont les bonnes écoles, où sont les vrais salaires ? Mais enfin, des pauvres noirs dans des ghettos noirs, l'image d'un résidu de misère humaine, celle de minorités raciales pléines de ressentiment à l'encontre de la société blanche, tout cela est connu. S'il n'y avait que Watts, il suffirait de faire quelques kilomètres pour oublier la pauvreté et retrouver l'abondance.

Mais là est le problème. Comme le martèle M. Jesse Jackson tout au long de sa campagne, « la pauvreté est un problème américain, pas un problème noir ». A l'échelon du pays, deux pauvres sur trois sont des Blancs, et si l'on additionnait tous les résidents pauvres des quartiers les plus désertés des cent villes les plus peuplées (les fameux ghettos), on arriverait à 7 % seulement du total national des pauvres (2). La Californie n'est pas différente : à la sortie de Watts, la misère est encore là.

Un Californien sur sept (13,8 %) vit en dessous du seuil officiel de pauvreté. C'est à peu près la moyenne nationale, alors que l'Etat est à la fois plus riche et beaucoup mieux instruit. Vingt ans après le rapport Kerner, les « deux sociétés séparées mais inégales » se retrouvent de San-Francisco à San-Diego : Watts est dans le même comté que Beverly Hills, la Silicon Valley n'est pas loin des quartiers les plus misérables d'Oakland ou de Fremont. Aller plus loin alors ? L'Alpine, le comté de Californie qui compte la plus forte proportion de pauvres, se situe à l'est de Sacramento, presque à la frontière du Nevada. Ni noir ni urbain, et pourtant, de l'aveu même des statistiques officielles, presque un quart des résidents sont « pauvres ».

Les travailleurs ne sont plus épargnés

NUL refuge en vérité : sur les cinquante-huit comtés de Californie, cinquante-trois comptent de 10 % à 20 % de pauvres. La plupart d'entre eux vivent dans les villes, mais leur proportion est encore plus forte dans les zones rurales ; les Blancs sont sous-représentés, mais ils demeurent — de justesse, il est vrai — les plus nombreux ; les Noirs sont particulièrement frappés, mais les Hispano-Américains le sont encore davantage. Et, quelle que soit la race ou l'origine, quel que soit le lieu, les femmes et les enfants se retrouvent au premier rang des victimes. Le ghetto noir, urbain, « exceptionnel » en somme, c'était évidemment plus simple à évacuer que cette pauvreté-là, polymorphe et partout présente, qui, près de six ans après la fin de la dernière récession, prospère encore.

D'ici à 2030, les Hispano-Américains pourraient devenir majoritaires en Californie. En ce qui concerne les pauvres, pas besoin d'attendre jusque-là : depuis l'année dernière, les « Hispaniques » ont rattrapé les Blancs. Cette situation s'explique à la fois par leur nombre particulièrement élevé (23 % de la popula-

tion de l'Etat contre 7 % à l'échelon national) et — surtout — par le fait que la proportion des Hispaniques pauvres (27 %) est le triple de celle des Blancs (8,4 %). Elle est même, contrairement à la tendance nationale, légèrement supérieure à celle des Noirs (23,8 %), un peu moins nombreux et un peu moins pauvres en Californie qu'ailleurs. Au total, selon une étude réalisée en 1986 (3), et, en même temps que s'accroît leur nombre dans la population, le taux de pauvreté des Hispaniques se maintient, la Californie pourrait connaître une situation telle que dans trente ans un habitant sur cinq serait pauvre (4).

« La plupart des gens pauvres ne vivent pas de charité. Ils travaillent tous les jours. Ils prennent le bus du matin. Ils travaillent. Ils changent les draps dans les hôpitaux et dans les hôtels. Ils travaillent. Ils font des ménages et conduisent des taxis. Ils travaillent. Ils dirigent les enfants des autres. Ils travaillent. » Ce passage presque rituel dans les discours de M. Jesse Jackson évoque l'une des réalités les plus troublantes de ces dernières années : des millions d'Américains se retrouvent avec à peine de quoi vivre alors qu'ils travaillent, parfois même à plein temps. De 1978 à 1984, le nombre de ces pauvres-là a augmenté de 66 % (5). En Californie, les minorités constituent les gros bataillons des « working poor » : 23 % seulement des Hispaniques pauvres sont au chômage ; les autres, la plupart, travaillent dans des emplois sous-payés.

Premier responsable : le salaire minimum. Etabli à 3,35 dollars de l'heure en janvier 1981, il n'a pas bougé depuis (plus de sept ans !) (6). Le coût de la vie, lui, a progressé de 30 %. Résultat : une personne travaillant à plein temps d'un bout à l'autre de l'année pour le salaire minimum n'atteindra aujourd'hui que 60 % du seuil officiel de pauvreté d'une famille de quatre membres (11 500 dollars). En 1988, cette proportion s'établissait à 94 %. Certes, seuls 5 % des Américains sont payés au salaire minimum (surtout les jeunes, surtout les femmes), mais les autres ont été également victimes de ce rétrécissement des classes moyennes qui commence à préoccuper les responsables politiques (7) : de 1973 à 1986, le salaire moyen horaire a baissé de 10 % ; depuis 1978, 70 % des emplois créés ont correspondu à des rémunérations inférieures à 7 000 dollars par an ; en Californie du Nord, le nombre des titulaires de revenus annuels situés entre zéro et 14 000 dollars a augmenté de 30 % en dix ans. En d'autres termes, il n'y a rien de paradoxal à constater que la pauvreté résiste alors même que le chômage a tendance à reculer.

Ce recul n'est ni régulier, ni uniforme : la Californie comptait encore 800 000 chômeurs en juillet 1988. Les minorités raciales et ethniques sont au premier rang des victimes. Dans la région de San-Francisco, la perte d'emplois industriels relativement bien payés a été durement ressentie par les Noirs pour qui ils constituaient souvent la voie royale permettant de déboucher sur l'« American way of life ». A Oakland, de nombreuses usines ont fermé leurs portes ; à San-Francisco, le nombre des dockers a été considérablement réduit. D'autres emplois, peu qualifiés, ont été créés dans le secteur des services, mais, outre le fait que leurs rémunérations sont médiocres, ces emplois se situent de plus en plus en dehors des villes, dans des faubourgs blancs à peu près inaccessibles aux Noirs ; ni transport public, ni logement à bon marché.

On en arrive alors à la situation suivante : les villes à prédominance blanche comme Concord, Livermore ou Walnut-Creek sont victimes d'une pénurie de main-d'œuvre ; les villes à majorité noire comme Oakland continuent à connaître le chômage. Et, faute de transport en commun, il est difficile de se rendre des uns aux autres si l'on ne possède pas de véhicule individuel.

Comme l'explique M. Lennie Siegel, directeur de Pacific Studies Center situé dans la Silicon Valley, la Californie s'est développée de telle manière qu'elle punit les gens sans mobilité. San-Francisco est à peu près la seule agglomération où l'on peut vivre sans voiture. Les autres villes, comme Los Angeles ou San-Diego, ont beaucoup trop étendus (ou commencent à l'être et à le finir l'autre ?), pour permettre un bon réseau de transport en commun. Inutile de préciser que les pauvres ont rarement les moyens d'entretenir une voiture et d'acquiescer le prix (quasi exorbitant en Californie) de l'assurance obligatoire (8). Dès lors, en se déplaçant de quelques kilomètres, les entreprises peuvent éviter le type de main-d'œuvre qu'elles redoutent, soit par racisme, soit par crainte de son taux trop élevé de syndicalisation. La ville d'East-Palo-Alto, bien que située dans la Silicon Valley, n'a pas attiré des foules de nouvelles sociétés informatiques : sa population comprend une forte proportion de Noirs.

Le logement, toujours plus cher... et plus loin

ON comprend mieux alors l'extraordinaire légèreté de ceux qui exploitent par la paresse ou par l'existence de secours publics jugés trop généreux la persistance du chômage à quelques kilomètres des zones de sur-emploi. Un éducateur d'Oakland explique : « Je connais des gosses qui n'ont aucune idée du lieu où Concord se trouve. Comment voulez-vous qu'ils sachent qu'il y a du travail là-bas ? Et, à supposer qu'ils le sachent, vous croyez qu'on va envoyer un car pour venir les chercher ? ». Quant à acheter un appartement près du lieu de travail, les détenteurs de revenus confortables en ont à peine les moyens. Alors les pauvres !

Et là, le problème ne réside pas dans la disparité. Dans la Bay Area (San-Francisco, Silicon Valley) le prix d'achat moyen d'une maison individuelle (240 000 dollars) a augmenté de 29,8 %, rien que l'année dernière (9). A San-Francisco, seuls 15 % des ménages ont aujourd'hui les moyens d'accéder à la propriété ; à Los Angeles, le taux « monte » à 20 %. Les autres devront louer. Et payer des loyers qui, sauf dans les rares villes où ceux-ci sont strictement réglementés, augmentent en moyenne deux fois plus vite que le coût de la vie. Les moins fortunés d'entre eux sont progressivement contraints à l'éloignement : San-Francisco et Palo-Alto sont trop chers, Berkeley et San-José le deviennent, Oakland et Fremont le seront bientôt. Longtemps, les riches ont vécu en haut dans les collines et les pauvres en bas près des autoroutes. D'ici peu, même la proximité des autoroutes leur sera enlevée.

« L'accroissement considérable des coûts du logement a transformé de nombreux Américains en sans-abri ». Devenu banal, le remarque du maire de Boston s'appliquerait tout aussi bien à la plupart des villes de Californie. A Los Angeles, 40 000 personnes environ dorment sur les trottoirs, dans des cinémas pornographiques (les seuls qui opèrent sans interruption) ou dans des voitures (10). Et, contrairement à ce qu'a déclaré le vice-président Bush, ils ne sont pas tous, loin de là, malades mentaux. Près de 20 % d'entre eux sont même sains, mais ils ne gagnent pas assez pour se payer un logement et pour acquiescer les deux fois de loyer d'avance que réclament la plupart des propriétaires (11). Quant aux autres, sans référence d'employeur et sans bon salaire...

Dans son commentaire plein de défiance sur les sans-abri, M. George Bush a oublié d'attribuer à chacun ses mérites. Au premier rang, l'administration Reagan qui a déployé des efforts considérables

pour éliminer tout programme fédéral de constructions à bon marché. Du temps de M. James Carter, 20 000 de ces logements — un nombre déjà très insuffisant — étaient financés par Washington chaque année. Aujourd'hui, le total est tombé à 5 000 — et encore uniquement parce que le Congrès a refusé l'élimination pure et simple du programme, que réclame la Maison Blanche. Pour M. Ronald Reagan, l'objectif affirmé était de transférer aux Etats la responsabilité de la plupart des politiques sociales. Mais, faute d'accompagner ce « nouveau fédéralisme » des ressources nécessaires, le projet ressemble vite à un léchage fédéral et à rien d'autre.

En Californie, le problème a été d'autant plus sévère que, depuis 1978 et la baisse des impôts fonciers votés par un référendum d'initiative populaire (la fameuse « Proposition 13 »), l'Etat et l'ensemble des communautés locales connaissent de sérieuses difficultés fiscales. En ce qui concerne le logement, si la Californie subventionne bien un certain nombre de constructions à prix modéré, les chiffres sont crus : 91 millions de dollars pour 1 900 000 bénéficiaires (12). Dans deux tiers des villes américaines, les listes d'attente sont closes pour les candidats à des logements à financement public.

A Los Angeles, les touristes visitent plus souvent Hollywood que le « Skid Row » qui s'étend de Broadway à Central Avenue. Là est le refuge des sans-abri. Par milliers, plutôt jeunes, séparés de leurs familles, en majorité Noirs ou Hispaniques, ils dorment dans des lits de fortune, souvent d'un coin afin de prévenir toute attaque, parfois le jour afin de se protéger la nuit. Le quart d'entre eux est armé de matériel ou de couteau, le tiers est constitué de malades mentaux (schizophrènes, maniaco-dépressifs), environ la moitié gagne moins de 1 000 dollars par an, plus des deux tiers ont eu des problèmes de santé dans l'année écoulée (13).

Beaucoup sont alcooliques ou drogués, mais 40 % ne sont ni l'un ni l'autre. La « Skid Row » de Los Angeles, ce n'est pas Watts, ce n'est pas le ghetto. Ça pourrait être pire : il fait vraiment froid en Californie. On ne verra donc pas, comme dans le South Side de Chicago, ces hommes et ces femmes enroulés les uns aux autres autour de feux construits à partir de poubelles (14).

Six millions de personnes privées de couverture médicale

TOUT se tient. Le problème des petits boulots et des salaires médiocres, ce n'est pas seulement qu'ils ne permettent pas de se loger où l'on travaille, c'est aussi qu'ils s'accompagnent le plus souvent d'une protection sociale presque nulle. Problème numéro un : la santé. D'après le Washington Post, « 33 700 000 Américains sont démunis de la couverture médicale qui leur permettrait de payer les frais d'un bras cassé, ceux d'une appendicite ou ceux d'une naissance (15) ». Parmi eux, 6 millions de Californiens. Là encore, il faut parler des actifs ; la moitié des adultes non assurés travaillent. Et c'est presque là leur problème : ils ne gagnent pas assez pour ne plus être dans le besoin, ils gagnent trop pour être couverts par le Medicaid, programme public d'assistance médicale aux indigents (16). Le répit viendra avec l'âge : après soixante-cinq ans, l'assurance fédérale automatique (Medicare) intervient. En attendant, les jeunes de moins de trente-

- (1) 3 740 000, selon les toutes dernières statistiques du Department of Economic Opportunity de l'Etat de Californie (juillet 1988), Sacramento.
- (2) Harvard Center for Health and Human Resources Policy, cité par US News and World Reports, 11 janvier 1988.
- (3) « Population change and California's Future », cité dans Report on Poverty in California, Department of Economic Opportunity, Sacramento.
- (4) Ces dernières années, le taux de pauvreté des Hispaniques a en réalité tendance à progresser.
- (5) National League of Cities, mars 1987. 11 % des Américains qui vivent en dessous du seuil de pauvreté travaillent à plein temps.
- (6) Le Congrès vient de voter un relèvement par étapes qui, dans quatre ans, portera ce salaire minimum à 5,05 dollars de l'heure. La Maison Blanche est hostile à ce relèvement. En Californie, le salaire minimum passe à 4,25 dollars cet été.
- (7) Voir Pierre Dommergues, « La fin de rêve américain », le Monde diplomatique, mai 1988.
- (8) Compte tenu du système de tarification territoriale des compagnies d'assurances, la prime des familles d'autant plus élevée que l'assuré réside dans un quartier pauvre (« à risques »). Dans le comté d'Alameda, le différentiel de tarif entre un habitant d'Oakland East et un autre de Piedmont est de 50 %. A l'avantage du dernier, qui réside dans un quartier plus bourgeois.
- (9) San Francisco Chronicle, 20 juin 1988.
- (10) Même si une ordonnance municipale l'interdit.
- (11) L'Etat de Californie fait face à un déficit prévu de 2,3 milliards de dollars en 1989.
- (12) Report on Poverty in California, 1985.
- (13) Enquête de Los Angeles Times, 2 mai 1986.
- (14) « The Origins of the Underclass », The Atlantic Monthly, juin 1986.
- (15) Washington Post, 12 janvier 1987.
- (16) M. Michael Dukakis a pris position en faveur d'une loi fédérale qui imposerait à tous les employeurs d'assurer médicalement leurs salariés. Il n'est pas évident qu'une telle loi serait votée par le Congrès.



SUR LES MURS DE L'UNIVERSITÉ DE BERKELEY.



DANS UN BIDONVILLE DE SAN-FRANCISCO. Des milliers dorment sur les trottoirs, dans les voitures ou dans les voitures.

* Chargé de cours au département de science politique de l'université de Berkeley, auteur de L'Amérique, faire ses présidents (Aubier, Paris, 1986).



LES ANGES DE LA VENTE.

Les Etats-Unis et de perdre... chaque grand... se donne... ment sensible... victoire tromphante... les propositions... d'après pour régler... considèrent... Américains sur... important que... New York Times... Le président... trer le meilleur per... empire d'un mal... bares renforcés... des formelles... etc. Malgré quel... que, spécialement... parviennent pas... chiffres révélate... Clarendon... sur 400 000 hec... culture, faisant... premiers product... cinq fois plus... et donc... Tribune, 28... nistration (le... Etats-Unis sont... années 50 et... 1888) d'une... nale en valeur.

TIM



LES ANGES DE LA VENGEANCE, TOUTES RACES CONFOUNDES, TROMPENT DE LA VILE CLASSE DES AFFAIRISTES

système d'inscription sur les listes électorales qui impose à l'individu la charge de savoir où, quand et comment s'inscrire...

« L'Etat a abandonné le peuple »

En juin dernier, à l'intérieur même de l'électorat démocrate, les élections primaires ont confirmé un phénomène bien connu...

Ainsi que le note M. Lennie Siegal, la faible participation électorale des pauvres est en corrélation manifeste lorsque la consultation est de caractère local...

« L'Etat a abandonné le peuple ! Quatre à cinq millions de sans-abri, certains vivant dans des wagons, d'autres dans des parcs... »

SERGE HALIM

- (17) San Francisco Examiner, 5 juin 1988. (18) Los Angeles Times, 26 juin 1987. (19) Report on Poverty in California, 1985, op cit. (20) Dans certains cas, les juges ont interdit à des hôpitaux publics de procéder à des réductions de personnel...

vingt ans constituent les trois quarts de ces Américains qui vivent sans protection médicale.

Les politiques sociales de l'administration Reagan n'ont fait qu'aggraver le problème. Le transfert des dépenses de santé du niveau fédéral à celui des Etats s'est accompagné d'un resserrement des critères d'éligibilité.

On ne compte plus les hôpitaux publics qui ferment ou licencient faute de crédits. Pourtant, dans le comté de Contra-Costa (juste à l'est de San-Francisco), les malades attendent dans des salles de possibilité d'accéder à d'autres salles d'attente.

Les victimes ? Toujours les mêmes, ces pauvres qui éprouvent de la difficulté à accéder à des soins médicaux.

Aux problèmes médicaux qui existent déjà, il faut maintenant ajouter le SIDA. Par l'injection de drogue avec des seringues contaminées, cette maladie frappe de plus en plus les pauvres.

difficultés scolaires et qui vit dans une famille pauvre désertée par le père, a une « chance » sur quatre de devenir mère célibataire.

Comment on fabrique des délinquants

Il y a pire. La région agricole la plus productive du monde, celle où les surplus sont les plus élevés...

Tout se tient. Lorsqu'on parle des pauvres, on pense souvent aux adolescents mères à seize ans et complètement dépendantes de l'aide publique.

LES MURS DE L'UNIVERSITE DE BERKELEY

pour déminer tout programme fédéral de construction à bon marché. Du temps de M. James Earl Ray...

En Californie, le problème a été d'arriver à voter que, depuis 1978 et la baisse des impôts...

A Los Angeles, les touristes viennent plus nombreux que le « Stud Row » qui s'étend de Broadway à Central Avenue.

Les victimes ? Toujours les mêmes, ces pauvres qui éprouvent de la difficulté à accéder à des soins médicaux.

Six millions de personnes privées de couverture médicale

TOUT se fait. Le problème des petits loyers des médecins, ce n'est pas seulement un problème de santé...

- (1) 3 740 000, selon les toutes dernières statistiques du Bureau of Economic Opportunity de l'Etat de Californie (1987). (2) Harvard Center for Health and Human Services, cité par US News and World Report, 11 juillet 1988.

Dans la presse étrangère

Les enfants du crack

De 1981 à 1987, les importations de cocaïne ont triplé, passant de 50 à 150 tonnes par an. Dans le même temps, les prix sur le marché ont chuté de 65 000 à 12 000 dollars le kilo.

gamine de huit, neuf, dix ans avec, déjà, une bonne expérience de la drogue et de l'alcool, explique la responsabilité de traitement d'une petite ville du Middle West.

CHRISTIAN DE BRIE.

Logos for TIME, Herald Tribune, U.S. News, Newsweek, and FORTUNE INTERNATIONAL.

LE SUD en Equateur

selon certains journalistes, dans le trafic de la drogue, vont se réfugier à Miami. Son extradition demandée par les autorités judiciaires.

Tout en se démarquant contre le néolibéralisme, M. Borja a axé son programme sur la modération, en envisageant des réformes « réalisables », et en se présentant comme le « président de la paix » à la classe moyenne, principal parti victorieux, rejette les extrémismes et où la population, dans l'ensemble, réprovoque la violence politique employée par l'ancien régime.

Aucune nationalisation d'entreprises au programme du nouveau pouvoir, mais, en contrepartie, beaucoup d'un secteur public strictement étroit par l'administration fédérale. En particulier, la Corporation pétrolière de l'Etat, l'Institut national d'électrification, la Sécurité sociale, l'Institut des produits de première nécessité, etc.

Développement dans la liberté

rupture administrative, il suppose une Gauche démocratique de voter à défaire politiquement.

Pendant ce temps, les forces n'ont pas renoncé à un coup d'Etat encouragé par M. Pérez Cerdas, restant dans l'expectative. Les tentatives pour empêcher au dictateur de briser sur la volonté populaire à trouver une issue politique à la suite sur l'opposition des officiers et la troupe. Les soulèvements de José Vargas et des autres officiers, en effet, contribuent à créer un climat de démocratie de fait, sans sans fonctionnelle, au sein des armées où l'on débat presque ouvertement des destins du pays.

M. Borja compte aussi sur l'appui de la majorité des intellectuels et artistes qui attendent de lui des mesures favorisant le développement de la culture nationale. Les EPR, et tout particulièrement les Indígenas, revendiquent leur droit à la culture, et il sera difficile aussi d'ignorer les aspirations légitimes de réformes de tout un peuple.

Le nouveau départ donné à la crise semble beaucoup depuis M. Borja, et il se traduit par une réalisation concrète pour les pays de la crise, la victoire de M. Borja ne ferait que placer une fois de plus, l'heure des pleurs.

(1) Voir Sylvain Horberg, « L'Etat et le développement », mai 1987, *Le Monde Diplomatique*.

(2) Voir à ce propos l'article de M. Margou, « L'Etat et le développement », *Le Monde Diplomatique*, mai 1987.

(3) Chiffres cités dans le *Plan de la* 10 août 1988.

(4) Dossier AL-AMR du 28 janvier 1988.

LA GRANDE MÊLÉE DES JEUX OLYMPIQUES



SPORT, POLITIQUE ET AUTRES ENCHÈRES...

De 17 septembre au 9 octobre, la Corée du Sud accueille les sportifs de cent soixante et un pays venus participer aux vingt-quatrième olympiades. Le rêve universaliste semblait presque réalisé si l'absence de la Corée du Nord (avec laquelle Cuba s'est solidarisée) ne venait rappeler brutalement la division d'une nation victime, depuis quarante ans, de l'antagonisme des deux blocs. Politiques, les Jeux l'ont toujours été. Dans la Grèce antique, ils furent institués pour permettre une trêve entre les cités qui, sans cesse, se combattaient. Ils étaient, déjà, un prolongement de la guerre par d'autres moyens.

Après leur restauration par Pierre de Coubertin en 1896, le principe de la « trêve olympique » n'a pas toujours prévalu puisque par trois fois ils furent annulés — en 1916, 1940 et 1944 — pour cause de guerre, précisément.

Les Jeux permettant d'exalter les grandes vertus des athlètes, tandis que chaque champion, chaque équipe, est considéré comme dépositaire des « vertus nationales » de son pays, la compétition sportive peut favoriser les régressions nationalistes et le pire chauvinisme.

Hitler, lors des Jeux de Berlin de 1936, n'hésita pas à quitter le stade pour ne pas applaudir l'athlète noir américain Jesse Owens. Après la guerre, la très grande popularité acquise par les Jeux olympiques et les compétitions sportives internationales favorisa le développement d'une sorte de « diplomatie par le sport » (voir ci-dessous l'article de Xavier Delacroix).

Des organisations politiques ont cherché à mettre à profit ces fabuleuses chambres d'écho afin d'attirer l'attention du

monde sur leur cause. A Mexico, en 1968, des athlètes noirs américains, proches des « Black Panthers », levèrent le poing, ganté de noir, sur le podium pour protester contre la discrimination raciale dans leur pays ; plus tragique fut l'intervention de Palestiniens à Munich, en 1972, dans une opération de prise d'otages qui causa la mort de dix-sept Israéliens. Le sport a aussi permis, parfois, de faire pression sur des régimes iniques, naguère contre la Rhodésie, et plus récemment l'Afrique du Sud, expulsée des Jeux en raison de l'apartheid dès 1970.

La formidable médiatisation des olympiades, garantie par leur retransmission télévisée planétaire, a entraîné des bouleversements considérables. Apportant la masse publicitaire, elle note le sport sous un flot d'argent. Pierre de Coubertin avait déjà averti : « Un germe de décadence s'est glissé dans le sport antique, le même qui, si nous n'y prenons garde, ruinera nos espérances modernes : l'argent (1) ». Le mouvement est en marche. Mercantilisme et affairisme envahissent les stades (voir page 18 l'article de Jean-François Nys).

Les intérêts sont tellement importants que de nombreux dérapages se produisent : dopage fréquent des sportifs, parfois encouragés par leurs propres fédérations ; changement des règles de jeu pour respecter les impératifs de la télévision ; et toutes sortes de tricheries (2).

Dans de telles conditions, les pays du tiers-monde, une fois de plus, restent sur la touche, ou sont convoités, au mieux, à faire de la figuration. Et si quelques « nouveaux pays sportifs » émergent, ils restent exposés à la fuite des champions vers les pays du Nord. De nombreux Etats fournissent ainsi, à bon prix, de modernes gladiateurs qui, dans les stades sophistiqués des pays riches, vont jusqu'au bout d'eux-mêmes pour le plus grand plaisir des téléspectateurs (voir page 18 l'article de Vladimir Andreev).

IGNACIO RAMONET.

(1) Cité par Maurice Vidal, *l'Épopée des Jeux olympiques*, Messidor, Paris, 1968.

(2) Cf. Jean-François Bourg, *Le Sport en otage*, La Table Ronde, Paris, 1988.

Quand la raison d'Etat ne connaît point de trêve

Par XAVIER DELACROIX

PARAPHRASANT Clemenceau, un observateur attentif aux récents développements intervenus sur la scène sportive internationale pourrait dire que le sport est une chose trop sérieuse pour être confiée à des sportifs. La politique n'a pas fait soudainement irruption dans le sport — et en particulier dans l'arène olympique — au gré de circonstances fortuites ou injustes.

Dès 1896, elle lui était associée. Cela se passait à Athènes, à l'occasion des premiers Jeux olympiques de l'ère moderne, lorsque le prince héritier Constantin descendit sur la piste pour accompagner son compatriote Spiridon Louis dans les dernières foulées de son marathon victorieux. Cette même année, le jeune journaliste Charles Maurras, parlant de ces Jeux, écrivait, visionnaire : « Cet internationalisme-là ne tuera pas les patries, mais les fortifiera (1) ».

Moins d'un siècle plus tard, en 1980, dans les salons feutrés du palais de l'Élysée à Paris, M. Gabriel Robin, conseiller diplomatique du président Giscard d'Estaing, fournit au chef de l'Etat des « arguments politiques » pour refuser de se solidariser avec le boycottage des Jeux de Moscou décidé par le président Carter : « Car en France, lui dit-il, non seulement il y avait des sportifs qui auraient été très malheureux de ne pas aller aux Jeux

olympiques, mais aussi tous ceux qui attendaient, pendant les vacances, la fête de voir les athlètes à la télévision (2) ».

La décision du président Carter était totalement politique, tout comme l'était celle de la France de se rendre à Moscou en trouvant à peu de frais une occasion de marquer son indépendance à l'égard de Washington.

Aux premières heures de l'ère olympique moderne, l'intervention politique présentait la double particularité d'être inévitable et, d'une certaine manière, légitime.

Inévitable, parce que l'irruption d'un phénomène transnational ne pouvait s'affranchir des contraintes diplomatiques des Etats. Légitime, parce que les systèmes politiques — qu'ils fussent, selon les pays, démocratiques ou monarchiques — pouvaient se prévaloir d'une adhésion publique qui faisait défaut à l'olympisme naissant, dépourvu de racines historiques et de nature particulièrement élitiste.

Les Jeux de 1908 furent marqués par les problèmes relatifs au statut de la Finlande et de l'Irlande qui réclamaient l'autonomie sportive à l'égard, respectivement, de la Russie et de l'Empire britannique. Le même problème se posa entre la Bohême et l'Empire austro-hongrois puis, à partir de 1922, lorsque le Japon tenta vainement d'obtenir la légitimation du Mandchoukouo en le faisant reconnaître par le Comité international olympique (CIO).

Quoi de plus politiquement significatif que l'exclusion du CIO, en 1920, des vaincus de la première guerre mon-

diale : Allemagne, Autriche, Hongrie, Bulgarie et Turquie ?

L'originalité du phénomène olympique, ce transnationalisme avant l'heure, n'a jamais pris en défaut les Etats. Il les a simplement contraints à ne pas négliger un phénomène qui menaçait leurs prérogatives.

Le renforcement de l'influence de l'Etat sur la société tout au long du vingtième siècle s'effectue selon un schéma qui présente des analogies avec la « diffusion » du sport dans le corps social. Le sport découvre qu'il ne peut se passer de l'Etat (ne serait-ce que sur un plan financier et logistique) et que celui-ci ne pourra faire autrement qu'intégrer les contingences politiques inhérentes à une pratique dont il ne peut ni ne veut s'abstraire.

Dès lors qu'un régime intervient dans tous les domaines de la vie d'une nation, il utilise délibérément le sport à des fins politiques, à l'instar de l'Allemagne nazie avec les Jeux de Berlin en 1936. Funk, un assistant de Goebbels, déclarait : « Les Jeux sont une occasion de propagande qui n'a jamais connu d'équivalent dans l'histoire du monde (3) ».

C'est une véritable révolution copernicienne que subissent les Jeux : de manifestation périphérique aux joutes politiques, ils en deviennent un enjeu spécifique. Ce volontarisme se voit de surcroît servi par un nouvel instrument qui assumera plus tard un rôle fondamental dans la popularisation des JO : la télévision. A Berlin, on l'ignore souvent, les Jeux furent la première grande manifestation de l'Histoire à bénéficier d'une couverture télévisée seize journées d'émission en direct,

(1) Cité in *Le Monde*, 30 janvier 1980.
 (2) Gabriel Robin, in *La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, colloque de la Fondation nationale des sciences politiques, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1982, 213 pages.
 (3) Cité par Andrew Strank, *The Thrill of Victory and the Agony of Defeat*, Orbis, 1978.
 (4) Voir Monique Berlioux, *L'Auditorium et le Sport*, colloque « Jeunesse et sport », juin 1982, lycée climatique et sportif de Font-Romeu.
 (5) *Daily Times*, 27 juillet 1978.
 (6) Cité par Andrew Strank, « What Price Victory ? », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, septembre 1979.

Les chiffres on commet...

« Les chiffres on commet... »

« Les chiffres on commet... »

« Les chiffres on commet... »

JACQUES DECOURT.

LA TENTATION DES MÉDIAS ET LES

Foire aux médailles,

DANS un monde en crise, le sport échappe aux taux de croissance réduits. Par son dynamisme, ce secteur attire les entreprises les plus actives, qui cherchent à rentabiliser leur production en offrant sur ce qui n'est pour elles qu'un marché, des articles, des équipements, des spectacles et des services divers...

Mais un tel intérêt n'est pas l'apanage des fabricants de raquettes, de skis ou de survêtements; de nombreuses firmes veulent associer leur nom à une compétition, un club ou un athlète (1). Langage universel et spectacle ignorant les barrières linguistiques ou les frontières politiques, le sport devient alors un enjeu pour les sociétés multinationales. Il n'est plus aujourd'hui le terrain d'affrontement

* Maître de conférences à l'université de Limoges, Centre de droit et d'économie du sport.

des seuls athlètes; il est ouvert aux entreprises, aux capitaux, aux Etats... Parmi ces acteurs, il en est un dont le rôle est devenu fort important: la télévision (2). Par son intermédiaire, le champ du sport s'élargit.

Les droits de diffusion versés par la télévision et le parrainage publicitaire (le « sponsorship ») affluent. Ainsi, l'argent, le sport et la télévision sont-ils devenus indissociables.

« Sans la télévision, il est pratiquement impossible de réaliser de grandes manifestations sportives. C'est d'ailleurs là une évolution qui gagne également le sport de masse, déclarait déjà en 1984 le président du Comité olympique allemand. Malheur à nous si la télévision ne voulait plus retransmettre les Jeux olympiques ou d'autres manifestations sportives spectaculaires (3). » Ce danger n'est pas imminent; et l'on constate, au contraire, que les grands événements sportifs réalisent des scores d'audience qui les situent en tête des classements (4). Le sport intéresse au plus haut degré la télévision. Elle lui consacre en moyenne 10 % du

temps d'antenne (voir le tableau ci-dessous). Et il existe même des chaînes thématiques vouées aux seules compétitions sportives: ESPN aux Etats-Unis, Toronto Sport Network au Canada, Screensport en Grande-Bretagne et TV Sport en France; d'autres sont en projet, comme Eurosport (Union européenne de radio-télévision).

De l'intérêt accordé à tel ou tel sport par les téléspectateurs dépend le montant des droits de retransmission. Les plus élevés concernent les Jeux olympiques: 11,8 millions de dollars pour les Jeux d'été de Munich (1972), 403 millions (5) pour Séoul; 6,4 millions pour les Jeux d'hiver de Sapporo (1972), 309 millions pour ceux de Calgary l'hiver dernier. Le contrat signé avec la

chaîne américaine CBS pour la retransmission des Jeux d'Albertville l'a été sur la base de 243 millions de dollars.

Les exemples à l'échelle nationale française sont tout aussi significatifs: la fédération de football, qui percevait 1 million de francs en 1977-1978, en a reçu 200 millions pour la saison 1987-1988. Les organisateurs du tournoi de tennis de Roland-Garros ont encaissé 10,2 millions de francs en 1986 et 27,5 millions en 1988. En mai dernier, le football a échappé aux chaînes publiques en Allemagne et en Grande-Bretagne: les droits de retransmission ayant été acquis par des chaînes privées à faible audience, qui les ont payés deux fois plus chers que les chaînes nationales (6).

être parmi les parrains, les sponsors officiels des Jeux.

Mais, compte tenu de coût et du caractère de l'événement, seul un petit nombre de firmes - multinationales - peut participer à ce marché. L'affrontement est rude. « L'exemple classique nous est fourni par le différend entre Fuji et Kodak à Los Angeles (en 1984). En s'associant aux Jeux, Fuji a augmenté sa part de marché de 6 %, forçant ainsi Kodak à consacrer des sommes importantes à la publicité télévisée aux Etats-Unis (8). » Pour Séoul, Kodak l'a emporté et a bâti ses campagnes publicitaires autour du slogan « Le défi olympique ».

Les Jeux olympiques ne sont pas le seul terrain d'affrontement pour les multinationales. Ainsi, au dernier Open de tennis de Paris, à Roland-Garros, la marque Pepsi (un soda mis en bouteille, en France, par Ferrer), après de longues enchères, l'a emporté sur Coca-Cola. De telles concurrence se traduisent par une inflation des dépenses de parrainage publicitaire.

Les annonceurs fournissent de ce fait une part importante des recettes aux

Tout un monde dépendant de la télévision

CETTE inflation des droits de télévision se mesure dans les budgets des organisateurs de spectacles sportifs. Ils représentaient 77 % des recettes des Jeux d'hiver de Calgary, 46 % de celles des Jeux d'été de Los Angeles (1984), 40 % de celles du Rallye Paris-Dakar 1988, 35 % de la Coupe du monde de football de 1986, etc. (7).

Qui, « malheur [aux organisateurs] si la télévision ne voulait plus retransmettre les manifestations sportives; de tels chiffres expliquent les craintes des dirigeants des organisations sportives - et le poids de la télévision s'accroît encore si l'on considère que sa présence attire les annonceurs, les sponsors.

La seule présence de la télévision valorise l'événement et rassure les annonceurs. Certes, les olympiades n'ont pas besoin de cette caution pour être reconnues. Mais, depuis les Jeux de Tokyo en 1964 et le recours aux satellites pour une transmission planétaire, ils sont devenus le seul événement mondial capable de mobiliser pendant quinze jours des centaines de millions de téléspectateurs. Participer à cet événement, y associer son nom,

n'est pas seulement le rêve de tout athlète, mais devient celui de nombreuses entreprises. Elles sont prêtes à dépenser des sommes colossales pour:

- (1) Cf. Vladimir Andreff et Jean-François Nys, *Economie du sport*, « Que sais-je? », n° 2294, PUF, Paris, 1986, et « Un nouveau sponsoring économique: le sport », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 581, 1^{er} avril 1988, La Documentation française, Paris.
- (2) Cf. Vladimir Andreff et Jean-François Nys, avec la collaboration de Jean-François Bourj, « Le sport et la télévision, relations économiques: pluralité d'intérêts et sources d'ambiguïté », *Droit et économie du sport*, n° 7, Dalloz, Paris, 1987. Pour une étude des relations du sport avec les autres médias, lire E. Scaillet, *Le Sport et la Presse*, A. Colin, Paris, 1964. Pour les Etats-Unis: C.-J. Bertrand, « Sports et médias aux Etats-Unis », *Le Nouvel Age du sport*, *Esprit*, numéro spécial, avril 1987; *Grandeur*, « Sport and the Mass Media: General Overview », *Arms Review*, n° 2, 1983.
- (3) W. Daume, président du Comité national olympique allemand, communication au symposium international « Sport-Média olympique », Lausanne, 23-26 novembre 1986.
- (4) En 1986, le match du Mondial de football France-RFA obtint avec 50 points d'audimat le quatrième score de l'année, toutes catégories pour le reste de leur carrière. Les pays du Sud constituent un vivier pour les sports européens et américains, surtout le football, le basket et l'athlétisme. Avec deux tendances récentes: on

- (5) Il se décomposent ainsi: NBC (Etats-Unis), 300 millions de dollars; NHK (Japon), 52; Eurovision, 28; Network 10 (Australie), 7,5; OTI (Amérique latine), 3; AFBU (Asie), 1,5; Asia TV (Hongkong), 1.
- (6) En Allemagne de l'Ouest, RTL, filiale du distributeur de films UFA, lui-même contrôlé par le groupe Bertelsmann, a acquis les droits sur les matches de la Bundesliga pour 13,5 millions de marks, contre 7 offerts par les chaînes publiques ARD et ZDF. En Grande-Bretagne, c'est British Satellite Broadcasting (BSB) qui, pour ses 400 000 abonnés, a versé 9 millions de livres et a racheté le droit de retransmettre le championnat à la BBC, qui compte 5 millions de téléspectateurs.
- (7) Cf. Jean-François Bourj, *Le Sport en coupe*, La Table ronde, Paris, 1988, p. 117.
- (8) W.P. Branz, président de ISL-Marketing USA, déclaration à l'atelier de télévision du CIO, Lausanne, 15 et 16 avril 1987. La firme ISL, filiale d'Adidas et de Dessau (premier firme de publicité japonaise), est l'agent du CIO et de nombreux comités olympiques nationaux. Elle est coconcernée par International Management Group (IMG), le groupe de Mark McCormack, qui gère les droits de plusieurs compétitions et la carrière de nombreux champions (Proc. Wilander, Novotny, etc.).

LE SPORT AU PROGRAMME DES TÉLÉVISIONS EUROPÉENNES

	Année	Nombre d'heures de diffusion	en % des émissions	Les deux disciplines principales
FRANCE (TF1, A 2, FR3)	1980	-	7,6	Tennis (32 %)
	1984	940	8,3	Football (13 %)
GRANDE-BRETAGNE (BBC-ITV)	1980-81	1953	12	Snooker (*) (19 %)
	1984-85	2439	12	Cricket (16 %)
ITALIE (RAI 1, 2 et 3)	1980	1170	12,7	Football (32 %)
	1984	1633	12,7	Tennis (13 %)
(Canale 5, It. 1)	1984	688	5,2	Basket-ball (54 %)
				Volley-ball (25 %)
PAYS-BAS (Ned 1 et 2)	1980	414	9,1	Cyclisme (24 %)
	1984	624	11,4	Football (22 %)
ALLEMAGNE DE L'OUEST (ARD, ZDF)	1980	580	8,4	Tennis (30 %)
	1984	827	11,1	Football (24 %)

(*) Sortie de billard.

Source: Aldenhoff et Garmers, « Sport on Television and Sport Sponsorship », Informart, 1987, repris in *Bulletin d'information sportive*, n° 3, 1987, Clearing House, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

UN MODÈLE DÉVOYÉ DANS LE

L'émergence de « nouveaux pays

J PAR WLADIMIR ANDREFF *

ELUX olympiques à Séoul en 1988, Coupe du monde de football à Mexico en 1986: les pays en voie de développement combleraient-ils sur les terrains de sport le fossé qui les sépare des pays industriels? Rien n'est moins sûr. Derrière la vitrine spectaculaire de ces grandes cérémonies ponctuellement délocalisées, le sport dans le tiers-monde reste sous-développé, comme l'économie. L'industrie et l'affairisme qui l'accompagnent sont contrôlés par le Nord. Même si l'émergence de quelques « nouveaux pays sportifs » rappelle celle des nouveaux pays industrialisés.

Signe révélateur: la faible nombre de pratiquants recensés. Au Maroc, par exemple, on comptait en 1980, 1 licencié sportif pour 250 habitants, soit 0,4 % de la population faisant du sport de façon organisée. Par comparaison, en France, en 1985, on en dénombrait 1 pour 4,5 habitants, soit 22 % de la population totale. Si l'on tient compte des non-licenciés, 3 Français sur 4 pratiquent au moins une activité sportive (1).

Encore la situation du Maroc paraît-elle enviable vue des pays de l'Afrique subsaharienne, où le sport est durement frappé par la crise économique: les finances des fédérations sportives s'amoindrissent au point qu'elles doivent renoncer à participer aux compétitions internationales. Ainsi l'Éthiopie, le Tzanzanie ou le Congo ont disparu des rencontres de football de haut niveau. Et comment pratiquer un sport quand on est victime de la malnutrition ou de la famine?

De surcroît, la pratique sportive est handicapée par son coût, par le manque de cadres et le rareté des équipements.

Au Maroc, où l'accès au football est quasiment gratuit, ce sport rassemble 20 000 licenciés, un quart des sportifs recensés. Mais il en coûte 4 000 dirhams (3 000 F environ) par an pour pratiquer le tennis et 11 000 dirhams (8 000 F environ) pour faire de l'équitation (2); rien d'étonnant, dès lors, qu'il y ait peu de joueurs de tennis ou de cavaliers de haut niveau. De manière plus générale, la pauvreté des populations subsahariennes et les restrictions financières pesant sur les fédérations sportives rendent le coût d'accès à la pratique rédhibitoire.

Beaucoup de pays manquent, par ailleurs, de cette main-d'œuvre qualifiée que sont les cadres et les entraîneurs sportifs. On les « importe »: le Nigeria a recruté cette année un entraîneur ouest-allemand pour l'équipe nationale de football; auparavant, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, l'Éthiopie, Madagascar et le Maroc avaient fait de même. Il est

* Professeur à l'université Grenoble-II; président du conseil scientifique de l'Observatoire national de l'économie du sport.

vrai que la RFA dépêche depuis un quart de siècle, à ses frais, des missions d'assistance sportive en Afrique et que la Fédération internationale de football (FIFA) organise, avec le concours financier d'une grande firme américaine de boissons non alcoolisées, des stages dans le tiers-monde. Mais la pénurie de cadres demeure. Même l'Algérie admet, par la voix de son ministre des sports, avoir « fait appel à des experts étrangers en vue d'améliorer à terme le niveau d'encadrement et de permettre à nos nationaux de maîtriser les derniers acquis scientifiques (3) ».

Sous-équipement, « exode des muscles »

QUANT aux équipements, l'Algérie, qui pourtant a fait un effort important d'investissement depuis l'indépendance, ne dispose que de huit stades à pelouse synthétique, six pistes synthétiques d'athlétisme et sept piscines de compétition. Le Maroc n'a pu construire que deux grands stades de football, à Rabat et à Casablanca; dix autres sont inscrits dans le plan quinquennal 1988-1992. Au Cameroun, où le football évolue vers le professionnalisme, les clubs sont dépourvus de terrains d'entraînement et de salles de musculation. Une fois l'équipement sportif réalisé, il faut en assurer l'entretien et la maintenance. Le stade omnisports de Yaoundé date de 1977: le revêtement de la piste d'athlétisme n'y est plus qu'un souvenir et les vestiaires restent sans eau et sans hygiène en saison sèche.

Dans de telles conditions, on comprend que certains pays fassent appel aux techniques étrangères. Le Koweït a fait construire quatre stades de 30 000 places par des firmes allemandes, dix piscines olympiques livrées « plongées en main » par des entreprises américaines, et même une piste pour la pratique du hockey sur glace! C'est que dépendance et mimétisme technologiques se retrouvent aussi dans le sport: des épreuves de hockey sur glace opposent ainsi les équipes de Koweït et de Dubaï, qui a aussi sa patinoire.

Le complexe sportif de Kasarani (Kenya), achevé l'an dernier, a été construit avec l'aide de la Chine populaire. Quant à la Syrie, accueillant les Jeux méditerranéens en 1987, elle a dépensé près de 500 millions de dollars pour la construction des stades et l'aménagement de leur environnement; une partie de la facture fut réglée par les pays du Golfe, une partie des installations fournie par des firmes japonaises.

Le sous-développement de la pratique, de l'encadrement et des équipements a deux conséquences: l'exode des muscles et de faibles performances dans les compétitions mondiales. « Le fossé entre pays développés et pays sous-développés est devenu tel que ces derniers ont perdu tout espoir

d'arriver au niveau des premiers », écrivent deux chercheurs marocains (4). Aux JO de 1984, les athlètes des pays en voie de développement ont remporté 62 médailles, soit 9 % des 687 distribuées (contre 174 aux Etats-Unis). Au cours des trois Coupes du monde de football, de 1930 à 1986, ces pays ont représenté 58 % des participants, mais seulement 35 % des finalistes. A telle enseigne que vingt-quatre pays africains ont renoncé à participer au Mondial de 1990, de même que quatre pays d'Amérique latine: la Barbade, Grenade, Haïti et Suriname. L'orgueil national ne parvient plus à compenser la quasi-certitude de défaite, le coût d'un éventuel forfait sanctionné par une amende de 50 000 F) et la saisie financière que représentent la mobilisation et la préparation des joueurs. « Faire revenir les joueurs sénégalais de France coûte cher », confie le président de la Fédération sénégalaise de football. C'est en effet aux clubs de l'ancienne métropole qu'ils ont vendu leurs talents.

L'« exode des muscles » est au sport des pays du Sud ce qu'est l'exode des cerveaux à leur économie et à leur recherche. Sur les 174 joueurs qui ont participé à la Coupe d'Afrique de football, qui s'est déroulée en mars dernier au Maroc, 48 sont professionnels en Europe. Même l'Amérique latine, crise et endettement aidant, ne parvient plus à empêcher la fuite de ses footballeurs: plus de la moitié des joueurs composent l'équipe argentine, championne du monde en 1986, portent les maillots de clubs européens pour le reste de leur carrière. Les pays du Sud constituent un vivier pour les sports européens et américains, surtout le football, le basket et l'athlétisme. Avec deux tendances récentes: on

prospecte de plus en plus les talents en Afrique subsaharienne, car les Maghrébins et les latino-américains deviennent trop chers tandis que le tiers-monde cherche à recruter ses athlètes, soit en créant des compétitions professionnelles, soit en tentant de s'opposer financièrement aux clubs européens. Sans grand succès.

La situation s'est tellement aggravée en Afrique que des voix s'élèvent pour demander qu'une aide soit accordée à certains pays afin qu'ils puissent se préparer et participer aux compétitions mondiales, sur le modèle de la solidarité existant déjà pour la participation aux Jeux olympiques. Peut-être faudrait-il aller plus loin? Vers une sorte de plan Marshall en faveur du sport dans les pays les plus pauvres. Et envisager la formation à grande échelle de cadres, l'aide à l'équipement, et l'appui à la propagation de la pratique sportive, ce qui à son tour exige un effort plus global pour réduire la malnutrition, développer les transports vers les sites sportifs, etc. En un mot, une aide accrue au développement tout court.

A défaut de pouvoir mettre le sport à la portée de tous, certains gouvernements du tiers-monde propo-

- (1) H. Iringer, *Les Pratiques sportives des Français*, laboratoire de sociologie, INSEP, Paris, décembre 1987.
- (2) A. Erziyani, M. Kaach, *Essai sur la problématique du sport dans un pays en voie de développement: le cas du Maroc; l'exemple du football, du tennis et de l'équitation*, thèse de troisième cycle, Grenoble, 2 juin 1984.
- (3) Déclaration à l'Equipe, 8 décembre 1986.
- (4) Cf. A. Erziyani et M. Kaach, op. cit.

Un club très fermé: le CIO

PREMÈRE entreprise médiatique mondiale, les Jeux olympiques sont la propriété exclusive du Comité international olympique, le CIO, une association sans but lucratif fondée par le baron Pierre de Coubertin et siégeant à Lausanne. A ce titre, le Comité négocie et perçoit les droits de télévision et d'utilisation de l'image olympique: un pastel de 700 millions de dollars pour les Jeux de Séoul qui permet, entre autres, de traiter commodément les quatre-vingt-neuf membres qui composent ce club très fermé. En effet, tous sont couverts, selon de multiples critères où l'âge avancé, la fortune solidement assise et la notabilité, si possible titrée, passent davantage que la compétence sportive. « Une mafia de marquis, de comtes, de milliardaires et de Blancs », selon la formule un peu forcée de M. Fidel Castro. On y compte quelques représentants du tiers-monde et des pays socialistes: le premier femme y a été admise en 1981 et le dernier coopté est un homme encore jeune: le prince Albert de Monaco.

Un président élu pour dix ans, assisté de trois vice-présidents, d'un comité exécutif de neuf membres et de comités spécialisés, dirige l'organisation. Après l'intermittent mandat - vingt ans - de l'Américain Avery Brundage et celui, écourté, de l'Irlandais Lord Killanin, c'est l'Espagnol Juan Antonio Samaranch qui, depuis 1982, assure la présidence du CIO. Issu d'une grande famille bourgeoise, fortune immobilière et boursière, ancien dirigeant de la Fédération espagnole de patino à roulettes, il est considéré comme l'homme de la modernisation et de l'ouverture, politique mais aussi financière. C'est le ville de Barcelone, dont il est originaire, qui a été opportunément choisie pour les futurs olympiades de 1992. Il est vrai que la candidature était également soutenue par une multinationale du sport, la firme allemande Adidas, dont une des filiales a décroché le contrat d'agent commercial du CIO, chargé de commercialiser le logo olympique.

C. B.

سكنا من الأصل



(Suite de la page 17.)

Après les succès remportés par l'URSS et les pays de l'Est aux Jeux olympiques de Munich en 1972, la Pravda fit un éloge enthousiaste du système socialiste : « Les grandes victoires de l'Union soviétique et des pays frères sont la preuve éclatante que le socialisme est le système le mieux adapté à l'accomplissement physique et spirituel de l'homme (7). »

Ce type d'utilisation n'est cependant nullement l'apanage du bloc communiste, comme en témoigne cette déclaration du président américain Gerald Ford en 1974 : « Est-ce que nous réalisons à quel point il est important de concourir victorieusement contre les autres nations ? (...) Etant un leader, les Etats-Unis doivent tenir leur rang. (...) Compte tenu de ce que représente le sport, un succès sportif peut servir une nation autant qu'une victoire militaire (8). »

Le sport est également utilisé, on le sait, comme arme de reconnaissance diplomatique. Ce fut le cas entre la République populaire de Chine et les Etats-Unis, lorsqu'une série de rencontres de tennis de table - auxquelles participaient les Chinois - sur le sol

Quand la raison d'Etat ne connaît point de trêve

américain permit de renouer le contact entre deux pays qui ne se reconnaissaient pas. La « basket-ball diplomacy » engagée par les Etats-Unis avec Cuba en 1978, par basketteurs interposés, poursuivait des objectifs identiques. Quelques années auparavant, les « diplomates en survêtement » allemands avaient

joué un rôle non négligeable pour sortir de l'isolement dans lequel l'Ouest maintenait la République démocratique allemande en vertu de la doctrine Hallstein. En multipliant les bons résultats sur les stades, ils interdisaient que l'on ignorât plus longtemps leur passage.

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a usé de cette arme de façon sanglante aux Jeux de Munich en 1972, en prenant en otage une partie de la délégation israélienne. Un communiqué du groupe Septembre noir justifiait son geste en ces termes : « La victoire temporaire des Israéliens dans leur conquête de la Palestine ne pourra jamais empêcher l'exercice des droits des Palestiniens dans leur patrie et ne donnera jamais le droit à l'occupant israélien de représenter la Palestine à un rassemblement mondial tel que les Jeux olympiques (9). »

L'utilisation la plus symptomatique, et désormais la plus répandue, du sport sur la scène politique internationale est la protestation directement orchestrée par un Etat, le boycottage. En 1956, six pays se retirèrent des Jeux de Melbourne pour protester contre des événements politiques internationaux qu'ils

désapprouvaient : pour l'Egypte, l'Irak et le Liban, il s'agissait de l'intervention franco-britannique à Suez ; tandis que l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse refusaient de rencontrer les cavaliers de la Hongrie.

Depuis, il y a eu le boycottage africain des Jeux de Montréal, l'absence américaine à Moscou en 1980 et son pendant, le boycottage des Jeux de Los Angeles par le bloc de l'Est en 1984.

La formidable opportunité que représentent les Jeux, télévisés sur l'ensemble de la planète (pour la première fois de son histoire, le Vietnam a pu découvrir les compétitions olympiques en 1980), a été mise en évidence par les pays du Sud, ces nations nées de la décolonisation et qui ont trouvé sur la scène sportive un moyen de promo-

tion : entre autres, l'Ethiopie avec ses marathoniens, la Jamaïque avec ses sprinters, et Cuba.

Cet effet de « nation building » du sport et, plus généralement, l'intervention de la politique montrent que les Etats ont ajouté à l'instrument sportif à l'arsenal de leurs armes. Mais, en même temps que s'opérait cette synergie, la politique se transformait en intégrant les dimensions sociales et économiques qui lui faisaient défaut à l'époque où elle ne faisait que réagir aux prétentions libertaires d'un phénomène.

Lorsqu'en 1964 le Japon accueille les Jeux olympiques, il acquiert la respectabilité et la stature internationales qui lui manquaient depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ce sont des buts analogues que recherchent les Sud-Coréens aujourd'hui à Séoul. L'utilisation des Jeux à de telles fins de « marketing politique » montre à quel point la pénétration politique s'est densifiée, diversifiée et affirmée.

PARADOXALEMENT, le sport, souvent présenté comme victime sans cesse immolée sur l'autel des intérêts partisans, a joué un rôle dans la diversification des interventions de l'Etat. Non moins paradoxalement, la présence systématique du politique autour de l'arène sportive tient lieu de véritable critère de légitimation publique et sociale d'un phénomène qui, à l'origine, se voulait en marge des règles politiques.

Lorsque, il y a six ans, les membres du CIO ont choisi la capitale de la Corée du Sud comme hôte des Jeux de la XXIV^e Olympiade, il paraissait difficile de faire un choix plus hasardeux sur le plan politique. Or c'est dans ce pays que, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, Soviét-



MEXICO, 1968

Depardon-Magnant

ques, Américains et Chinois se retrouveront pour un rendez-vous olympique. En dépit de l'absence de relations diplomatiques entre la Corée du Sud et le bloc de l'Est, il apparaît, selon une étude japonaise, que les échanges entre la Corée et l'URSS devraient atteindre 1,5 milliard de dollars après les JO, contre 400 à 500 millions cette année (10).

Dire pour autant que le sport a réussi là où la politique avait échoué serait à la fois simpliste et déplacé, puisque ni sport ni politique ne sont jamais parvenus à s'ignorer l'un l'autre. La politique a, certes, le plus souvent distribué les cartes ; mais Séoul offre sans doute la meilleure preuve que l'antonomie sport-politique est démentie de fondement et qu'il faut percevoir de manière beaucoup plus interactive le rapport entre les deux phénomènes. L'olympisme, tous les diplomates le savent, est la continuation de la politique par d'autres moyens.

XAVIER DELACROIX.

- (7) Pravda, 17 septembre 1972.
- (8) Cité par Andrew Sreak, op. cit.
- (9) AFP, Le Caire, 3 septembre 1972.
- (10) Etude citée dans *Economic Report*, Séoul, mars 1988.

DIFFICULTÉS INTERNES, DÉRÈGLEMENTATION EN EUROPE

L'Afrique sauvera-t-elle son transport aérien ?

LA déréglementation du transport aérien en Europe, dans la perspective du grand marché unique, inquiète les Africains. Leurs compagnies, déjà fortement handicapées par des difficultés internes et par le faible développement du trafic régional, risquent de faire les frais des appétits des grandes sociétés européennes, vouées à une concurrence accrue. Les ministres africains chargés de l'aviation civile vont se réunir à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire) du 3 au 7 octobre, sous l'égide de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, afin de définir une nouvelle politique aéronautique qui permettrait de conjurer les périls.

Par JACQUELINE DODELIN-JULLIEN ET AKAGAH DJONGNYO *

Tout comme l'Amérique du Sud, l'Afrique est excentrée par rapport aux grandes routes aériennes. Avec ses 300 millions d'habitants pour une superficie de 20 millions de kilomètres carrés, le continent noir ne représente que 4 % à 5 % du trafic aérien mondial (1). Cette marginalité ne se modifiera pas tant que les relations Sud-Sud demeureront en l'état et que les centres de décision seront concentrés au Nord.

Quelques Etats africains sont encore dépourvus de compagnie assurant des liaisons avec l'étranger. Ceux-là n'appartiennent pas à l'Air Afrique, n'appartiennent pas à Air Afrique, n'appartiennent pas à Air Afrique, depuis l'éclatement de l'East African Airways en 1972 (2). Pour les autres, leurs sociétés nationales desservant des lignes extérieures sont fortement subventionnées.

Si les liaisons Nord-Sud prédominent et si le trafic régional est aussi faible, c'est en grande partie à cause du passé colonial et des liens privilégiés que les pays devenus indépendants ont gardé avec l'ancien colonisateur. Mais c'est aussi en raison de l'absence d'une large classe moyenne (3) qui ait les moyens de voyager. Pourtant, les conditions géographiques et climatiques justifient l'emploi de l'aéronef comme principal moyen de transport sur ce continent.

Le bilatéralisme en matière d'échanges des « libertés de l'air » entre Etats (qui définissent en même temps les compagnies devant desservir telle route aérienne) (4) est la règle issue de la convention de Chicago de 1945, instrument juridique régissant le fonctionnement du transport aérien. Ce système, accepté par l'ensemble des gouvernements, y compris ceux qui n'ont pas participé à sa mise en place, a favorisé une dérive des échanges. Alors que, selon la convention, tous les

accords bilatéraux doivent être communiqués à l'Organisation de l'aviation civile internationale (l'OACI) pour publication, il existe de nombreuses ententes secrètes qui violent ce principe. M. Jacques Naveau considère, par exemple, que l'évolution « est essentiellement marquée par la subordination croissante des accords aériens aux éléments économiques qui constituent l'arrière-plan des négociations et donnent lieu à de véritables marchandages (5) ».

La dépendance technologique et la nécessité de trouver une clientèle extérieure au continent mettent quelquefois les pays africains en position de faiblesse et jouent un rôle déterminant lors des négociations avec les pays industrialisés. Si l'on y ajoute la concurrence qu'ils se font et l'attachement à leur compagnie aérienne, objet de prestige national, la déclaration adoptée à Mbatane en 1984 (6), réclamant, entre autres, la création de compagnies régionales, voire d'une compagnie panafricaine, peut être considérée comme un premier pas dans la voie d'un redressement. Les pays africains, dans la perspective du marché unique européen, se doivent de rechercher un programme d'application rapide pour faire face à la détérioration de leur transport aérien, que la libéralisation du trafic en Europe ne fera qu'accroître.

Lorsque les Etats-Unis dérèglementent leur transport aérien, le continent africain, qui a peu de relations directes avec eux, fut à peine concerné. Par contre, la situation change à compter du moment où cette déréglementation s'installe en Europe, au travers des articles 8 A et 16 de l'Acte unique de la CEE : « libéraliser l'accès au marché (octroi des droits de trafic, désignation multiple de compagnies, exercice de la cinquième liberté, partage de la capacité) et la fixation des tarifs et

de leurs conditions de vente » et aussi : « faire appliquer et veiller au respect des règles de concurrence, y compris celles relatives aux aides de l'Etat (7) ».

Les compagnies européennes connaîtront une concurrence accrue, une perte de subventions - directes ou indirectes, - la fin du monopole sur leur territoire national. Pour rester viables, elles devront diminuer leurs coûts d'exploitation, augmenter leur productivité, se restructurer, éventuellement fusionner, à l'instar de l'opération British Airways-British Caledonian, ou passer des accords entre elles dans le cadre de l'entente intrarégionale concrétisée par les deux textes signés le 16 juin 1987 entre membres de la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC), l'un pour les tarifs, l'autre pour la capacité (8).

Quelles que soient les décisions qui seront prises à l'échelon européen pour éviter les déviations réglementaires « aux conséquences économiques et sociales redoutables (9) », un autre moyen de pallier les pertes possibles des compagnies est d'accroître leur clientèle et, par le biais des subventions croisées, de financer les routes déficitaires par celles qui ne le sont pas. L'Afrique pourrait être un terrain de prédilection comme source de revenus complémentaires aux compagnies qui devront baisser leurs prix pour être compétitives. Les compagnies africaines en feront sûrement les frais.

Il n'existe qu'un moyen, pour les Etats du continent, de parer à une telle

éventualité : l'intégration régionale. En 1988, certaines formes de coopération encore insuffisantes se font jour : centrales d'achat communes, centres de formation...

Se doter d'une ou de plusieurs compagnies disposant de pouvoirs supranationaux, serait en l'espèce le meilleur service que l'Afrique pourrait se rendre à elle-même. Exceptions faites des fédérations d'Etats (Etats-Unis, URSS ou Brésil, par exemple) ou de la CEE, qui couvre un champ plus vaste, il n'existe qu'une seule organisation dotée de tels pouvoirs : l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), instrument de coopération économique et d'intégration régionale exemplaire, malgré les difficultés de mise en place (10). Elle dispose d'une personnalité juridique internationale (convention ratifiée par tous les Etats membres) et est dotée d'une Cour de justice dont les attributions et le statut touchent à la supranationalité. Elle prend des décisions et peut traiter avec des partenaires étrangers, sans l'intervention des Etats membres, dans le domaine économique spécifique qui lui est réservé.

Sans pouvoirs de cette nature, une société panafricaine ne pourrait survivre. Il n'est que de voir les difficultés d'Air Afrique, aux multiples sièges sociaux (11) et dont la gestion manque de rigueur à cause des ingérences des Etats membres et de leur oubli trop fréquent de régler leurs factures. A cela vient s'ajouter un niveau de productivité relativement bas (12).

Les avantages d'une négociation commune

LES Etats africains sont-ils prêts à passer à l'acte ? La conférence de Yamoussoukro sera-t-elle en mesure de répondre à cette attente ? Pour préparer le terrain, pourquoi les gouvernements n'envisageraient-ils pas, dans un premier temps, une coopération moins contraignante mais tout aussi utile : la négociation commune ?

Actuellement il existe un certain nombre d'instruments juridiques de portée universelle (convention, réglementations) ou régionale (coopération technique, principalement), mais les échanges de droits techniques et commerciaux se traitent toujours par voie d'accord bilatéral. Un accord plurilatéral de routes (13) pourrait être un premier pas vers l'intégration régionale.

Ce type d'accord réclame avant tout la transparence. Son but est de substituer aux conventions bilatérales actuelles. Il concerne tous les Etats, mais principalement les pays en voie de développement lorsqu'ils traitent avec les pays industrialisés ou entre eux.

Participeraient aux négociations tous les Etats dont les transporteurs sont présents sur un itinéraire direct ou indirect, qu'ils fassent du transport régulier ou des services charters. D'après les statistiques de fréquence de vols, et connaissant les capacités des flottes, le trafic pourrait faire l'objet de prévisions fiables avec ses fluctuations saisonnières. La négociation, comme dans l'accord bilatéral, porterait sur les capacités, les fréquences de vol, les tarifs et la désignation des transporteurs. La clause de capacité est nécessaire aux pays en voie de développement : même si elle évoque le protectionnisme, c'est un moyen de protéger leur transport aérien.

Ce type d'accord pourrait être un instrument établi dans le cadre de l'OACI et sous son contrôle judiciaire ou arbitral, suffisamment souple pour être adapté aux situations données, facilement révisable.

Il existe un code de conduite des conférences maritimes, instauré dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et entré en vigueur en 1983, qui établit que 80 % du tonnage transporté sont réalisés par les pays qui échangent la marchandise, les 20 % restant étant laissés aux transporteurs maritimes étrangers (13). Une formule similaire pourrait s'appliquer au transport aérien : une part du marché laissée aux vols charters, une autre part aux vols directs et le reste aux vols réguliers indirects.

Quelles que soient les décisions qui seront prises lors de la conférence de Yamoussoukro, avec ou sans marché unique européen à l'horizon, les pays africains n'ont plus le choix ni le droit de se tromper s'ils ne veulent pas disparaître de la scène internationale, sur laquelle ils sont déjà marginalisés.

- (1) L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a divisé le globe en plusieurs régions : Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine, Caraïbes, Asie, Europe, Moyen-Orient et groupe des pays de l'Est. L'Afrique ne représente que 5 % environ de l'ensemble du trafic (passagers, fret, poste) annuellement transporté dans le monde, alors que l'Europe, par exemple, représente entre 37 % et 38 % du volume total.
- (2) OACI, *Traité relatif aux transports en Afrique*, Yaoundé, 1961, cit. AT/19 - 1970. Pays membres d'Air Afrique : Bénin, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Burkina-Faso, Mauritanie, Niger, Togo, Sénégal, Tchad. OACI, *Rapport sur l'East African Airways Corporation*, cit. 100 AT/21-1970. Pays membres de l'East African Airways : Kenya, Tanzanie, Ouganda.
- (3) Jacques Pavaux, *Economie de transport aérien - La concurrence impossible*, Economica, Paris, 1984.
- (4) « Libertés de l'air » : droits techniques et économiques échangés entre deux Etats (droits de survol, d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement des passagers et des marchandises vers ou en provenance de l'autre Etat).
- (5) Jacques Naveau, *Droit de transport aérien international*, Bruylant, Bruxelles, 1980.
- (6) Déclaration de Mbatane (Soudan), OUA, 1985.
- (7) Elisabeth Estienne-Henrotte, « L'acte unique permettra-t-il la libéralisation ? », *ITA magazine*, bimestriel, novembre-décembre 1987.
- (8) Avant la ratification des accords, les Etats membres étaient liés par deux déclarations d'entente qui expirèrent à l'automne 1987. Tous les Etats membres n'ont pas encore signé.
- (9) Elisabeth Estienne-Henrotte, *idem*, p. 11.
- (10) Abdellader Maschon, *POAEP et le pétrole arabe*, Berger Levrault, Paris, 1982.
- (11) *Traité de Yaoundé*, art. 3 des statuts de la société.
- (12) - En 1988, Air Afrique frôle le déficit de bilan, *Le Monde*, 23 mars 1988.
- (13) Jacqueline Dodelin-Jullien, *Les Problèmes juridiques du développement du transport aérien entre pays en voie de développement*, thèse de doctorat, Sciences, 1988.

APPLICAZIONE

Andong,

le passé s'achève encore...

à Séoul. On commence seulement à se poser des problèmes politiques, avec l'arrivée à Séoul, qui, avec l'autorité de son expérience, a permis de faire passer les thèmes des traditions, de la réconciliation, de l'imperialisme confucéen. Andong c'est, pour notre interlocuteur, une ville où l'on vit encore, mais il n'y a pas de tradition, l'un de ceux qui n'a jamais pu se résoudre à penser que, ici, les jeunes ont une conscience régionale, l'esprit régional est encore présent. On était habitué à obéir aux parents, à la clocher, le régionalisme, les relations nous des contraintes», dit celui qui ne voit pas la Cholla, ne réussissent guère à s'intégrer dans la province d'Andong) et le Cholla n'est pas un homme qui ne semble guère se résorber.

M. Kim reconnaît certes que, sur le plan économique, Andong est en retard par rapport à d'autres villes, mais « ce retard est préférable à un développement sans moralité », affirme-t-il. La jeune génération ne partage pas cet avis et tend plutôt à penser que le traditionalisme des habitants a été purement et simplement un frein au progrès alors que les autres villes de la province (comme Taegu, à une soixantaine de kilomètres au sud) allaient de l'avant. Ainsi le professeur Nam Chi Ho, qui enseigne à l'université d'Andong, estime-t-il que la ville a perdu son rôle de pôle d'attraction régionale. Andong a toujours été un centre de consommation plus que de production. La ville n'a pratiquement pas d'industrie, l'essentiel de son activité se concentrant sur le commerce des produits de la terre (et de la mer : notamment, les algues séchées). Le secteur tertiaire représente 81 % de l'activité économique.

« Les habitants étaient un peu indifférents au retard économique de la ville car ils trouvaient une compensation psychologique à ce retard dans la culture traditionnelle et la réputation d'Andong comme ville d'enseignement », explique M. Yu Han Fu. Mais cette caractéristique est en train de disparaître. Non seulement les meilleurs élèves de la région ne viennent plus y étudier, mais encore certains habitants émigrent vers Séoul ou Taegu pour donner à leurs enfants l'éducation qu'ils désirent ou envoient ceux-ci faire leurs études au loin.

Devant le bâtiment du département d'éducation de la ville, se déroulent périodiquement des manifestations de parents. Ce jour-là, une centaine de mères s'étaient réunies, portant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « La politique d'égalité dans l'enseignement détruit la moralité ». Revêtu du complet noir et de la chemise blanche des grandes occasions, M. Lee Dog Sok, directeur de l'Institut municipal de comptabilité et organisateur de la manifestation, donne à ce slogan une explication très confucéenne : « La moralité est liée à l'éducation, et puisque le niveau de celle-ci baisse, la moralité se dégrade ». Les citoyens protestent en fait contre une réforme du système éducatif introduite en 1980 qui avait pour but d'éviter l'élitisme en supprimant les examens à l'entrée des lycées et d'éviter ainsi que les meilleurs éléments n'ailent dans les meilleurs établissements.

La réforme n'est appliquée cependant que dans les grandes villes (Séoul, Pusan, Taegu), et à Andong en raison de sa réputation de ville d'enseignement. Mais là, elle a eu des effets pervers : sachant que leur progéniture risquait d'être envoyée dans n'importe quel établissement, les parents des bons élèves préfèrent désormais les faire étudier ailleurs (un lycée réputé étant en effet l'assurance de l'entrée dans une bonne université). En revanche, les médiocres qui n'auraient jamais eu la chance d'accéder à un bon établissement affluent à Andong où les lycées sont très nombreux : on en compte douze pour une population de 120 000 personnes, alors que Masan, avec 460 000 habitants, n'en a que onze. Résultat : le niveau de l'enseignement baisse et le nombre des étudiants entrant à l'université diminue. M. Lee affirme que la crise de l'éducation se traduit d'abord par une diminution de la fréquentation des écoles techniques (« alors que la main-d'œuvre manque, tout le monde veut faire des études supérieures »), et une augmentation de la délinquance juvénile.



ISOLEMENT géographique et les inégalités de la politique nationale de développement qui a privilégié certaines régions (c'est le cas de celle de Taegu, d'où sont originaires deux présidents de la République), expliquent sans doute ce retard. En outre, une politique rigidement centralisée n'a favorisé ni le développement de villes-marchés ni l'apparition d'une classe d'entrepreneurs ruraux. Les plus actifs ont préféré aller ailleurs. Selon M. Nam, l'état d'esprit local a également été un facteur important. Les habitants étaient trop fiers de leur origine pour quémander des faveurs au gouvernement.

« Même aujourd'hui, alors que la femme du président Roh Tae Woo est originaire d'Andong, personne n'est allé lui demander quoi que ce soit », commente un journaliste local. Héritiers des lettrés écartés du pouvoir au début de la dynastie Yi, les habitants de cette cité ont développé un esprit de persévérance et d'amour-propre blessé, empreint d'un certain fatalisme. Ce qui les fait passer parfois pour des « nigards » fiers émus de leur province, commente M. Yu Han Fu, directeur du centre culturel municipal. En tout cas, ils n'ont rien fait non plus pour attirer les investissements. Résultat : le produit régional brut est de 30 % inférieur au taux national moyen, et le revenu par tête n'atteint que 84 % de celui des autres préfectures. Surtout, la population stagne. Au début des années 70, Andong était à la vingt-cinquième place pour la population. Elle est aujourd'hui à la trente-cinquième, le taux d'exode étant le plus élevé de la Corée (3 % par an). Parmi les cinquante chambres de commerce du pays, celle d'Andong est l'une des dernières.



SUR LES MURS, L'INVITE A LA MODERNITE
Quand baisse le niveau de l'éducation, « la moralité se dégrade ».

M. Cho Tont Hu, président de cette organisation, admet que les habitants ont un esprit d'entreprise moins développé que d'autres. « L'atmosphère est moins fébrile que dans les grandes villes de la croissance économique. Ici, nous n'avons pas les yeux braqués sur les indices de production », nous dit-il. « A Séoul, on parle politique, avant national, marché mondial : tout cela nous concerne moins. Les Jeux olympiques ? Nous n'y sommes pas indifférents, mais il n'y aura ici aucune manifestation sportive, vraisemblablement peu de touristes, donc nous ne nous sentons pas vraiment concernés ». La fierté nationale est sans doute satisfaite par le thème des Jeux en Corée, mais, vue d'Andong, c'est pour beaucoup l'affaire de Séoul.

A l'écart des succès et des ambitions, Andong vit à son rythme et, semble-t-il, les habitants en sont satisfaits, ne jaloussant guère la capitale. Mais la ville n'en est pas moins confrontée à un problème plus grave que le retard en matière de processus économiques. Elle est en train de perdre cette dimension culturelle qui fit pendant des siècles sa réputation : être une ville d'enseignement. Ce « pays natal » des lettrés, creuset de la pensée confucéenne pendant la dynastie des Yi, fut longtemps un pôle d'attraction des étudiants par la qualité de l'enseignement dispensé. De manière symptomatique, sur les 120 000 habitants, 41 000 sont des étudiants et des lycéens.

Voici une cité pratiquement dépourvue d'industrie, alors même qu'elle perd sa réputation de « ville d'enseignement ». Pire, ses enfants vont étudier au loin.



ANS doute n'est-il pas facile d'avoir vingt ans à Andong. Le traditionalisme de la vieille génération est en conflit permanent avec une jeunesse influencée par la culture occidentale. « Le conflit n'est pas ouvert, commente M. O Il Chang, qui dirige le centre des jeunes, mais le malaise est latent et se manifeste dans une rupture du dialogue parents-enfants. D'un côté, les parents sentent qu'ils ont perdu leur ascendant sur les enfants ; de l'autre, ceux-ci, inconsciemment influencés par la pitié filiale traditionnelle, n'osent pas répliquer, et le silence s'installe. Cette coupure est évidente même lors des manifestations culturelles : il suffit qu'une conférence porte sur un sujet moderne ou traditionnel pour que le public change totalement : jeune dans le premier cas, il est composé d'adultes dans le second. Surtout, le système social est axé sur ceux qui réussissent et, implicitement, les adultes pensent que les jeunes ne doivent pas s'amuser. C'est en outre une société qui ne facilite pas les rencontres entre garçons et filles. Beaucoup de lycéens demandent à notre centre d'organiser des rencontres que, individuellement, ils ne savent pas comment provoquer. »

Certes influencés par les idées occidentales, les jeunes d'Andong qui ont une certaine culture se réfèrent aussi à la tradition, mais à une tradition différente de celle de leurs parents : une « petite » tradition, populaire et distincte de celle de l'élite qui n'est à leurs yeux qu'une « philosophie du pouvoir ». « Ce qui nous concerne, commente un étudiant politisé, ce sont les facteurs d'accélération du dynamisme social, non pas ceux qui tendent à figer la société. Nous voulons être contemporains de notre époque. » Politiquement, la tradition à laquelle font référence les étudiants radicaux d'Andong comme ceux de Séoul est celle, contestataire, issue du mouvement d'indépendance contre le joug japonais de 1919, de la révolte étudiante de 1960, qui mit fin au régime de Syngman Rhee, et de l'insurrection de Kwangju (mai 1980). Sur le plan culturel, les étudiants cherchent à renouer avec une tradition populaire, essentiellement paysanne, qui n'est pas absente de la région.

« Nous voulons être contemporains de notre époque », dit la jeune fille. Dans ses contes, le poète solitaire lui transmettra la « culture des cœurs ».

Dans sa modeste maison au milieu des rizières, à l'orée d'un village à une dizaine de kilomètres d'Andong, un écrivain solitaire est imprégné de cette culture du petit peuple. Entouré de piles de livres et de revues envahissant l'espace réduit de ses deux pièces et voisinant avec des objets de la vie quotidienne, M. Kwon Jong Seng écrit avec talent des poèmes et des nouvelles inspirés de ce qu'il nomme « la culture des cœurs » par opposition à la culture des archives, celle qui sord de cette sagesse paysanne s'exprimant dans les chansons et les récits d'autrefois. Il raconte l'histoire de la vieille femme du village dont le mari était parti au Nord pendant la guerre, et qui fut victime de l'ostracisme des voisins, déshonorée et battue, mais resta là à cultiver sa rizière et à élever son fils. Sous forme de contes, parfois destinés aux enfants, il évoque avec des mots simples une sorte de sens premier de la vie. Dans l'un de ces contes, le « protagoniste » est une crotte de chien qui, sur le bord d'une route, se lamente de ne servir à rien quand tombe à côté d'elle une motte de terre qui, à son tour, se découvre inutile. Passe l'hiver ; et au printemps, de cette rencontre naîtra un fleur.

La vieille Corée, dont Andong est un exemple, emportée par le cours rapide de la modernisation, grince un peu sur ses assises et rechigne. Le déracinement des populations rurales, l'éclatement de la grande famille traditionnelle, la rupture des liens avec la région d'origine, que vivent les jeunes comme une libération, ne s'accomplissent pas sans créer des déchirements et provoquer un certain désarroi. Les émigrés, une fois le premier étonnement passé, cherchent en ville à remédier à ce malaise en participant à des cercles, des clubs ou des associations de toutes sortes (y compris en nouant des liens avec d'autres émigrés recréant cette communauté régionale qu'ils décriaient dans leur province), ou parfois en rejoignant une Eglise. Besoin d'être reconnu, d'avoir une place, de se sentir accepté dans une communauté et qui explique l'« effervescence religieuse » (selon l'expression de Mgr Dupont) que connaît la Corée des records économiques. Andong, ancrée dans ses traditions, vieillit lentement en raison d'une forte migration vers les villes où des jeunes tentent de recréer d'autres communautés plus adaptées à leurs aspirations, mais sans toujours y parvenir.

PHILIPPE PONS.
(Lectrices de Jean Mitterand.)

AGENCES A. PEDONE
11, rue Soufflot, 75005 PARIS

VOIT MARITIME
MARITIME REMOND-GUILLOUD

ORIENTATION MARITIME
AGENTS MARITIMES

COMMERCE MARITIME
TRANSPORTS DE MARCHANDISES
TRANSPORTS DE PASSAGERS

Tel : 43-54-05-97

VIANDE FRAICHE ARGENTINE POUR LE CORPS DIPLOMATIQUE (POSSIBILITE HALAL-CACHER)

- Autres produits alimentaires ;
- arrivages de l'Argentine par avion garantis ;
- expéditions partout dans le monde.

carnar France

17, rue de la Comète - 75007 Paris
Télex : 20 50 88 F - Tél. : 47-05-96-61

ECOLE SUPERIEURE DES ENSEMBLIERS CEC
Ecole créée en 1965. Cours en français. Centre d'études diplomatiques de l'Europe centrale et de l'Europe occidentale. Programme d'enseignement CEC pour le présent.

D'ENSEMBLIER
décorateur-décoratrice
Ateliers de décoration intérieure et extérieure. Spécialité : décoration de salles de réception.
1041 (Wangji) Tel. 01 46 06 20 10
Secrétariat école CEC Genève, rue du Clos 9-11

MERCEDES-BENZ

TAX FREE SALES*
DEPARTMENT

MERCEDES-BENZ FRANCE
118, avenue des Champs-Élysées, Paris
Tel. : 45 62 24 04

* VENTES HORS TAXE

L'écrivain philippin dans

« Aujourd'hui, j'ai peur pour mon pays », écrit Francisco Sionil José au terme d'une intense réflexion sur le sort actuel des Philippines où persistent l'injustice et la misère, alors que d'autres voisins asiatiques progressent à pas de géants. Procès des dirigeants. Le gouvernement de M^{me} Aquino disposait d'un énorme crédit, qu'il n'a point utilisé pour procéder aux réformes tant espérées. Trop facile de rejeter tous les torts sur Marcos quand on manque à ce point de sens de la nation. « Est-ce qu'en tant que peuple nous sommes déficients ? », se demande l'écrivain, comme bien d'autres intellectuels ailleurs dans le tiers-monde, quand leur pays reste muré dans le sous-développement, dépendant de l'étranger. Et « comment créer les hommes nouveaux ? ». La réponse est un acte de foi dans le rôle de l'écrivain qui se doit de témoigner, inlassablement, pour la justice...

Par FRANCISCO SIONIL JOSÉ



LE COMBAT DE MANILLE CONTRE LES AMÉRICAINS, EN FÉVRIER 1898 (DESSIN DE DAMBLANS)

JE ne suis pas parti en exil aux pires moments du gouvernement Marcos - et pourtant l'envie ne m'en manqua pas. Lui est désormais parti - il représente une époque démente de notre vie - mais les maux de notre peuple n'ont qu'à peine été soulagés : la pauvreté, le poids des coteries, et, plus que tout, l'absence chez nos dirigeants du sens de la nation et d'un projet de société.

Né dans un village ravagé par la misère, j'ai réussi à m'évader de cette prison peu amène. Ma mère - la personne qui m'a le plus influencé - était une femme de courage et de persévérance qui enseigna à ses enfants les vertus du travail et de l'intégrité. Quand j'eus treize ans, elle m'envoya à Manille comme domestique chez un oncle qui m'aïda pendant mes années de lycée.

Vint ensuite la douloureuse période de l'occupation japonaise, et je vis plus tard, en tant que journaliste, le Japon se relever de ses ruines de la seconde guerre mondiale. Quand, dans les années 50, j'ai parcouru l'Asie du Sud-Est pour la première fois, Taïpeh était une ville météorolite aux vieux immeubles gris ; seule y circulaient des véhicules militaires et des bicyclettes. Singapour était encore un petit port ensomné, Kuala-Lumpur un petit *kampung* (1), et Djakarta un grand *kampung*. Sur la ligne d'horizon de Bangkok dominait seul alors le *wat Arun* - le temple du soleil.

Déjà le fossé était profond entre riches et pauvres aux Philippines, et il semblait ne pouvoir être comblé. Le soulèvement des Hukbalahaps (2) était à son apogée. Et pourtant, dans les années 50 et 60, Manille était la ville de l'Asie du Sud-Est, très en avance sur les métropoles voisines. Elle avait été considérée comme la seconde des cités les plus endommagées pendant la guerre, et pourtant elle possédait les meilleures écoles de la région, se développait à un rythme seulement dépassé par le Japon. Quand nous, Philippines, voyagions en Asie, c'était la tête haute. Et voici que la région nous laisse à la traîne.

Le devoir de dire non

JE me pose cette question : que s'est-il passé ? Il est trop facile de rejeter tous les torts sur Marcos, comme le fait le gouvernement Aquino ; tous les vices de cette société n'ont pas été le produit de cette administration politique. Et pourquoi le gouvernement de M^{me} Aquino a-t-il été incapable de provoquer des changements fondamentaux en usant de son énorme popularité, ce qui lui eût assuré une place dans notre histoire ? Est-ce parce qu'en tant que peuple nous sommes déficients ? Les réponses à ces questions seraient-elles enfouies dans notre passé ? Dans notre propre intranquillité ?

Cherchant les réponses, je me sens contraint à un examen de moi-même et de ce que j'ai fait. Je suis égoïste, comme tous les écrivains, puisque mes écrits se fondent sur ma propre expérience. Et pourtant, je pense que j'ai fait preuve d'humilité dans mes livres en ce qui concerne ce que je connais le mieux : mon pays. Je suis engagé dans les affaires de mon temps, et ceux qui me lisent peuvent voir ce que je vois. Qui plus est, j'espère être l'écho des sentiments et des aspirations de ceux vivant dans cet en-bas d'où je sors ; je ne prétends pas être leur porte-parole ; j'espère seulement avoir mis en forme ce qu'ils ne peuvent exprimer du fond de leur silence.

L'écriture devient alors en quelque sorte incantation, et espoir de mettre mieux en lumière ce dont souffre le pays - tout ce que nous tous pouvons voir, mais que beaucoup n'osent montrer. L'écrivain philippin a, de ce point de vue, pour tâche de souligner l'évidence, de dire que le gouvernement de Cory Aquino affirme que le soleil brille, de dire non aux flatteries de ceux qui sont au pouvoir même quand un million de Philippines non informés crient oui !

L'écriture sourd de la vie, et nous l'appelons littérature, et la littérature vit parce que nous l'habitons. Elle meurt quand nous ne nous voyons plus en elle et qu'elle a perdu son pouvoir de nourrir l'espoir en l'avenir. La plupart de mes histoires sont tristes et je dis : la réalité est ainsi, et maintenant espérons.

Si le présent est un continuum, laissez-moi parler d'abord de ma jeunesse ; ce faisant, je décrirai la vie actuelle de millions de Philippines. Car c'est un fait consternant : si peu a changé dans la vie des pauvres, à la ville comme à la campagne.

Dans le village où je suis né...

DANS le village où je suis né, il n'y avait ni puits artésien, ni électricité. Quand quelqu'un tombait malade, le guérisseur, un vieil homme grisonnant, était consulté et il ouvrait de feuillets aux noms inconnus la partie du corps atteinte, en récitant des formules latines. En cas de dépenses urgentes, pour des mariages ou des décès, le paysan allait voir le propriétaire foncier auquel il empruntait de l'argent dont il rembourserait le double lors de la récolte suivante. Et il était commun pour le tenancier de laisser ses enfants en servitude perpétuelle chez le prêteur.

Nous avions une culture à laquelle chacun contribuait grâce à ses propres dons. Nous savions qui étaient les meilleurs chanteurs de *payson* au cours de la Semaine sainte - le *payson*, cette histoire versifiée du Christ et de sa Passion. Un peintre décorait le trône de la reine de la fête locale et ornait de fleurs et de masques les charrettes à cheval - les ancêtres de nos *jeepneys* (3). Nos poètes pouvaient réciter les plus beaux vers, chanter le *dallot* - cette geste des hommes sans âge et invincibles - en s'accompagnant de la guitare à quatre cordes faite en noix de coco. Le soir, sous la lune parfois, nos vieillards se rassemblaient dans les cours et racontaient des histoires de fantômes errant au-dessus de nous ; ils nous parlaient des migrations de nos ancêtres depuis la mince plaine côtière jusqu'à chez nous ; ils disaient comment les Espagnols les avaient opprimés et aussi comment ils vécurent la révolution contre l'Espagne et puis, plus tard,

comment les Américains vinrent jusqu'à notre ville - Rosales (4) - avec leurs gros canons, leurs grands chevaux, et leurs livres.

Car les Américains ont apporté à mon village et à chaque village de mon pays l'école où j'ai appris que George Washington ne mentait jamais, et que n'importe quel garçon né dans une cabane en rondins (à moins que ce ne fût une hutte en herbe ?) pouvait devenir président. Dans cette école, un maître bienveillant m'a aussi ouvert toutes grandes les portes de la littérature en me prêtant des romans, et je pleurai sur le sort de Sisa et de ses deux fils dans le livre de Rizal *Noli me tangere* - ses deux fils accusés à tort (5). Je vivais la dure existence des pionniers de la plaine du Nebraska dans le *My Antonia* de Willa Cather (6). Et la nuit, quand nous ne pouvions pas nous acheter du kérosène pour nous éclairer, je marchais vers les abords de la petite ville, là où il y avait une lumière électrique, et, entouré de moustiques et de phalènes, je partageais les mésavens-

tures du vieil homme fou qui se battait contre des moulins à vent. Et, pardessus tout, j'apprenais à écrire dans une langue qui n'était pas la mienne.

L'Hokano - mon parler maternel - est une langue belle et précise, mais je ne peux en vivre comme moyen d'écriture. L'histoire a décidé pour moi : si, aujourd'hui, je n'écrivais en anglais, ce serait très probablement en japonais, voire en allemand, car les navires allemands sont venus dans la baie de Manille et auraient fondu sur mon pays si l'amiral américain George Dewey avait hésité en 1898 à détruire la flotte espagnole.

Je me console de la perte de ma propre langue en me disant que Rizal écrivait en espagnol, que ce n'est pas la langue qui signe l'engagement d'un homme aux côtés de son peuple, mais les idées qu'il exprime avec lui. Je sais aussi que la langue, ce n'est pas seulement des mots : elle véhicule tout un bagage culturel ; de plus, elle me crucifie - quel que soit mon amour pour cette langue que j'utilise aujourd'hui - à l'aide du savoir que j'ai de mon passé colonial. Et pourtant, sans cette langue et le système éducatif qu'elle a engendré, je n'aurais pu quitter mon village ni profiter des chances que m'offrit la ville. Plus tard, j'ai écrit, j'ai un peu voyagé, et à l'occasion j'ai même dîné avec les puissants - m'évitant dans les espaces parfumés des riches. Mais j'ai toujours fait en sorte de revenir à mon village. Quand, après des années d'absence, après des séjours à l'étranger, je suis retourné parmi les miens, j'ai été surpris : ils n'avaient pas lu mes écrits et j'avais oublié ma propre langue. Les mêmes injustices dont leur vie était faite lorsque j'étais enfant continuaient de les déchirer. Au spectacle de ces vies misérables passées dans un environnement décevant, je me suis demandé pourquoi ils étaient encore pauvres et pourquoi j'étais désormais dans l'aisance. Je compris alors que je ne pourrais revenir chez moi.

Gloire et mort de Rizal

ET pourtant je ne peux pas davantage altérer l'histoire que je ne peux m'évader de mon passé. Je suis malheureux d'être plus à l'étranger que dans mon pays ; il est très probable que ce que j'écris sera entré dans un index de bibliothèques - tel est le sort réservé à notre littérature en espagnol. D'ailleurs, notre culture est, comme notre littérature, dépourvue de continuité.

Quand les Espagnols arrivèrent aux Philippines en 1521, ils trouvèrent des tribus disparates qui se combattent. Ces populations avaient un alphabet, tissaient, forgeaient le métal, étaient expertes en construction de bateaux et naviguaient ; elles avaient un système de gouvernement qui suffisait aux besoins des tribus, mais elles n'étaient pas unies, ni ne formaient une nation. De plus, les Philippines n'étaient pas situées dans le grand courant du commerce asiatique, ni dans celui des deux religions majeures du continent, l'hindouisme et le bouddhisme. L'islam les avait atteintes un siècle plus tôt dans le sud, faisant des adeptes jusqu'à Maynilad (7). Si les Espagnols étaient arrivés cinq décennies plus tard, ils auraient été incapables d'imposer la Croix sur un archipel islamisé. Et c'est l'Espagne qui a fait de nous une nation et nous a donné notre foi chrétienne.

La littérature n'eut pas le temps de cette domination fut négligeable - se référant le plus souvent à de pâles imitations de ce que faisaient les Espagnols : pièces en vers et petits drames. L'instruction était entièrement religieuse et les moines qui la répandaient n'avaient que méfiance à l'égard des indigènes pensant par eux-mêmes. En faisant disparaître les alphabets locaux, en interdisant les écoles aux Philippines, ils

SOUS LEVEIL DU DRAGON

Proposé de GOLDJEFIM

FEDN

Hôtel National des Invalides
Paris 7^e

Les relations de la Chine
avec les pays de l'ASEAN
par Jacques de GOLDJEFIM

"Une somme d'informations"
(Le Monde diplomatique)

140 F

Collection
"Les 7 Epées"

DIFFUSION
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire 75007 PARIS

Une œuvre enracinée

Journaliste, poète, essayiste, Francisco Sionil José est surtout connu pour ses nouvelles et ses romans. Il a notamment écrit un cycle d'ouvrages - souvent appelé la « saga de Rosales » - qui évoque un siècle d'histoire contemporaine de son pays à travers la vie d'une famille : *The Pretenders* (1982), *Tree* (1978), *My Brothers*, *My Executioner* (1979), *Mesa* (1982), et *Po-On* (1985).

Francisco Sionil José a obtenu de nombreuses récompenses, parmi lesquelles la plus prestigieuse en Asie, le prix littéraire Magsaysay (1980).

Il prépare un essai : *In Search of the Philippine* (« A la recherche du Philippines »), thème de l'article qu'il a rédigé pour *Le Monde diplomatique*. Tous ses ouvrages sont publiés dans son pays par Solidaridad Publishing House (531 Padre Faura, Ermita, Manille). Plusieurs d'entre eux ont été traduits (grec, chinois, russe, allemand, etc.), mais il est absent des catalogues français.

Philippe Pons a publié un entretien avec F. Sionil José dans « Le Monde des Livres » du 6 février 1987 (voir aussi l'article paru dans *International Herald Tribune* du 9 août dernier : « Japan's Second Coming Stirring Admiration, and Loathing, in Asia » (« Le retour du Japon suscite admiration et répugnance en Asie »), où l'écrivain philippin dénonce l'appétit de puissance du voisin nippon.

ET PERMANENCE DE LA MISÈRE

le combat contre l'injustice

l'histoire de Philippin dans... tures du vieil homme...

L'histoire de Philippin dans... Je me console de la perte de...

Gloire et mort de Rizal

ET pourtant je ne peux pas... l'histoire de mon pays...

Quand les Espagnols arrivèrent... l'histoire de mon pays...

l'œuvre enracinée

l'œuvre enracinée... l'histoire de mon pays...

décrétèrent leur appauvrissement... l'histoire de mon pays...

Rizal et les jeunes hommes brillants... l'histoire de mon pays...

Rizal a écrit des romans brillants... l'histoire de mon pays...

Puis vinrent les Américains

PUIS vinrent les Américains qui, eux... l'histoire de mon pays...

Manille, riche et prostituée

JE vais maintenant user de clichés... l'histoire de mon pays...

Trois livres au cœur des réalités

INSIDE THE PHILIPPINE REVOLUTION... l'histoire de mon pays...

WORTH DYING FOR... l'histoire de mon pays...

UNEQUAL ALLIANCE... l'histoire de mon pays...

raisons d'histoires, et la poésie se... l'histoire de mon pays...

Ainsi s'opère l'indéfectible mutation... l'histoire de mon pays...

En rappelant brièvement notre histoire... l'histoire de mon pays...

Manille, riche et prostituée... l'histoire de mon pays...

Manille, riche et prostituée

JE vais maintenant user de clichés... l'histoire de mon pays...

Trois livres au cœur des réalités

INSIDE THE PHILIPPINE REVOLUTION... l'histoire de mon pays...

WORTH DYING FOR... l'histoire de mon pays...

UNEQUAL ALLIANCE... l'histoire de mon pays...

rels en Europe - trois repas par jour... l'histoire de mon pays...

Je suis bien conscient de la logique... l'histoire de mon pays...

La révolution trahie

QUELLE est, dans ces conditions, la... l'histoire de mon pays...

J'ai longtemps cru réalisable et... l'histoire de mon pays...

Manille, riche et prostituée

JE vais maintenant user de clichés... l'histoire de mon pays...

Trois livres au cœur des réalités

INSIDE THE PHILIPPINE REVOLUTION... l'histoire de mon pays...

WORTH DYING FOR... l'histoire de mon pays...

UNEQUAL ALLIANCE... l'histoire de mon pays...

s'il avait accédé à la présidence, il... l'histoire de mon pays...

Quand Marcos fut jeté hors du... l'histoire de mon pays...

Les millions de gens qui se rallièrent... l'histoire de mon pays...

Ceux d'entre nous qui ont vécu la... l'histoire de mon pays...

Manille, riche et prostituée

JE vais maintenant user de clichés... l'histoire de mon pays...

Trois livres au cœur des réalités

INSIDE THE PHILIPPINE REVOLUTION... l'histoire de mon pays...

WORTH DYING FOR... l'histoire de mon pays...

UNEQUAL ALLIANCE... l'histoire de mon pays...

« hommes nouveaux » qui nous délivreront... l'histoire de mon pays...

En tant qu'écrivain, j'ai fait de mon... l'histoire de mon pays...

Manille, riche et prostituée

JE vais maintenant user de clichés... l'histoire de mon pays...

Trois livres au cœur des réalités

INSIDE THE PHILIPPINE REVOLUTION... l'histoire de mon pays...

WORTH DYING FOR... l'histoire de mon pays...

UNEQUAL ALLIANCE... l'histoire de mon pays...



CERTAINES VOITURES EN DISENT LONG SUR VOTRE STATUT.

Le 1er privilège Volvo : le luxe du choix. L'autre privilège Volvo : le luxe en hors taxe. Quand on recherche une voiture de prestige...

Volvo France - 138, Avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris. TEL : 42.89.39.52 - Téléc : 649 638. VOLVO

JACQUES DECORNOT.

L'objection de conscience,

C'EST à la présence dans ses prisons de près de cinq cents réfractaires au service national que la France doit de figurer en permanence dans les rapports annuels d'Amnesty International. Encore ne s'agit-il là que de la dimension la plus spectaculaire du problème de l'objection de conscience. Au total ils ne sont guère plus de trois mille ces citoyens qui, parvenus à l'âge du service, se refusent à porter les armes. Mais, dans ce pays de forte tradition militaire, ils se sentent marginalisés par un statut demeuré imparfait. Malgré l'avancée de la loi Heru de 1983, la France est à la traîne de l'Europe. Et pourtant, ces objecteurs et réfractaires ne reflètent-ils pas, à leur manière, les préoccupations de nombre de jeunes ?

Par DOMINIQUE VIDAL

« Je veux bien accorder un statut aux objecteurs de conscience, mais je ne voudrais pas qu'ils deviennent rapidement des milliers », confie le général de Gaulle en 1958 (1). Trente ans après, le statut existe bel et bien, mais le nombre de ses bénéficiaires ne cesse nullement l'armée française. A preuve le sourire qu'arbore le lieutenant-colonel Bodet, dans son bureau de la direction du service national, à Compiègne. « Nous n'avons aucune raison de nous inquiéter. Certains pensaient que la banalisation du service civil, aux termes de la loi de 1983, ferait grimper le nombre d'objecteurs à cinq mille ou six mille. Or, en 1987, le chiffre de demandes retenues se monte à deux mille six cent quarante-cinq, soit 1 % du contingent de l'année. » Et d'ajouter une courbe effectivement parlante : la progression des candidats acceptés au service civil, déjà faible (neuf cent six en 1982, deux mille sept cent trente-sept en 1986), semble stoppée cette année. Un succès presque personnel pour notre interlocuteur : il est directement impliqué, depuis les années 60, dans le bras de fer entre l'armée et les objecteurs...

Face à cette remise en cause des acquis de 1963, le mouvement repart de plus belle. Une majorité d'objecteurs refusent les affectations forcées - jusqu'à 65 % en 1978-1979. L'insoumission bénéficiera tout au long des années 70 d'une audience et d'une solidarité croissantes. C'est la grande époque des Comités de soutien aux objecteurs de conscience (CSOC), puis des Comités de lutte des objecteurs (CLO). Le vieux débat rebondit entre réfractaires à tout service et tenants du service civil, qui s'organisent en

Longue tradition que l'Histoire fait remonter à l'Athènes et à la Rome antiques, l'objection de conscience connaît en France un nouveau souffle avec la guerre d'Algérie, et singulièrement après le Manifeste des 121 (2). Pour que de Gaulle tienne sa promesse d'accorder un statut aux objecteurs dès le conflit terminé, il faudra que, en juin 1962, l'anarchiste Louis Lecoin, alors âgé de soixante-quatre ans, mette sa vie dans la balance : une grève de la faim de vingt-deux jours. Huit mois seront encore nécessaires pour que, le 21 décembre 1963, la loi soit enfin promulguée. Mais les amendements suggérés par M. Michel Debré la rendent des plus restrictives : l'objection se limite à l'usage personnel des armes ; une commission juridictionnelle juge seule de la validité des demandes ; toute « propagande » en faveur de la loi constitue un délit - et pourtant nul n'est censé l'ignorer... Le service civil, en outre, dure deux fois plus que le service militaire. « L'acquisition du statut marquant toutefois une nouvelle étape pour l'objection, créant de nouvelles conditions pour son développement et son évolution (3). »

risés à effectuer leur service civil dans un nombre croissant d'associations humanitaires. Les événements de mai 1968 donnent un coup de jeune à l'antimilitarisme, entraînant une recrudescence de luttes pour l'élargissement du statut d'objecteur. C'est, en particulier, l'opération 20 : une vingtaine de candidats, qui feront bien des émules, envoient une lettre de demande identique, que le Conseil d'Etat contraindra un temps la commission juridictionnelle à accepter. Mais le régime s'est engagé dans une escalade répressive : le 17 août 1972, Georges Pompidou, en vacances au fort de Brégançon, signe le décret du même nom, aux termes duquel les objecteurs, autoritairement affectés durant leur première année de service à l'Office national des forêts, se voient interdire toute action collective, syndicale ou politique.

Face à cette remise en cause des acquis de 1963, le mouvement repart de plus belle. Une majorité d'objecteurs refusent les affectations forcées - jusqu'à 65 % en 1978-1979. L'insoumission bénéficiera tout au long des années 70 d'une audience et d'une solidarité croissantes. C'est la grande époque des Comités de soutien aux objecteurs de conscience (CSOC), puis des Comités de lutte des objecteurs (CLO). Le vieux débat rebondit entre réfractaires à tout service et tenants du service civil, qui s'organisent en

« Tant de promesses oubliées... »

« *L'la gauche au pouvoir, c'était l'espoir, enfin, d'un véritable service civil. Les propositions de loi déposées par le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche n'étaient-elles pas limpides ? Et M. Charles Heru lui-même ne s'était-il pas engagé ? Nous avons vite déchanté.* » Cinq ans après, Michel, ancien objecteur, garde l'amertume d'alors. Certes, comme tous les objecteurs rencontrés, réfractaires exclus, il tient la loi pour « un progrès par rapport à la situation antérieure ». Concrètement, en effet, il candidat à l'objection d'envoyer au bureau du service national de la région, au plus tard quinze jours avant l'incorporation, une lettre recommandée avec accusé de réception invoquant son « opposition à l'usage personnel des armes »



MANIFESTATION DE SOUTIEN A LOUIS LECOIN, TROIS MOIS APRÈS L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÈRE
Du refus d'une guerre injuste...

1977 - sous l'impulsion du Mouvement pour une alternative non violente (4) - dans la Fédération des objecteurs (FEDO) : un « mouvement politique et syndical » appelant à « effectuer un service civil alternatif » - naturellement « démilitarisé » (5). Dissoute, la FEDO deviendra en 1981 le Mouvement des objecteurs de conscience (MOC), dont les dirigeants débattent avec le gouvernement socialiste de la loi finalement votée le 3 juillet 1983.

vice civil une formation touchant aux bases de l'objection et de l'antimilitarisme, aux modèles alternatifs de défense, à la défense civile non violente, etc. »

Le Mouvement des objecteurs de conscience s'intéresse également aux objecteurs des autres pays d'Europe, y compris à l'Est. Le mouvement n'oublie pas non plus qu'il doit « permettre aux objecteurs isolés de se retrouver ». Mais, avoue M. Christian Robineau, « ce n'est pas facile de sortir du seul service civil pour développer d'autres champs d'intervention : un mouvement d'objecteurs est handicapé par la rotation très rapide de ses adhérents et cadres ». Dans un article du *Journal des objecteurs*, notre interlocuteur admettait d'ailleurs une certaine « impuissance à transformer le service civil pour en faire un levier des services de la lutte contre la militarisation (11) ».

Manque en tout cas cruellement un relais politique. « A droite, résume M. Robineau, on s'oppose à tout ce qui pourrait porter atteinte à l'armée, même si on assure ne pas toucher à la loi de 1983. A gauche, le Parti com-

muniste reste attaché à la fois au nucléaire et à l'idée de l'armée du peuple ; quant au Parti socialiste, il a tourné le dos à ses promesses d'août 1981, la logique électorale l'emportant sur la tradition antimilitariste, et la volonté de ne pas provoquer de vagues faisant le reste. » Durant la campagne de l'élection présidentielle de 1988, M. Pierre Juquin fut le seul candidat à « laisser un espace de discussion sur ces problèmes ». Membre de la commission de la défense de son mouvement, M. Sylvain Garrel confirme : « Là au moins se déroule un sérieux échange d'idées sur la défense. » Dénonçant, contre-exemples chiffrés et polonais à l'appui, le « mythe » d'un « contingent faisant barrage à une armée de métier puschiste », il postule l' inutilité du service militaire et se propose pour un service civil de douze mois, à accomplir à tout moment et pour tout motif, dans n'importe quelle association, y compris politique ou religieuse. Il avoue cependant comprendre les réfractaires : « Le service civil demeure un service rendu à l'Etat, auquel bien des jeunes, anarchistes notamment, estiment ne rien devoir. »

Une certaine confusion juridique

M. PIERRE SERRES est de ceux courts vus, de 1981 à 1984, la machine répressive s'est remise en marche. Outre les six mille déserteurs occasionnels - une permission prolongée pour les beaux yeux d'une jeune fille, ou pour venir en aide à la famille, ou encore par... ennui - que recensent chaque année les autorités militaires, environ cinq cents réfractaires garnissent les prisons de la République.

Rude vie, en tout cas : après une courte pause, de 1981 à 1984, la machine répressive s'est remise en marche. Outre les six mille déserteurs occasionnels - une permission prolongée pour les beaux yeux d'une jeune fille, ou pour venir en aide à la famille, ou encore par... ennui - que recensent chaque année les autorités militaires, environ cinq cents réfractaires garnissent les prisons de la République.

- (1) Michel Auvray, *Objecteurs, insoumis, déserteurs, histoire des réfractaires en France*, Stock/2, Paris, 1983, p. 249.
- (2) A l'échelle de la province des membres du réseau Jeuneco, en septembre 1968, cent vingt et un écrivains, éditeurs, artistes, universitaires et scientifiques signent un manifeste affirmant notamment : « Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien. » Parmi les signataires, Simone de Beauvoir, André Breton, René Dumont, Marguerite Duras, Henri Lefebvre, François Maspéro, Jean-Paul Sartre, Simone Signoret, Claude Sautot et François Truffaut. Les promoteurs engagés contre plusieurs intellectuels signataires ne furent qu'allonger la liste, et amplifier le soutien que leur exprime une fraction notable de l'opinion publique. Le pouvoir préféra finalement abandonner les poursuites.
- (3) Michel Auvray, op. cit., pp. 254-255.
- (4) MAN : 20, rue Dévidet, 45200 Montargis.
- (5) Plate-forme d'orientation du Mouvement des objecteurs de conscience, mai 1982.
- (6) Aujourd'hui l'objection de conscience, supplément à *Non-Violence Actualité*, n° 103, 1987.
- (7) M. Charles Heru répétait pourtant, le 12 mai 1981, dans une lettre à la FEDO, que : « L'objection devra accomplir un service égal à celui des autres jeunes du contingent. »
- (8) CCSC : 16, rue Gioia, 91000 Evry.
- (9) Communiqué de presse du 18 février 1988.
- (10) MOC : 24, rue Cédéaux, 75012 Paris.
- (11) *Journal des objecteurs*, n° 56, juin 1987.
- (12) *Réfractaires et Liberté d'opinion*, n° 3.

Afrique du Sud : contre l'apartheid

« *COMMENT pourrai-je jamais porter un uniforme ou même défilé dans un blindé, au milieu de gens qui me considèrent comme l'un des leurs, que j'ai soignés pendant des années ?* » Ainsi M. Ivan Toms, le médecin de Crossroads, explique-t-il son nouveau refus de servir dans l'armée sud-africaine, refus qui lui a valu, début mars 1988, une condamnation à vingt et un mois de prison. C'était le premier Blanc jugé pour ce « délit » depuis la promulgation, en 1983, d'une nouvelle législation : un service militaire non armé ou s'effectuant dans des établissements publics (hôpitaux notamment), mais pour motifs religieux et d'une durée de six ans. Quant aux autres objecteurs, six années de prison - peine maximale - les attendent...

Si le régime de Pretoria durcit ainsi son attitude à l'égard des jeunes Blancs refusant le service ou simplement ne répondant pas à l'appel, c'est que leur nombre s'est considérablement accru : ceux qui n'étaient que quelques centaines, à la fin des années 80, à passer dans la clandestinité ou à s'enduire pour fuir la conscription, sont devenus 7 500 en 1985. Depuis, le ministère de la défense ne communique plus aucun chiffre !

Fait sans précédent, cent quarante-trois objecteurs de conscience ont fait connaître, le 3 août, dans une déclaration commune, leur détermination à refuser de servir « dans une armée qui a pour principale mission de préserver le système d'apartheid (1) ». La montée du mouvement, sur fond de résistance à l'apartheid et aux agressions de l'Afrique du Sud contre ses voisins, s'explique aussi par l'empire croissant de l'armée. 1981 : rétablissement d'une conscription limitée, 7 000 jeunes Blancs par an et pour neuf mois. 1987 : systématisation de la conscription par trage au sort. Début des années 70 : passage du service à douze mois, suivis de périodes de réserve annuelles de dix-neuf jours pendant cinq ans - elles montent à trois mois en 1975. 1977 : service militaire de vingt-quatre mois, et période de réserve s'établissant sur huit ans. 1982 : tout homme doit, après ses vingt-quatre mois de service militaire, deux années de périodes de réserve établies sur douze ans...

Aujourd'hui, l'End Conscription Campaign (ECC) se bat pour que les jeunes réfractaires invoquant des principes moraux ou politiques puissent accomplir un service communautaire au lieu du service dans l'armée. Mais les autorités militaires ont renoué au début du mois d'août leur refus d'amender la législation en vigueur. Et finalement, le 21 août, l'organisation a été interdite (2).

(1) Cf. *le Monde*, 5 août 1988.
(2) *International Herald Tribune*, 23 août 1988.

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

IL Y A CINQUANTE ANS, LE REcul DES DEMOCRATIES

Munich ou l'illusion de la paix

LES démocraties peuvent-elles s'accommoder de régimes qui nient les principes sur lesquels elles sont fondées et tentent de masquer la tyrannie sous le voile de la défense de l'Occident ? En livrant à Hitler la Tchécoslovaquie, le 30 septembre 1938 à Munich, Français et Britanniques laissaient croire qu'ils achetaient la paix à l'Ouest au prix de l'abandon, à l'Allemagne nazie, d'une jeune République alliée.

Plus encore que de lâcheté, les réactions des élites politiques et culturelles de l'époque témoignent le plus souvent d'un mépris des institutions démocratiques et d'une peur haineuse des mouvements populaires que l'ordre noir saura écraser.

Par RENÉ BAYSSIÈRE

« La guerre n'est pas fatale. » C'est ainsi que réagit le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (1) au lendemain des accords signés à Munich le 30 septembre 1938. Pour lui, la paix a été préservée parce que, « pour la première fois, la France et l'Angleterre ont appliqué la formule qui, depuis quatre ans, fut d'emblée nôtre : ne résister que sur des positions aisément défendables, c'est-à-dire après avoir fait pleine justice aux revendications adverses (2) ». Ce pacifisme inconditionnel, qui était alors le fondement de l'antifascisme, correspond aussi à une attitude assez nettement dominante dans l'opinion, quoique pour des raisons fort diverses.

L'un des premiers sondages qui aient été réalisés par l'Institut français d'opinion publique (IFOP), en donne confirmation : 57 % des Français sont favorables à ces accords (37 % les désapprouvent, 6 % sont sans opinion) (3). Certains le font avec allégresse : « La paix ! la paix ! la paix ! Voilà le mot qui, ce matin, se lisait dans tous les yeux, sortait joyeusement de toutes les lèvres. Le monde respire. Nous allons donc vivre encore. [...] Notre président du conseil et notre ministre des affaires étrangères nous ont gardé la paix. C'est bien. Ils nous ont conservé la paix dans l'honneur et la dignité. C'est mieux. Grâce à eux, la France peut continuer à vivre son beau et glorieux destin de nation pacifique et démocratique », écrit Jean Pruvost dans Paris-Soir du 1^{er} octobre.

Ce soulagement exubérant a quelque chose d'indécemment français, à Munich, a trahi la Tchécoslovaquie, son alliée qu'elle s'était engagée, par traité, à défendre contre tout coup de force allemand ; pour éviter la guerre, elle consent à l'annexion par Hitler des Sudètes et de la minorité allemande qui les habite. Au mois de juillet encore, Edouard Daladier, président du conseil depuis le 10 avril, avait tenu à rappeler la fidélité du pays à ses engagements. Sans doute, cette paix est-elle d'abord recherchée par le premier ministre britannique Neville Chamberlain qui, partisan de l'apaisement, multiplie les initiatives en ce sens. Mais le choix, par Daladier, de Georges Bonnet comme ministre des affaires étrangères est, dès avril, le signe d'un changement de politique que Paul-Boncour, son prédécesseur au Quai d'Orsay, analyse ainsi : « Le tort de M. Georges Bonnet et de M. Daladier fut de ne pas dire qu'on changeait de politique, d'assurer même M. Benès (le président de la République tchécoslovaque) que rien n'était modifié... (4) » Mais Paris ne dit rien,

puis relai, le 11 septembre, l'ultimatum hitlérien au gouvernement tchèque en lui annonçant que la France ne se battra pas pour les Sudètes et qu'il convient de rechercher une solution pacifique.

Le 29 septembre, réunis à Munich, Hitler, Mussolini, Chamberlain et Daladier - en l'absence de la Tchécoslovaquie et de l'Union soviétique qui, depuis 1935, lui était alliée - signent l'accord de dépeçement de cette jeune démocratie née de la victoire de 1918. « Le corps amputé de la Tchécoslovaquie reste allongé sur la table d'opération. Mais Hitler va se passer maintenant du club des charcutiers », il dépêchera tout seul », écrit Paul Reynaud, en 1947 (5).

C'est à ce prix qu'est obtenue cette paix que Chamberlain présente à la Chambre des communes comme « la paix dans l'honneur... la paix pour notre temps ». En Grande-Bretagne,

comme en France, elle donne lieu à des manifestations de foules délirantes. Stefan Zweig en témoigne, à Londres : « On applaudit d'abord par radio la nouvelle Peace for our time qui annonçait à notre génération éperdue que nous pourrions encore vivre en paix, encore une fois être sans soucis, encore une fois travailler à l'édification d'un monde nouveau et meilleur et tous exultaient mentent qui exultaient après coup de nier qu'ils aient été entrés par ce mot magique (6) ».

Dans le Surzil, Jean-Paul Sartre rapporte une anecdote que d'autres témoignages rendent vraisemblable, selon laquelle Daladier, selon l'avis que Chamberlain de la défaite subie par les démocraties, apercevant la foule qui se précipite vers son avion, au moment de l'atterrissage au Bourget, et craignant un mauvais parti, se voit accueilli par une explosion de joie : « Ils criaient : « Vive la France ! Vive l'Angleterre ! Vive la paix ! Daladier les regarda avec stupeur. Il se tourna vers Léger [Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay, alias Saint-John Perse] et il dit entre ses dents : « Ah, les c... ! (7) » On sait, en effet, que le président du conseil considère Munich comme « une immense défaite diplomatique pour la France et l'Angleterre ».



LE RETOUR A PARIS D'EDOUARD DALADIER « Le monde respire. Nous allons donc vivre encore... »

Pacifisme ou défaitisme.

L'EUPHORIE pacifiste, pourtant, l'emporte. « Chaque Français a éprouvé une impression physique de soulagement et si sa raison continuait à être inquiète, son cœur était prêt à éclater sous l'effet de la joie inattendue », écrit Pierre Limagne dans la Croix du 29 septembre. Il ajoute, le 3 octobre : « M. Daladier est modeste. Les ovations de la foule, que d'autres, en ce moment, recherchent à tort, il les accepte, vendredi, comme un hommage à la paix... Lisez ses déclarations ; elles traduisent les sentiments d'un brave homme qui laisse entendre : « J'ai fait ce que j'ai pu. Des chefs d'Etats démocratiques et des dictateurs ne sont pas à égalité. Mieux valait refuser une victoire militaire payable par des millions de deuil, puisque le chancelier du Reich ne reculait même pas devant les perspectives de défaite presque certaine. Au moins, devrait-on fixer une limite aux débordements hitlériens ; si nous avons réussi, ce ne sera pas mal déjà. La paix est toujours achetée par les pacifistes ; ayons une gratitude infinie pour nos amis tchèques, qui lui ont sacrifié le patrimoine millénaire de leurs aïeux (8) ». Un tel plaidoyer lui vaut, le 4 octobre, la confiance de la Chambre des députés par 537 voix contre 173 (73 communistes, le nationaliste Henri de Kerillis et le socialiste Bouey). Une Chambre qui n'a pas été consultée avant un accord dont le conseil des ministres n'a pas non plus, semble-t-il, préalablement débattu ses fond.

Toutefois, à ce moment, Daladier est-il sincère ? On peut en douter. Il ne croit pas - ni les Anglais, surtout - en la force militaire de la France. Les Britanniques ne se sentent pas prêts non plus, et Neville Chamberlain a pour objectif « de réaliser l'alliance anglo-allemande dont son père Joe Chamberlain avait rêvé avant la guerre (9) ».

En arrière-plan des négociations qui précèdent l'accord de Munich, et pesant sur leur déroulement, il y a, surtout en France, « le pacifisme de la Der des Der (10) » qui « signifie d'abord une haine viscérale de la guerre, la volonté de faire triompher la paix par tous les moyens ; la discussion, les compromis, l'arbitrage, les concessions et il s'accompagne du refus de tout renforcement militaire, (celui) qu'exprime Paul Faure écrit, dans le Pays socialiste du 7 avril 1939, que n'importe quelle concession de territoire est préférable à la mort d'un seul vigneron du Maconnais (11) ». Ce sont de telles attitudes que Jacques Duclos stigmatise ainsi dans ses Mémoires : « Le défaitisme avait coulé à pleins bords, les agents du Comité France-Allemagne, les néo-socialistes à la Dées et d'autres avaient préparé l'opinion publique à la capitulation... La foule, mise en condition par une presse sans honneur, croyait que la paix était sauvée (12) ». Et Gabriel Péri lui fait écho dans son intervention au nom du groupe communiste à la Chambre « contre le diktat de Munich » : « On se demandera demain avec stupeur comment une bourgeoisie qui a occupé la Ruhr à l'époque de l'Allemagne républicaine, abandonne à l'Allemagne de Hitler la Rhénanie, l'Autriche et la Tchécoslovaquie (13) ».

Cette « presse du déshonneur » évoquée par Jacques Duclos est déchainée. Elle se situe souvent à l'extrême droite (Gringoire, Candide, Je suis partout, l'Action française), et aussi à droite (la République). Elle comprend des quotidiens d'information (le Matin, le Jour, Paris-Soir). Ainsi, Léon Daudet le pamphlétaire écrit-il dans l'Action française, avec une hargne satisfaisante : « Israël et Moscou peuvent en faire leur deuil. On ne se battra pas « pour les Tchèques », ni pour les beaux yeux de M. Benès, ni pour la « grande mémoire » de Briand, le maquisard bémol, ni pour la mémoire perverse du sinistre Philippe Berthelot, le père au limbrologie actuel et qui avait certainement touché une bonne somme pour le préparer... » Ou Edouard Pfeiffer, dans la République : « Après Roche, après Frot, après Dées, je tiens à écrire, moi aussi « l'heure du règlement de comptes est venue ». Les comptes, ce sont plus encore que les dirigeants du Parti communiste qui, ouvertement, ont poussé au conflit, les quelques hommes qui, d'accord avec eux, voulaient la guerre et qui ont tout fait pour précipiter le pays (14) ».

Pour beaucoup de « munichoïses » de droite, la paix ainsi gagnée fait de l'Allemagne, même hitlérienne, un

rempart « contre la révolution communiste et peut-être la bolchévisation immédiate de l'Europe » (Thierry Maulnier) (15). Ils justifient l'analyse qu'Emmanuel Mounier formule dans la revue Esprit (1^{er} octobre) : « On ne comprendra rien au comportement de cette fraction de la bourgeoisie française si on ne l'entend pas murmurer à mi-voix : « Plutôt Hitler que Blum (16) ».

Léon Blum qui, au Parti socialiste, l'emportera sur les positions pacifistes dogmatiques de Paul Faure, se sent « [lui] porté par une lâche soulagement et la honte » de l'acceptation par la Tchécoslovaquie du plan franco-britannique du 18 septembre. Et il écrit dès le 20 septembre dans le Populaire : « La guerre est probablement écartée. Mais, dans des conditions telles que moi qui n'ai cessé de lutter pour la paix, qui depuis bien des années lui avais fait d'avance le sacrifice de ma vie, je n'en puis éprouver de joie... (17) ».

D'un Paul Faure pacifiste enragé au Parti communiste déterminé à lutter contre les dictatures fascistes, en passant par des radicaux serrés derrière Daladier et des socialistes partagés, le rassemblement populaire a définitivement éclaté. Les communistes sont à nouveau isolés, bientôt pourchassés. Leurs intellectuels ont quitté, depuis quelque temps déjà, le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, car ils pensent que cette vigilance doit s'exercer par la résistance aux revendications territoriales des gouvernements de Mussolini et de Hitler.

Au centre et à droite, quelques voix s'élèvent aussi contre Munich. André Tartuou, qui considère que « Munich est le plus beau succès allemand de l'après-guerre » ; Henri de Kerillis, pour qui « le pacte... nous apporte la paix sans la sécurité... (18) » ; ou Emile Buré, dans l'Ordre, qui manifeste son inquiétude, en octobre 1938,

et clone en pilori en mars 1939, après « le coup de Prague », ses adversaires : « Ceux de nos munichoïses qui s'ont perdus tout sens national sont tenaillés par le remords. Ils accusent pour ne pas être accusés. Le traité de Versailles, selon eux, était indéfendable. Menteris abominable... Il a fallu, pour en avoir raison, que l'Allemagne renouât à Paris et à Londres des engagements qui reculerent au-delà du concevable les bornes de l'intelligence politique et de la lâcheté morale (19) ».

Dès le 20 septembre 1938, le Manchester Guardian lance une prédiction qui se confirmera : « La crise a été provisoirement résolue par la capitulation des puissances occidentales... Le projet de livrer la région des Sudètes à l'Allemagne laissera, s'il est réalisé, la Tchécoslovaquie entièrement sans défense... Hitler a gagné la plus grande victoire de sa carrière. Il semble que l'on croie, ici et à Paris, que Hitler sera satisfait par cette acquisition de la région des Sudètes... Fausse, cela, c'est l'illusionner soi-même. Le simple fait de la victoire de Hitler sur la Tchécoslovaquie et les puissances occidentales amènera la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie dans son orbite politique - la Hongrie est déjà sous influence. La conquête de la Tchécoslovaquie, c'est, ipso facto, la conquête indirecte de tous ces pays... (20) ».

Ce qu'annonçait sous une autre forme, dans le Temps du 2 avril 1938, Hubert Beauvère-Méry, alors correspondant de ce journal à Prague : « Ce n'est nullement un problème d'ordre intérieur que l'Allemagne a réglé les 12 et 13 mars [Anschluss], c'est la première étape de la Mitteleuropa qu'elle a réalisée. Les grandes démocraties occidentales qui ont considéré ce spectacle d'un œil médusé pourraient se trouver en présence de surprises plus désagréables encore... (21) » (voir aussi l'encadré ci-dessous).

Tirer la leçon

La défaillance des démocraties avait déjà commencé avec la renonciation de la Rhénanie, l'Éthiopie, puis l'Espagne. Munich marque une fracture plus grave : la paix qu'on demande n'est qu'une illusion. Leur passivité ne leur vaudra qu'un surris d'un an. Les petites puissances comme la Tchécoslovaquie en tirent la leçon : « La France n'est plus ce qu'elle était en 1914 et en 1918 », écrit l'officier Lidova Novitsy. Elle est devenue une puissance de second ordre protégée par une sorte de protectorat britannique... Il ne nous reste rien d'autre à faire qu'à nous entendre avec l'Allemagne (22) ». Le discrédit est donc jeté sur le système politique de la démocratie libérale face au système totalitaire allemand, à la fois à l'intérieur - en France et en Angleterre - et à l'extérieur. Munich, c'est aussi en germe le

pacte germano-soviétique : Staline, courtisé de l'accord, ne peut plus se fonder sur l'alliance occidentale.

Cinquante ans après, dans notre mémoire, l'injure que fut le mot de « Munich » dans les échanges du discours politique - car, en schématisant à peine, les munichoïses ont opté pour la collaboration et les antimunichoïses pour la résistance - s'est à l'évidence effadé. L'événement et ses conséquences n'en restent pas moins encore sur le présent. Les passions de l'immédiat avant-guerre se sont tuées, mais comment ne pas voir aujourd'hui encore, dans la crise que traversent les démocraties libérales, les signes que perdure, dans certaines attitudes à l'égard de la montée de l'extrême droite en France, du terrorisme international, de l'Afrique du Sud, du Chili, du Proche-Orient, de l'Afghanistan... l'esprit de Munich ?

- (1) Le CVIA s'est constitué le 5 mars 1934 pour lutter contre le péril fasciste en France à la suite des événements du 6 février.
(2) La France en mouvement (1934-1938), sous la direction de Jean Bourric, Editions Champ Vallon, Paris, 1986.
(3) Cf. La France et les Français en 1938-1939, sous la direction de René Rémond, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1978.
(4) Jean-Baptiste Darroville, La Décadence (1932-1939), Imprimerie nationale, Paris, 1979.
(5) Paul Reynaud, La France a survécu l'Europe, Flammarion, Paris, 1947.
(6) Henri Nogues, Munich ou la drôle de paix, Laffont, coll. « Ce jour-là », Paris, 1963.
(7) Jacques Bonillon, Geneviève Vallée, Munich 1938, Armand Colin, Paris, 1986.
(8) Pierre Limagne, 40 ans de politique française (1934-1974), La Centurion, Paris, 1975.
(9) Jacques Valette, Problèmes des relations internationales (1918-1949), Editions Sédin, Paris, 1980.
(10) Jean-Pierre Azéma, « De Madrid à la Libération », Nouvelle Histoire de la France contemporaine, n° 14, Le Seuil, Paris, 1979.
(11) La France et les Français en 1938-1939, op. cit.
(12) Jacques Duclos, « Aux jours maudits du Front populaire », Mémoires (1932-1939), Fayard, Paris, 1969.
(13) Jacques Fauvet, Histoire du Parti communiste, Fayard, Paris, 1964.
(14) Munich ou la drôle de paix, op. cit.
(15) Nouvelle Histoire de la France contemporaine, n° 14, Le Seuil, Paris, 1979.
(16) Munich 1938, op. cit.
(17) Munich ou la drôle de paix, op. cit.
(18) Id.
(19) Munich 1938, op. cit.
(20) Id.
(21) Id.
(22) Munich ou la drôle de paix, op. cit.

HUBERT BEUVE-MÉRY

« Appeler les choses par leur nom »

Correspondant du Temps à Prague au moment de la signature des accords de Munich, M. Hubert Beauvère-Méry écrit en octobre 1938, dans Politique :

Il est inutile de se mettre en colère. Mais il est nécessaire, tant qu'on le peut encore, de dire la vérité et d'appeler les choses par leur nom. La France vient de manquer, à la face du monde, à des promesses mille fois répétées et répétées par tous. Elle l'a fait pour sauver la paix. L'intention est louable et l'excuse plus que suffisante. Mais à une condition : que la paix soit, effectivement, assurée. Si demain des millions de Tchèques retombent en servitude, si le maintien de la paix apparaît plus difficile et plus onéreux encore qu'il n'était hier, la France aura trahi purement et simplement. Et l'échec politique s'aggravera du déshonneur.

(...) Qu'on veuille bien seulement ne pas oublier que le 23 septembre, à 19 heures, MM. Newton et de Lacroix annonçaient à M. Krofta que leurs gouvernements ne pouvaient plus assumer la responsabilité des conseils pacifiques qu'ils avaient donnés au gouvernement de Prague. C'était, en termes diplomatiques, l'invitation à mobiliser qu'attendait l'état-major tchécoslovaque. Associés à la confiance, fortement ébranlée, renouée parmi les Tchèques. La France, disait-on, avait opéré un recul stratégique pour manifester au monde entier le bon droit de la cause qu'elle défendait (...).

Mais le 29 septembre, l'ultimatum des quatre grandes puissances arrivait à Prague. Adolf Hitler voulait bien accepter des délais, Adolf Hitler voulait bien confier à une commission internationale, sans pouvoirs effectifs et, au reste, fort mal disposée pour les Tchèques, le soin d'organiser des plébiscites et de déterminer les frontières, en un mot Adolf Hitler voulait bien prendre avec des formes et sans garantie efficace pour l'avenir ce qu'il avait menacé d'emporter de vive force. La Tchécoslovaquie était priée d'accepter sans délai sous peine de voir la France, son alliée, et la Grande-Bretagne prendre parti contre elle. Pour empêcher l'agression qui nous eût forcés à entrer en guerre, nous nous faisons nous-mêmes, auprès de la victime, l'huissier de l'agresseur.

(Extrait de Hubert Beauvère-Méry, Réflexions politiques 1932-1952, Le Monde-Éditions du Seuil, Paris, 1951.)

Advertisement for FIRMA FRANK, featuring the headline 'Un regard' and 'U'. The text is partially obscured and difficult to read, but appears to be a promotional notice for a firm or publication.

paix



EDOUARD DALADIER

... dans une vision d'avenir...

... de ce coup de Prague... de nos manœuvres... par le remords... de nos manœuvres... de nos manœuvres...

Dès le 20 septembre 1938... chesier Guardian... de nos manœuvres... de nos manœuvres...

Ce qu'annonçait son... forme, dans le Temps... de nos manœuvres... de nos manœuvres...

Tirer la leçon... pacte germano-soviétique... de nos manœuvres... de nos manœuvres...

(9) Jacques Valente... de nos manœuvres... de nos manœuvres... (10) Jean-Pierre... de nos manœuvres... de nos manœuvres...

« FIRMA FRANKREICH », de Lothar Baier

Un regard allemand sur la France des années 80

Par JEAN-JACQUES GUINCHARD

Un petit groupe coiffé de casques de chantier traverse des ateliers absorbant avec recueillement les explications d'un ingénieur...

Il est de bon ton, dans les colloques et chez les professionnels de l'amitié franco-allemande, de mentionner les « malentendus » entre les deux populations...

Plus même : il entend mettre en garde contre « une extension du modèle de l'entreprise France »...

Réduction de l'esprit collectif et de l'esprit critique à l'esprit maison, invasion du discours économique dans un paysage médiatique appauvri...

MEMO. Un expert financier du Golfe... de nos manœuvres... de nos manœuvres...

FOREIGN AFFAIRS. Un article de MM. Henry Kissinger et Cyrus Vance... de nos manœuvres... de nos manœuvres...

AUSTRIA TODAY. Une prise de position du ministre autrichien des affaires étrangères... de nos manœuvres... de nos manœuvres...

STUDIA DIPLOMATICA. Jean Goll, ministre belge de la justice, analyse le phénomène du terrorisme en Europe... de nos manœuvres... de nos manœuvres...

de lecteur allemand, mais qu'il leur faut redécouvrir concrètement, avant qu'ils ne leur paraissent définitivement normaux et inévitables.

Thèse centrale : « La République est en train de se transformer en entreprise. La formule n'est donc pas seulement une trouvaille de spécialiste de la communication... »

Sombre constat

ENCORE une question : si l'on s'imagine volontiers en France sur les succès (relatifs, il faut le noter) des Verts en RFA, pourquoi la faiblesse des écologistes français dans la vie associative...

Enfin, si l'on cherche une synthèse concise et critique des enjeux, du déroulement et des véritables effets du procès de Klaus Barbie...

devenir la norme des discours intellectuels.

Un chapitre montre en effet la montée du néoconservatisme dans les dénonciations de la « pensée soixante-huit » et les cris d'alarme contre la prétendue « défaite de la pensée ».

par une admiration ambiguë, les traits les moins sympathiques de leur « personnalité collective » pour ainsi dire : tradition de l'obéissance, du sérieux et de la productivité.

Sans attendre une hypothétique traduction, il faut se laisser dire les dures vérités d'une francophonie sans complaisance. Le miroir qu'il tend aux Français peut leur en apprendre, et même les surprendre.

Floraisons d'écrits sur la réforme en URSS

Par JEAN-MARIE CHAUVIER

LE Phénomène Gorbatchev, de Moshe Lewin, n'est pas, en dépit de son titre, un ouvrage de plus sur le numéro un du Kremlin.

Moshe Lewin ne partage apparemment pas le point de vue (répandu en Occident et en URSS) que l'Union soviétique serait, après des décennies d'immobilisme, parvenue à une sorte de débâcle.

Mais une question demeure : comment répondra cette société, à la fois

profondément changée mais politiquement apathique, que la « perestroïka » remet en mouvement ?

Dans le flot d'informations en provenance d'Union soviétique depuis trois ans, on ne manquera pas de prêter attention à celles des (rares) journalistes en poste à Moscou qui ont, dès 1985, informé sérieusement leurs lecteurs (anglo-saxons et italiens, surtout) de l'importance des changements qui s'esquissent.

Nina Bachkatov et Andrew Wilson, respectivement correspondants du Soir de Bruxelles et de l'Observer de Londres, rapportent, eux, de cette même époque (1985-1988) où nul journaliste sur place « n'aurait voulu travailler dans une autre capitale que Moscou ».

Voix « de l'intérieur » et dissidents

DANS ce concert, les voix « de l'intérieur » sont irremplaçables : c'est ce qui fait la valeur des « Entretiens avec des intellectuels gorbatcheviens », outre l'intelligence et la justesse de ton de ce dialogue entre Elena Joly, d'origine soviétique, et quelques-uns des porte-voix les plus qualifiés de la « glasnost ».

documentées, comme l'est l'histoire de la musique contemporaine soviétique que propose Jacques Di Vanni (8).

On écouterait aussi les points de vue de dissidents en exil. L'écrivain Alexandre Soljenitsyne n'a encore rien dit, mais des rumeurs persistent font état d'un voyage en URSS cet automne.

Radicalement pessimiste à l'égard des « démantèlements réformistes » de M. Gorbatchev, l'écrivain Alexandre Zinoviev voit tout de même dans la « révolution verbale » du Kremlin une « récupération cynique » des thèmes de la dissidence (10). L'horreur et la perfidie du régime soviétique sont également dénoncés par l'historien Michel Heller (11). Enfin, comment ne pas remarquer l'analyse de Françoise Thom, dans l'Autre Europe, qui qualifie la « glasnost » d'entreprise de « délation institutionnalisée » et, qui plus est, voit une « désinformation soviétique » relayée par les médias occidentaux en direction de l'Europe de l'Est.

Dans les revues...

sur Etats-Unis. (N° 59, 2e semestre, 16 F. - 21, rue de Châteauguay, 21000 Dijon.)

LE LATINOAMERICA. Un important dossier sur le Chili, avec des études sur l'économie, le mouvement syndical, les forces armées, la presse... (N° 30-31, avril-septembre, trimestriel, 8 000 liras. - CP 64091, Rome.)

PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX. A la veille des Jeux olympiques de Séoul, un numéro sur le thème « Sport et politique en Extrême-Orient ». (N° 589, 12 août, mensuel, 24 F. - La Documentation française, Paris.)

CPE BULLETIN. La politique scientifique de la Corée du Sud : des extraits d'un rapport officiel américain sur les choix gouvernementaux à effectuer pour bien intégrer la dimension technologique dans les changements économiques. (N° 49, juillet, six numéros par an, abonnement annuel : 936 F. - ADITECH, 96 boulevard Auguste-Bismarck, 75013 Paris.)

LE CROISSANCE DES JEUNES NATIONS. Un dossier sur les groupements paysans en Afrique et un supplément sur l'organisation non gouvernementale Peuples solidaires. (N° 307, juillet-août, mensuel, 26 F. - 163, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.)

INDUSTRIE. Résultats d'une enquête sur la conversion des industries d'armement, entreprise avec le syndicat de la métallurgie de la RFA. Lire aussi : le poids des armes dans la recherche et le développement. (N° 17, trois numéros par an, 5,95 livres. The Spokenman, Berrard Russell House, Gansbe Street, Nottingham NG7 4ET.)

ECONOMIE ET HUMANISME. Un dossier sur les enjeux de la société de communication. (N° 302, juillet-août, trimestriel, 50 F. - 14, rue Antoine-Dumont, 69372 Lyon Cedex 08.)

CRITIQUE COMMUNISTE. Un numéro essentiellement consacré à l'extrême droite en France, et à la nécessité de ne pas la croire évanouie parce qu'elle n'existe plus à l'Assemblée... (N° 76, juillet, mensuel, 20 F. - 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil-sous-Bois.)

RENOUVEAU SYNDICAL 68. Sous le titre « Remodelage des rapports de classe », une intéressante analyse de la composition, sociologique du vote Le Pen. (N° 23-24, septembre, mensuel, 5 F. - BP 2123, 68000 Mulhouse Cedex.)

CASH, journal de l'Association des chercheurs et des précaires, propose un dossier complet sur le « revenu minimum d'insertion ». (N° 11, août, mensuel, 15 F. - 53, avenue des Gobetins, 15013 Paris.)

ECONOMIE ET HUMANISME. Le problème frontalier (une approche économique), les controverses sur le revenu minimum, le chômage et « les chemins de l'exclusion ». (N° 301, mai-juin, bimestriel, 50 F. - 14, rue Antoine-Dumont, 69372 Lyon Cedex 08.)

LES PEUPLES MÉDITERRANÉENS. Un numéro consacré à la crise de l'urbanisme et à la situation des grandes villes de la Méditerranée : Naples, Barcelone, Alger, Tunis, Gênes, Marseille... (N° 43, avril-juin, trimestriel, 70 F. - BP 1907, 76317 Paris.)

LES ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. Une livraison consacrée à « Villes et Etats » avec des articles sur la Subde, les Etats-Unis, l'Inde, le Brésil, l'Egypte, etc. (N° 38, juin-juillet, trimestriel, 25 F. - 11, rue Cassin, 92543 Montrouge Cedex.)

CAHIERS DE LA RÉCONCILIATION. Une longue réflexion de Jacques Neyrimeck, professeur à l'Ecole polytechnique de Lausanne, sur l'évolution technique et (ou) spirituelle... (N° 2, 1988, trimestriel, 25 F. - MIR, 18, rue Bayard, 93004 Grousselles.)

REMISIS. Chaque trimestre, présentation bibliographique des publications sur les migrations internationales, classées par grands thèmes. (1988, n° 1, trimestriel, 750 F. - CNRS-CRÉO, 56-61, rue Fanchon, 75014 Paris Cedex.)

SANS RÉSERVE. Se consacrant aux informations sur les populations autochtones du Canada, cette revue contient dans son dernier numéro un supplément sur le Festival du film autochtone de Montréal. (Vol. 1, n° 3, septembre, 1 dollar canadien. - 3575, boulevard St-Laurent, suite 513, Montréal (Québec) H3Z1V7.)

AUTRES TEMPS. Un numéro en grande partie consacré au tourisme comme « fait social », en un dossier établi par Dora Valayer et Olivier Abel. (Est 1988, juillet, trimestriel, 50 F. - 32, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris.)

CHRONIQUE ONU. Outre les événements du trimestre, un dossier sur l'action des Nations unies dans le domaine de l'environnement. (Vol. XXV, n° 2, juin, trimestriel, abonnement annuel : 14 dollars. - ONU, bureaux DCI-6530, Nations unies, New-York 10017.)

NOTRE HISTOIRE. A signaler : un petit dossier intitulé aux religions de la Corée. (N° 48, septembre, mensuel, 25 F. - 12, rue Ampère, 75017 Paris.)

HOMMAGE A TCHICAYA U TAMSI. Recueil de textes regroupés par Nigerian Journal of French Studies en hommage au grand poète africain récemment décédé. (NRS Publications, EEL-BUK, POB 3011, Enugu, Nigeria.)

LICEIA. Une nouvelle revue de dossiers sur l'art qui emprunte son nom à la sirène évoquée par Virgile. Edgar Allan Poe et, plus récemment, par Tomasi di Lampedusa dans un nouveau opéra. La première livraison est consacrée au réalisme, avec des études sur le Musée d'art moderne, les concepts de modernité et post-modernité, l'Etat et la culture en Pologne, etc. (N° 1, avril-juin, trimestriel, 85 F. - 17, avenue Georges, 75017 Paris.)

VISIONS CONTEMPORAINES. Un numéro spécial consacré à Marc Elder,

écrits natalis, prix Goncourt 1913. (N° 2, juin, trimestriel, 65 F. - Université Inter-Ages de Nantes, chemin de la Sensitive-Terre, 44672 Nantes, cedex.)

Le Monde diplomatique en espagnol. Chaque mois, une traduction en espagnol du Monde diplomatique, accompagnée d'un supplément latino-américain, est publiée à Buenos-Aires sous la responsabilité de M. Hugo Kliezkowski. (Abonnement annuel : 40 dollars pour les pays limitrophes de l'Argentine, 60 dollars pour les autres pays ; le Monde diplomatique, 25, de Mayo 596, 5° piso, 1002 Buenos-Aires.)

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE, 1988 : la gestion de l'économie mondiale et les incertitudes de la croissance ; la nécessité persistante de réduire les déficits budgétaires, de réformer la fiscalité et les dépenses, de « décentraliser » le secteur public. (Banque mondiale, Washington DC, 1988, 343 pages. En France : 66, avenue d'Iéna, 75116 Paris.)

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

RAPPORT SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT, 1988 : les politiques commerciales et leurs effets ; la dette du tiers-monde ; les services dans l'économie mondiale. Un bilan critique de l'évolution des rapports Nord-Sud l'année écoulée, avec des propositions constructives. (CNUCED, publication des Nations unies, New-York, 1988, 292 pages.)

Organisation de coopération et de développement économiques.

FINANCEMENT ET DETTE EXTERIEURE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, ÉTUDE 1987 : les chiffres les plus récents et les tendances de l'aide au développement (diminution globale, diversification des pays endettés). (OCDE, Paris, 1988, 227 pages, 110 francs.)

(1) Moshe Lewin, The Gorbatchev Phenomenon, A Historical Interpretation, University of California Press, Berkeley - Los Angeles, 1988, 176 pages. A paraître en français, au printemps 1989 ; La Découverte, Paris. (Voir aussi son ouvrage précédent : la Formation du système soviétique, Gallimard, Paris, 1987, dont le Monde diplomatique a rendu compte dans son numéro de mars 1987.)

(2) Alberto Jacovitti, Lettere dalla nuova Russia, A. Mondadori, Milan, 1987, 325 pages, 19 000 liras.

(3) Giuliano Chiosso - Roy Medvedev, L'URSS che cambia, ed. Riuniti, Rome, 1987, 20 000 liras. Voir également les recueils de textes italiens et soviétiques publiés par l'Unità sous les titres Se vince Gorbatchev (1987, 206 pages) et Perestroïka, amici e nemici (1988, 111 pages).

(4) Elena Joly, La Troisième Mort de Staline, Actes Sud, Arles, 1988, 207 pages, 85 F. (7) 26, rue Potagère, 1030 Bruxelles.

(8) Jacques Di Vanni, 1953-1983, trente ans de musique soviétique, Actes Sud, Arles, 1987, 122 pages, 80 F.

(9) Lettre internationale, revue trimestrielle, Paris, 42 F.

(10) Alexandre Zinoviev, Le Gorbatchévisme ou les pouvoirs d'une illusion, L'Age d'homme, Lausanne, 1987, 116 pages, 20 francs suisses.

(11) Michel Heller, 70 ans qui ébranlèrent le monde, Calmann-Lévy, Paris, 1988, 159 pages, 72 F.

(12) L'Autre Europe, L'Age d'homme, Paris, revue trimestrielle, n° 14, 1987, 65 F.

LES TOMATES D'ACORN LAKE FARM

Logique bancaire par temps de pluie

L'INVASION DES NUAGES PALES, de Pierre Furlan, Actes Sud, Arles, 1988, 195 pages, 100 F.

S'il n'avait pas trop plu, les tomates d'Acorn Lake Farm n'auraient pas pourri. Si la Bank of America n'avait pas prêté inconsidérément au tiers-monde, elle n'aurait pas appliqué aussi brutalement sa loi d'airain à la Californie.

Pierre Furlan - traducteur du New-Yorkais Paul Auster (1) - use du style sec, nerveux, qui caractérise souvent les lettres américaines de notre temps ou celles que cette littérature influence.

C'est l'histoire d'une famille venue autrefois de France s'installer en Californie et qui, faisant passer, avec d'autres, la vallée de l'état de nature à celle d'agriculture, est progressivement incluse dans une mécanique dont elle ne perçoit pas le caractère assésien.

Oct 1981: intrusion de la tragédie dans la comédie de la réussite. Voici l'irrationalité qui « dérégle les sémantiques prévisions ». Elle a nom « temps »: il pleut comme il n'a jamais plu depuis cinquante ans.

Pierre Furlan décrit avec grande efficacité cette logique de l'endettement et de la société marchande en général. S'il ne nous dit pas que, un an jour pour jour après la pluie « irrationnelle », le tout proche Mexique annonçait sa banqueroute, il écrit: « Voyez-vous, comédia Dougherty [avocat du fermier], je ne pense pas qu'il y ait jamais eu de plan net et précis de la part de la banque, ni qu'un objectif comme: « Dépossédez les fermiers de Californie » ait jamais été formulé.

Bien sûr, les procès succèdent aux procès, dont la description est, elle aussi, des mieux venues. Et il est toujours loisible aux fermiers de rêver que, leur cause l'emportant, la Bank of America devra tellement rembourser qu'elle sera elle-même en faillite...

JACQUES DECORNOY.

(1) Paul Auster, Cité de verre (1987) et Ravenants (1988), Actes Sud, Arles.

VILLES

ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION A ANTANANARIVO.

« L'investissement, soit, « villes et entreprises », Paris, 1988, 226 pages, 130 F. Une équipe, associant chercheurs français (groupe Huit) et « locaux » (AURA), consigne le résultat d'une année de recherche in situ sur l'avenir de la construction à Antananarivo, capitale de Madagascar.

FLORENCE ANTONMARCHI

(1) Tunis, Rabat, Abidjan, Kinshasa, Lomé, Nouakchott, Antananarivo, Hyderabad (même édition, même collection) Kingston, Cordoba. Une synthèse sera publiée par la Documentation française.

AMBASSADE DES GASTRONOMES

Catologue gratuit sur demande. Vente et expédition de tous produits hors taxes. Prix diplomatiques. ALCOOLS - VINS - CHAMPAGNE, etc. 15, rue Chevert - 75007 Paris. Tél. : 45-55-91-22. Téléc. : 201079 F.

SOCIÉTÉ

THE NEW HELOTS. MIGRANTS IN THE INTERNATIONAL DIVISION OF LABOUR.

Robin Cohen. Alliant le travail d'un des meilleurs spécialistes des mouvements sociaux dans le tiers-monde et les qualités de l'édition anglo-saxonne, cet ouvrage s'inscrit dans les recherches que Robin Cohen a consacrées aux luttes du monde ouvrier. Ici, c'est la capacité du capitalisme à dégrader le marché du travail à l'échelle de la planète qui est le problème central.

CLAUDE LIAUZU.

LA TRAGÉDIE DE LA CULTURE ET AUTRES ESSAIS.

Simmel, dont l'œuvre nous est révélée en France avec presque un siècle de retard, est, au même titre que Max Weber, l'un des plus grands sociologues de son temps. Remarque aux méthodes quantitatives, la sociologie était alors un carrefour de questions ouvertes, qui concernaient aussi bien la philosophie que la politique et l'esthétique.

JEAN-MICHEL PALMIER.

CARAIBES

PAPA DOC, BABY DOC : HAITI AND THE DUVALIERS.

James Ferguson. A quel point les problèmes d'Haïti sont profondément enracinés dans l'histoire, c'est ce que montre cette étude succincte sur la période Duvalier. Les richesses de cette colonie française, comme celle du plus prospère, furent soit exportées, soit accaparées par une élite très réduite.

GERALD MOORE.

PROCHE-ORIENT

WORKERS ON THE NILE.

Johi Beirin et Zachary Lockman. Le timide retour à la démocratie, dans certains pays arabes comme l'Égypte, ne s'est toujours pas traduit par le rétablissement de larges libertés syndicales.

A. G.

HISTOIRE

SAMARCANDE.

Arin Mestrovic. Une odyssée d'abord: l'embarquement, au onzième siècle, d'Omar Khayyam à travers l'incertitude de la steppe asiatique. Astronomie et mathématicien célèbre, il est contraint à rebondir sans cesse de Nichapur à Klagger, par Damas, Bagdad, Ispahan.

GEORGES BUIS.

LE CONSERVATISME. Philippe Beneton (PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1988, 121 pages, 25 F) : histoire et thèses d'un mouvement intellectuel et politique de l'ère moderne « qui naît avec elle puisque contre elle ».

ARGENT ASSOCIATIONS TIERS-MONDE (La Documentation française-ministère de la coopération, Paris, 1988, 187 pages, 80 F) : résultat d'une enquête d'estimation en France de l'aide privée mise en œuvre par le canal des associations de la loi de 1901.

HISTOIRE DE L'AFRIQUE. Marie-France Briselance (Jeune Afrique Livres, Paris, 1988, 187 pages, 60 F) : premier tome, qui couvre les grands royaumes, des origines de l'homme à l'an mille.

REPORT ON THE VIOLATIONS OF HUMAN RIGHTS IN THE TERRITORIES DURING THE UPRISING 1988 (The Israeli League for Human and Civil Rights, PO Box 14192, Tel Aviv, 1988, 98 pages, 6 dollars) : un rapport accablant sur la répression en Cisjordanie et à Gaza.

AFRIQUE

TANZANIE. L'INVENTION D'UNE CULTURE POLITIQUE.

Denis-Constant Martin. Peut-on parler de la Tanzanie de manière dépassionnée, sans entrer dans d'inévitables polémiques partiales sur les bienfaits ou les maux du « socialisme tanzanien » ? Peut-on considérer ce pays comme un sujet d'études et non comme un champ clos de l'autisme ?

ALAIN GRESL.

QUESTIONS SUR LA PAYSANNE AU BURUNDI.

Actes de la table ronde « Sciences sociales, humaines et développement rural ». - Bujumbura (7-11 mai 1985).

Université de Burundi - Centre de recherches africaines (Paris 8, Bujumbura, 1988, 482 pages).

Le nombre et la qualité des travaux, notamment en matière d'histoire rurale, menés au Burundi sont bien connus. Comme tout recueil de communications, celui-ci est un peu indigeste mais on y trouvera à la fois des études ponctuelles et monographiques et des réflexions méthodologiques et problématisées.

Le Burundi est un pays profondément « historique », et l'exploitation des « mines en valeur » précoloniales et coloniales y est assez poussée. Une histoire sociale rurale se dessine à travers les travaux de J.-P. Chériac et J. Gahama, par exemple.

JEAN COPANS.

UGANDA NOW.

Sous la direction d'Hilger Burt et Michael Tweedie. James Currey, Londres, 1988, 308 pages, 9,95 livres.

La tragique expérience de l'Ouganda au cours des vingt-cinq dernières années est-elle particulière à ce pays ou bien n'est-elle qu'une illustration de la pauvreté et de l'instabilité du tiers-monde ? C'est à quel objet collectif tente de répondre. Dans les deux premiers essais, Christopher Wrigley et D.A. Low sont accablés à retracer la première proposition: ne disposant pas d'une majorité politique suffisante, M. Milton Obote et le général Amin ont eu recours à la terreur, qui engendra délinquance et anarchie.

G. M.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE MARADI.

Le développement rural de la région au village. - Sous la direction de C. Raynaud.

Groupe de recherche interdisciplinaire pour le développement. Bordeaux, 1988, 174 pages.

Mettre à la disposition des partenaires du développement, mais aussi des chercheurs en sciences sociales, un modèle d'analyse méthodique et une problématique de présentation: telle est la vocation de cette synthèse collective de travaux menés depuis près de dix ans dans la région de Maradi, au Niger.

La région permet de repérer les potentialités géographiques et pastorales, leur évolution dans le temps et le poids des facteurs « naturels » et « humains ». L'échelle villageoise, bien que délicate, n'est qu'un cadre pour saisir l'« écart croissant entre les exploitations » ou les modes de faucher, d'élever, de revenus monétaires, etc.

I. C.

1934 EN URSS

L'engrenage de la dictature

LES ENFANTS DE L'ARBAT, d'Anastoi Rybakov, Albin Michel, Paris, 1988, 584 pages, 130 F.

« Nous entrions dans la nuit... Ainsi s'achèvent les Enfants de l'Arbat, sur la nouvelle de l'assassinat, le 1er décembre 1934, « par les ennemis de la classe ouvrière », de Kirov, dirigeant du PC à Leningrad et membre du bureau politique.

L'opposition de deux personnages domine l'intrigue. Sacha Pankratov, un jeune komsozol, fidèle au régime mais qui, pour une brouille, est accusé d'avoir enfreint la discipline du parti.

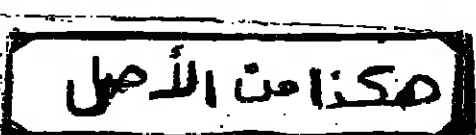
Cette année-là, en Union soviétique, l'histoire légitime. Le dix-septième congrès du parti, le « congrès des vainqueurs », a confirmé la ligne de la collectivisation et de l'industrialisation, mais entériné, aussi, une certaine « pause »: d'anciens opposants sont réintégré, un plus grand réalisme économique se fait jour, la valse des cadres s'arrête...

Si Staline va finalement triompher - et avec lui la terreur sans frein qui suivra l'assassinat de Kirov (2), - ce n'est pas seulement en raison de son réel machiavélisme, sous-estimé par ses adversaires. A l'occasion des batailles internes du parti et de la collectivisation de 1928-1929, une mécanique perverse du pouvoir s'était déjà mise en place.

Il rappelle les enjeux de cette année incertaine, Rybakov ne contribue pas seulement à enterrer le stalinisme, « cette plaie profonde de l'histoire ». Il suggère aussi que l'engrenage menant à la dictature pouvait être brisé. Mais l'issue, hier comme aujourd'hui, dépend de l'action des hommes.

ALAIN GRESL.

(1) En librairie le 9 septembre. (2) La suite du roman, intitulée 1935 et après, paraîtra en URSS cet automne.



livres

AFRIQUE

UGANDA NOW. - Sous la direction de Bert et Michael Tordella. 308 pages, 9,95 francs.

PROJET DE DEVELOPPEMENT AU MARADI. La dynamique du village. C. Raynaud.

Mettez à la disposition de votre développement... Memento Défense-Désarmement 1988.

OUVRAGES DE REFERENCE

MEMENTO DEFENSE-DESARMEMENT 1988. Groupe de recherches et d'information sur le désarmement.

CONTRIBUTION A L'ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DE LA DICTATURE. Les enfants de l'Arbat.

POLITICAL VIOLENCE IN THE WORLD 1967-1987. Centre de recherches et de documentation.

EUROPEAN SPACE DIRECTORY 1988. Swiss Press, Paris, 1988, 827 pages, 728 F.

ALAN GREEN. Les trinités d'un ouvrage de référence indispensable à tous les professionnels.

du mois

LE POTENTIEL DE DEFENSE SOVIETIQUE

Quand l'expert corrige la version du Pentagone

TOM GERVAIS se distingue parmi les experts américains des problèmes de défense. Il a écrit, outre de nombreux articles, Arsenal of Democracy...

Le Pentagone publie ainsi chaque année, depuis 1981, sous le titre : Soviet military power, un opuscule à l'usage du public...

L'auteur indique, dans sa préface, les sources incontestables sur lesquelles s'appuient ses rectifications: les documents officiels des Etats-Unis...

de Stockholm, ainsi que les nombreux auteurs qui circulent dans le monde anglo-saxon.

Ce dernier ouvrage, publié en 1987 aux Etats-Unis et en 1988 au Royaume-Uni, témoigne de la santé enviable de l'esprit démocratique régnant de l'autre côté de la Manche...

ANTOINE SANGUINETTI.

(1) Tom Gervais, Soviet military power, Stigwood and Jackson, Londres, 1988, 159 pages, 13,95 francs.

TIERS-MONDE

SOVIET ECONOMIC ASSISTANCE TO THE LESS DEVELOPED COUNTRIES - A STATISTICAL ANALYSIS. - Quinlan V.S. Bach.

Les estimations de l'aide soviétique aux pays en voie de développement sont toujours controversées, et très difficiles à établir. Avec une minutie de chartiste, l'auteur, longtemp fonctionnaire du Foreign Office...

MARIE LAVIGNE.

LES TIERS-NATIONS EN MAL D'INDUSTRIE

- Sous la direction de Jacques De Bandt et Philippe Hugon. Editions Carnot/Economica, Paris, 1988, 328 pages, 95 F.

Fruit d'une recherche collective, cet ouvrage dense et complexe propose sur les grands problèmes du développement un éclairage différent. Dans le contexte de la crise et des restructurations industrielles qui l'ont suivie, les relations Nord-Sud illustrent aujourd'hui les mutations d'ordre international.

CAROLE DANY.

DES RACINES POUR VIVRE. SUD-NORD: IDENTITES CULTURELLES ET DEVELOPPEMENT. - Thierry Vanhulst.

L'occidentalisation du monde n'est véritable qu'un apparence. La preuve en est l'échec du développement tel qu'il a été généralement conçu et mis en œuvre. S'il y a sous-développement, c'est parce qu'il y a destruction économique, politique et surtout culturelle.

B. C.

CHARLES CONDAMINES.

La fin du Canada ?

Par YVES FLORENNE

L'États original du livre, Lament for a Nation, a plus de force que sa traduction. Encore, pour celle-ci, s'il est filé un long sous-titre - Lamentation sur l'échec du nationalisme canadien - pour l'éclairer, non sans le trahir quelque peu.

Le modernisme progressiste ainsi entendu ne laissait évidemment aucune place à des valeurs aussi démodées et peu monnayables que l'existence, l'indépendance, la souveraineté nationale et le mépris d'un peuple.

ECONOMIE

RESTRUCTURING THE WORLD ECONOMY. - Joyce Kolko.

L'économiste américaine Joyce Kolko fonde, avec un rare don de la synthèse, cette période de « restructuration », aussi appelée « crise », qui court du milieu de la précédente décennie à nos jours.

Les contradictions au sein du système capitaliste, le tiers-monde endetté (et la stratégie du FMI, « totalement incompatible avec le développement économique »), les impasses « socialistes » - tous ces facteurs s'interpénètrent au sein d'une gigantesque « restructuration ».

L'auteur estime « inexorable » l'apparition de « plus grandes calamités » si les luttes politiques ne sont pas intensifiées pour modifier le cours des choses.

JACQUES DECORNOY.

WESTERN ECONOMIC STATECRAFT IN EAST-WEST RELATIONS. EMBARGOS, SANCTIONS, LINKAGE, ECONOMIC WARFARE AND DIETENTE. - Philip Hanson.

Le terme statecraft est très difficile à rendre - on pourrait le traduire par « savoir-faire d'Etat » - et, selon l'adjectif economique, il a été utilisé par David Baldwin en 1985 pour caractériser tous les moyens économiques par lesquels les acteurs de la politique étrangère cherchent à influencer d'autres acteurs de la politique internationale.

La conclusion propose plus de rationalité dans la conduite des hommes politiques à l'égard de l'Etat : un espoir peut-être réaliste puisqu'il serait difficile de (re)partir de plus bas après la confusion de ces dernières années.

M. L.

LES INDUSTRIES D'ARMEMENT. - André Collet.

Écrit par un contrôleur général des armées (CR), ce « Que sais-je ? » consacré à l'industrie française d'armement est d'une lecture sans surprise. Il reprend, sous une forme synthétique et d'une lecture aisée, les principaux aspects de la question tels qu'on les voit dans les documents officiels.

JEAN-DOMINIQUE MERCHET.

TRAVAIL

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS. - Rédigé sous la direction de Jean Maitron et Claude Pennetier.

La disparition de l'historien Jean Maitron en novembre 1987 n'empêche pas la poursuite de ce qui fut l'un de ses projets fondamentaux de sa vie. Le « Maitron » retracera dans ses 42 volumes (11 encore à paraître dans les trois prochains années) la biographie de 100 000 militants du mouvement ouvrier et social, de la Révolution française à la seconde guerre mondiale.

MICHEL DREYFUS.

CULTURE

CRITIQUE DE LA COMMUNICATION. - Lucien Sfez.

La communication apparaît, selon Lucien Sfez, comme une nouvelle théologie des temps modernes, s'appropriant dans le creux laissé par la déhéliation des grandes valeurs fondatrices et de grands principes d'unification (Dieu, l'histoire, les religions...). « Concepts magiques, mode enseignement, nouvelle science et liturgie du siècle à venir », elle aspire à sauver nos sociétés malades. Elle voudrait corriger la confusion des valeurs, la déperdition et les fragmentations imposées par la technologie.

I. R.

LE ATELIER SAHARIEN. Guides de voyage et expédition dans le désert. ALGERIE, NIGER, MAURITANIE. Projeter ou construire votre voyage AVEC D'AUTENTIQUES GUIDES SAHARIENS et des SPÉCIALISTES INCONTESÉS du désert. Renseignements sur l'ensemble de nos voyages: L'ATELIER SAHARIEN « le Village » 38410 Saint-Martin-d'Urriage Tél. : 76-89-52-19

LES LEÇONS DE LA GUERRE DU GOLFE

Demain le gaz ?

Par PAUL-MARIE DE LA GORCE

TOUT conflit est spécifique et c'est pourquoi il est difficile, presque toujours, d'en tirer des leçons qui s'imposeraient à coup sûr. Mais celui qui pendant huit ans vient d'opposer l'Irak à l'Iran a été si long et si violent, a mis aux prises de si formidables quantités d'armements divers, qu'il constitue, sans nul doute, l'expérience la plus riche pour ceux qui, militaires ou civils, contribuent à la réflexion stratégique.

Trois leçons, au moins, s'en dégagent. L'une porte sur la crise du couple char-avion qui, pendant toute une période de l'histoire des conflits, régna sur les champs de bataille depuis que sa suprématie apparut en Pologne en 1939. La seconde tient à la confrontation entre puissance aérienne et missiles à longue et moyenne portée, en particulier sol-sol : les premières années de la guerre ont montré qu'un certain équilibre à cet égard pouvait arrêter l'extension de la « guerre des villes » entreprise d'abord par le commandement irakien ; mais on a vu, au printemps dernier, quand celui-ci se fut assuré la suprématie sur ces deux plans à la fois, qu'il pouvait reprendre sa tentative de destruction systématique des agglomérations ennemies. Enfin, la troisième, et plus importante, concerne évidemment l'emploi des gaz : peut-être, en effet, annonce-t-il un tournant dans l'histoire de ces guerres qu'on appelle « limitées » et comporte-t-il, en tout cas, un risque de déstabilisation politique et stratégique dont on ne peut encore mesurer les effets.

Ypres, 1915

ON sait que le premier usage auquel on songea, pour les gaz de combat, était d'ordre tactique. Le haut commandement allemand, qui en mit à l'étude la fabrication et l'emploi dès la fin de 1914, en attendait qu'ils facilitent la « percée » sur les fronts continus qu'il cherchait à rompre. C'est le but qu'il voulut toujours atteindre durant la première guerre mondiale, bien qu'il ait mal compris les conditions qui auraient donné toute son efficacité au premier emploi des gaz le 22 avril 1915, dans le secteur d'Ypres. Mais la suite démontra à quelles limites on se heurtait. Les nappes de gaz gênèrent les assaillants eux-mêmes et ralentirent leurs mouvements, l'adversaire se prépara mieux à mieux contre les effets des gaz et, naturellement, s'en servit à son tour, de sorte qu'un certain équilibre s'établissant peu à peu on ne pouvait en attendre aucun effet décisif.

Par la suite, c'est un autre mode d'emploi qu'on envisagea pour les gaz de combat : d'ordre stratégique, cette fois. On songea au bombardement massif des villes en complétant les destructions opérées par les explosifs traditionnels par celles que les gaz provoqueraient dans la population. Et, pour parer à ce risque, les futurs hégémones prirent les précautions qui s'imposent en distribuant des masques à gaz aux habitants des grandes villes. Précautions inutiles apparemment puisque d'aucun côté les gaz ne furent utilisés durant la deuxième guerre mondiale, la crainte des représailles et les doutes sur l'efficacité de leur emploi ayant dissuadé d'y recourir. En revanche, les Etats-Unis, certains de ne s'attirer

aucune riposte de même nature, utilisèrent des gaz au Vietnam, mais avec des objectifs limités : défoliation des forêts, destruction des récoltes ou neutralisations locales.

La guerre entre l'Irak et l'Iran allait être un nouveau chapitre dans l'histoire de l'emploi des gaz. Comme entre 1915 et 1918, ils furent utilisés d'abord par l'armée irakienne dans un but tactique et, si l'on peut dire, classique : il s'agissait non d'opérer une « percée », mais de colmater une brèche en concentrant les tirs contre des forces ennemies assez denses pour que l'efficacité des gaz soit la plus grande possible. Ils devinrent ainsi l'un des instruments privilégiés du commandement irakien face à la série des grandes contre-offensives iraniennes des années 1983-1987... De toute évidence, il avait repris à son compte le type d'emploi que l'on avait connu durant la première guerre mondiale et il hésitait d'autant moins à y recourir que l'adversaire paraissait incapable de riposter avec les mêmes armes... Tout au plus a-t-on signalé, durant l'offensive « Kerbala IV », que l'armée iranienne aurait employé quelques obus à yperite ; mais les tirs irakiens auraient été si intenses qu'aucun équilibre n'aurait pu s'établir ; et lors de « Kerbala V » un camion irakien chargé d'obus chimiques aurait alors déposé une forte nappe de gaz. Bagdad, de son côté, fait le silence sur cet épisode.

Mais le commandement irakien devait, cette année, se décider à recourir à un emploi d'ordre stratégique de ces armes chimiques. L'occasion en fut d'abord le bombardement de la ville kurde de Haladja, située en Irak, mais que l'armée iranienne venait d'atteindre, donnant la main à la rébellion kurde. Ce fut, à notre connaissance, la première fois dans l'histoire qu'une ville entière fut ainsi bombardée aux gaz, avec des résultats extraordinairement meurtriers pour la population. Mais ce ne fut pas la dernière fois.

L'arme décisive des Irakiens

BIEN que le gouvernement iranien ait tenté d'ameuter l'opinion publique internationale contre l'emploi des gaz par l'Irak, et que les témoignages se multipliaient sur les pertes humaines qui en résultaient, le commandement irakien, certain, non sans raison, de détenir là l'un des instruments principaux de sa supériorité, n'hésita pas à recourir à ce bombardement plusieurs villages du secteur d'Ahwaz. Il apparut alors que les gaz utilisés étaient plus efficaces que ceux dont l'armée iranienne s'était servie auparavant et que les Irakiens avaient très peu de moyens de se défendre : il ne fait aucun doute que ce fut l'une des raisons principales qui déterminèrent les dirigeants irakiens à accepter un cessez-le-feu dès lors qu'ils se trouvaient devant un danger aussi redoutable et contre lequel ils ne pouvaient apparemment se prémunir.

De fait, l'armée iranienne avait utilisé d'abord des gaz analogues à ceux de la première guerre mondiale : le phosgène, le gaz moutarde — ou yperite — mis au point par les ingénieurs allemands. Elle avait eu recours aussi aux gaz fabriqués à partir de 1936 et

1937 en Allemagne : le tabun et le sarin et sans doute aussi le soman, découvert en 1944. Mais par la suite, et en particulier pour le bombardement de Haladja et des villages frontaliers d'Irak, elle employa du gaz à l'acide cyanurique. Celui-ci, à la différence des précédents, est mortel en moins d'une minute de sorte que la proportion des morts, parmi la population atteinte, serait, suivant les observateurs qui se sont rendus sur place, de 97 %.

Les raisons qui avaient empêché l'emploi des gaz durant la seconde guerre mondiale n'ont donc pas joué pour le conflit entre l'Irak et l'Iran. Si l'on s'était abstenu de s'en servir entre 1939 et 1945, c'était d'abord parce que les explosifs classiques paraissaient plus efficaces et plus sûrs pour des bombardements aériens ; que les moyens défensifs sur le champ de bataille risquaient d'annuler l'effet qu'on aurait attendu des armes chimiques et que la certitude d'une riposte conduisait en pratique à une paralysie mutuelle. C'est aussi que les gaz de combat trouvent leur pleine efficacité contre de fortes concentrations de troupes ennemies occupant avec densité une surface limitée ; tel pouvait être le cas au temps de la guerre des tranchées mais, dans la guerre de mouvement que l'on connut à partir de 1939, il est très difficile de déterminer les secteurs où les gaz auraient eu leur plus grande utilité, et leur emploi désordonné eût été aussi défavorable à l'assaillant qu'à l'attaqué. Mais ces arguments ne valaient pas pour la guerre du Golfe : la prépondérance des systèmes défensifs, la concentration massive des troupes se préparant à l'offensive rendaient au contraire leur efficacité à l'emploi des gaz et, par-dessus tout, l'Irak s'était assuré à cet égard de la supériorité et même d'un quasi-monopole.

Mortelle indifférence

AUJOURD'HUI, on peut s'interroger sur l'avenir qui s'ouvre à la guerre des gaz. Contrairement à ce que l'on a souvent écrit récemment, on ne saurait, en effet, se tranquilliser qu'à l'image des armes nucléaires les gaz de combat seraient, pour un grand nombre d'Etats, des armes de dissuasion. Ce qui caractérise, en effet, la dissuasion nucléaire, c'est la certitude que des destructions inacceptables soient opérées sans que rien ne puisse y faire obstacle. Ainsi un éventuel agresseur est-il détourné de s'en prendre à une puissance nucléaire ; ainsi les détenteurs d'armes nucléaires stratégiques sont-ils détournés de s'en prendre directement les uns aux autres.

Mais il n'en va nullement de même, aujourd'hui, avec les armes chimiques. D'abord en raison de leur faible coût et de leur facilité de fabrication : un grand nombre de pays peuvent en disposer, mais en quantité variable et à des échéances impossibles à prévoir. Il en résulte que les uns en disposeront et d'autres pas ; que les uns en auront en quantité limitée, d'autres en quantité massive. De surcroît, il existe des possibilités de défense contre certains des gaz utilisés jusqu'ici — essentiellement ceux employés durant la première guerre mondiale et, dans une certaine mesure, les neurotoxiques — et, s'agissant d'éventuels bombardements aux gaz à



LA PROTECTION DU COMBATTANT DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. Cette fois, des villes entières ont été bombardées.

plus ou moins grande distance, il y faut une puissance aérienne contre laquelle on peut lutter. Bref, il peut exister partout et à tout moment des déséquilibres qui rendent l'emploi des gaz concevable et probablement efficace pour ceux qui seraient en mesure de s'en servir contre d'autres qui seraient à cet égard en position d'infériorité. C'est là la plus évidente condition d'emploi des gaz, mais c'est par là aussi que leur utilisation dans un conflit, ou peut-être seulement en cas de menace de conflit, peut avoir de redoutables effets de déstabilisation politique et stratégique.

Telle est la principale conclusion qu'il faut tirer de la guerre entre l'Irak et l'Iran, tel est l'héritage principal qu'elle nous laisse. Ainsi peut-on mesurer l'importance que revêt désormais l'effort à entreprendre pour proscrire les armes chimiques et leur emploi. Quand elles firent leur apparition dans l'histoire des conflits, le 22 avril 1915, une extraordinaire émotion s'empara de l'opinion mondiale. L'inventeur du gaz qui venait d'être expérimenté, le chimiste allemand Fritz Haber, qui en était un partisan passionné, fut chargé de renouveler l'expérience sur le front russe, le 31 mai suivant : le jour de son départ pour le front, sa femme, Clara Haber, qui avait désespérément tenté de l'en dissuader, se suicida.

L'ironie du destin de Fritz Haber voulut qu'il fut plus tard chassé de l'Université. Mais le moins qu'on puisse dire est que la réprobation et l'indignation qui se manifestèrent il y a trois quarts de siècle ne se sont pas retrouvées ces dernières années ni surtout ce printemps quand, pour la première fois, une ville entière fut gazée. Aussi peut-on douter qu'il y ait dans la communauté internationale une assez forte réaction pour empêcher la diffusion des armes chimiques, leur éventuel emploi et, en tout cas, le péril qui en résulte pour la stabilité du monde et le maintien de la paix.

Dans ce numéro :

- PAGE 2 : Courrier des lecteurs. — Colloques et rencontres.
- PAGE 3 : ENFIN L'ESPOIR D'UNE PAIX AU CAMBODGE, par

ES-HEI-ESJ

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

Centre d'études diplomatiques et stratégiques

CYCLE D'ENSEIGNEMENT DIPLOMATIQUE SUPÉRIEUR

Cycle de perfectionnement pour diplomates, fonctionnaires internationaux et cadres supérieurs. Deux demi-journées par semaine + dîners-débats et voyages d'études. Convention avec le doctorat de sociologie politique de l'université de Paris X.

3^e CYCLE SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES STRATÉGIQUES ET POLITIQUES DE DÉFENSE

Sous le parrainage du centre DROIT et DÉFENSE de l'université de Paris V et avec l'appui du Secrétaire Général de la Défense Nationale.

Réservé aux titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent.

4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. Tél. : (1) 42-22-68-06.

Philippe Devillers. — Reconstruire avec de si faibles moyens, par Claire Beisset.

PAGE 4 : LES GAGNANTS DE LA GUERRE DU GOLFE, par Ahmad Salamatin.

PAGES 5 à 7 : LE GRAND MAGHREB SUR LE CHEMIN DES RETROUVAILLES, par Sophie Bessis.

PAGES 8 et 9 : CES INÉGALITÉS QUI SAPENT LA DÉMOCRATIE (III) : Pour payer moins d'impôts, enrichissez-vous ! par Christian de Bré.

PAGES 10 et 11 : Ambition, suite de l'article de Claude Julien. — Dans la jungle du grand marché, suite de l'article de Bernard Cassin.

PAGES 12 et 13 : L'irréductible opposition des intérêts américains et japonais, par Jacques Decornoy. — La hausse du yen favorise l'industrie japonaise, par Marie-Claude Cistea.

PAGES 14 et 15 : PAUVRETÉ À L'AMÉRICAIN DANS L'AUTRE CALIFORNIE, par Serge Halimi. — Dans la presse étrangère : Les enfants du crack, par Christian de Bré.

PAGE 16 : La social-démocratie prend la relève en Equateur, par Jaime Galarza Zavala. — Opinion, que de chiffres ou comment..., par Jacques Decornoy.

PAGES 17 à 20 : LA GRANDE MÉLÉE DES JEUX OLYMPIQUES : Sport, politique et autres cachères..., par Ignacio

Ramonet. — Quand la raison d'Etat ne connaît point de trêve, par Xavier Delacroix. — Foire aux médailles, foire aux affaires, par Jean-François Nya. — L'émergence de « nouveaux pays sportifs », par Wladimir Andreff. L'Afrique sauvera-t-elle son transport aérien ? par Jacqueline Dodelin-Jullien et Akagah Djonginyo.

PAGES 22 et 23 : QUELQUE PART EN CORÉE DU SUD : Andong, où le passé s'achève encore..., par Philippe Pons.

PAGES 24 et 25 : L'écrivain philippin dans le combat contre l'injustice, par Francisco Sionil José.

PAGES 26 et 27 : L'objection de conscience, marginale et pourtant révélatrice, par Dominique Vidal.

PAGE 28 : Munich ou l'illusion de la paix, par René Bayssière.

PAGE 29 : « Firma Frankreich », de Lothar Baier, par Jean-Jacques Guischard. — Fioraison d'écrits sur la réforme en URSS, par Jean-Marie Chauvier. Dans les revues...

PAGES 30 et 31 : LES LIVRES DU MOIS : « Est-ce la fin du Canada ? », de George Grant, par Yves Florenne. « L'Invasion des nuages pâles », de Pierre Furlan, par Jacques Decornoy. — « Les Enfants de l'Arbat », d'Anatoli Rybakov, par Alain Gresh.

Le Monde diplomatique du mois d'août 1988 a été tiré à 181 000 exemplaires.

Septembre 1988

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.